

# LE RAPPORT

## DE LA

# COMMISSION ROYALE

*Nommée sous le régime de l'arrêté en conseil  
C.P. 411 du 5 février 1946*

POUR ENQUÊTER SUR LES FAITS INTÉRESSANT ET LES CIRCONSTANCES ENTOURANT LA COMMUNICATION, PAR DES FONCTIONNAIRES PUBLICS ET AUTRES PERSONNES OCCUPANT DES POSTES DE CONFIANCE, DE RENSEIGNEMENTS SECRETS ET CONFIDENTIELS AUX AGENTS D'UNE PUISSANCE ÉTRANGÈRE.

LE 27 JUIN 1946

L'honorable juge Robert Taschereau

L'honorable juge R. L. Kellock

*Commissaires*

E. K. Williams, C.R.

Gérald Fauteux, C.R.

D. W. Mundell,

*conseils*

W. K. Campbell,

*secrétaire*

J. H. Pepper,

*sous-secrétaire*



Ottawa

Edmond Cloutier, C.M.G., B.A., L.Ph.,

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi,

Contrôleur de la Papeterie,

1946

PRIX \$1.00

I. Les personnes suivantes, dont les noms apparaissent dans le Rapport, ont été condamnées par les tribunaux criminels à la suite d'accusations pour communication illicite de renseignements.

- (1) Fred Rose
- (2) David Gordon Lunan
- (3) Phillip Durnford Pemberton Smith
- (4) Edward Wilfred Mazerall
- (5) Kathleen Mary Willsher
- (6) Harold Samuel Gerson
- (7) Emma Woikin
- (8) Raymond Boyer
- (9) Sam Carr
- (10) Allan Nunn May (condamné en Angleterre)

II. La personne suivante dont il est fait mention dans le Rapport, a été condamnée par les tribunaux criminels à la suite d'une accusation de fausse déclaration pour l'obtention d'un passeport.

John Soboloff

III. La personne dont le nom suit, a été l'objet d'accusations de même nature ou semblables à celles mentionnées ci-haut au paragraphe I, lesquelles accusations ont été dans la suite retirées par la Couronne.

Freda Linton

IV. Les personnes dont les noms suivent ont été accusées de délits de même nature ou semblables à ceux mentionnés ci-haut, au paragraphe I et ont été acquittées par les tribunaux criminels.

- (1) Eric George Adams
- (2) Matt Simons Nightingale
- (3) David Shugar
- (4) Agatha Chapman
- (5) Frederick Poland
- (6) Israel Halperin
- (7) James Scotland Benning
- (8) Henry Harris

V. La personne dont le nom suit, a été l'objet d'une accusation concernant l'emploi de documents contrefaits, laquelle accusation a été dans la suite retirée par la Couronne.

William Pappin

NOTE: Dans aucun cas, il ne faut tenir comme fait établi que la preuve et les témoignages présentés devant la Commission Royale étaient identiques à ceux présentés lors des procédures criminelles.

ROYAL COMMISSION ON SECURITY

# LE RAPPORT

DE LA

# COMMISSION ROYALE

*Nommée sous le régime de l'arrêté en conseil  
C.P. 411 du 5 février 1946*

POUR ENQUÊTER SUR LES FAITS INTÉRESSANT ET LES CIRCONSTANCES ENTOURANT LA COMMUNICATION, PAR DES FONCTIONNAIRES PUBLICS ET AUTRES PERSONNES OCCUPANT DES POSTES DE CONFIANCE, DE RENSEIGNEMENTS SECRETS ET CONFIDENTIELS AUX AGENTS D'UNE PUISSANCE ÉTRANGÈRE.

LE 27 JUIN 1946

PROPERTY OF - PROPRIÉTÉ DU  
PRIVY COUNCIL OFFICE  
BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ  
LIBRARY  
BIBLIOTHÈQUE

L'honorable juge Robert Taschereau

L'honorable juge R. L. Kellock

*Commissaires*

E. K. Williams, C.R.

Gérald Fauteux, C.R.

D. W. Mundell,

*conseils*

W. K. Campbell,

*secrétaire*

J. H. Pepper,

*sous-secrétaire*



Ottawa

Edmond Cloutier, C.M.G., B.A., L.L.B., Ph.D.

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi,

Contrôleur de la Papeterie,

1946

ACCESS CODE  
CODE D'ACCÈS

AEGK

COPY / ISSUE  
EXEMPLAIRE /  
NUMÉRO

c. 1

## TABLE DES MATIÈRES

		PAGE
Section I	Introduction . . . . .	7
Section II	Aperçu général	
	1. Introduction . . . . .	11
	Igor Gouzenko . . . . .	11
	Opérations secrètes . . . . .	12
	Débuts du réseau militaire de renseignements	15
	2. Systèmes d'espionnage parallèles . . . . .	19
	Le système militaire parallèle . . . . .	20
	Le système de la N.K.V.D. . . . .	22
	Service de renseignements navals . . . . .	27
	Le système "politique" . . . . .	28
	3. Liens internationaux du réseau de Zabotin . . . . .	31
	4. Le Komintern . . . . .	37
	5. Méthodes de recrutement . . . . .	43
	Le parti communiste—grande base de recrutement . . . . .	44
	Importance attachée au recrutement . . . . .	49
	Emploi de méthodes complémentaires de recrutement . . . . .	50
	(a) Relations sociales . . . . .	50
	(b) Enregistrement des Ukrainiens et Polonais . . . . .	53
	Augmentation des personnels russes . . . . .	55

	PAGE
Section II	
<i>Suite</i>	
6. Mobile des agents . . . . .	57
(a) Versements d'argent aux agents . . . . .	58
(b) Formation du mobile idéologique . . . . .	70
<i>Technique d'affiliation secrète; "organismes de front" servant à la propagande communiste, soit l'Association canadienne des travailleurs scientifiques; l'éthique de la conspiration; partage de la loyauté; "Loyauté envers le parti" et obéissance aux chefs du parti; les membres du parti sont tenus dans l'ignorance de la politique du parti ou de l'envergure de ses menées illégales; attraction primordiale—le sens d'un but à atteindre; métaphysique; exploitation de l'idée de "progrès" en vue de favoriser la propagande totalitaire.</i>	
7. Liste des agents identifiés opérant au Canada . . . . .	87
Liste des membres du personnel de l'ambassade soviétique s'étant livrés à des opérations d'espionnage . . . . .	87
8. L'ambassadeur soviétique n'a pris aucune part à ces manoeuvres répréhensibles . . . . .	89
9. Conclusion . . . . .	91
Section III	
Le cas de chacun des agents	
1. Sam Carr . . . . .	99
2. Fred Rose . . . . .	115
3. Le groupe Lunan ( <i>Back</i> ) . . . . .	129
D. G. Lunan	
D. P. Smith	
E. W. Mazerall	
Israel Halperin	

	PAGE
Section III	
<i>Suite</i>	
4. F. W. Poland . . . . .	171
5. Eric Adams . . . . .	179
6. Kathleen Willsher . . . . .	239
7. M. S. Nightingale . . . . .	273
8. David Shugar . . . . .	293
9. H. S. Gerson . . . . .	333
10. Samuel Sol Burman . . . . .	369
11. Raymond Boyer . . . . .	389
12. J. S. Benning . . . . .	425
13. Allan Nunn May . . . . .	461
14. Agatha Chapman . . . . .	473
15. Freda Linton . . . . .	495
16. Emma Woikin . . . . .	509
Section IV	
Le cas d'autres individus	
1. Norman Veall . . . . .	521
2. "Surense" . . . . .	545
3. Jack Isadore Gottheil . . . . .	551
Section V	
Le faux passeport . . . . .	559
Sam Carr	
John Soboloff, D.M.	
Henry Harris	
W. M. Pappin	
Section VI	
Germina Rabinowitch . . . . .	583
Section VII	
Appréciation des renseignements et des documents transmis . . . . .	633

	PAGE
Section VIII	Dispositions prises par le ministère de la Défense nationale du Canada pour la communication officielle de renseignements à l'attaché militaire soviétique . . . . . 639
Section IX	Authenticité et exactitude des documents russes . . . 645
Section X	Igor Gouzenko . . . . . 655
Section XI	Lois et procédure . . . . . 667
	1. C.P. 6444
	2. C.P. 411
	3. Preuve
	4. Statut de la Commission
Section XII	Résumé des constatations . . . . . 705
Section XIII	Recommandations . . . . . 709
Section IV	Conclusion . . . . . 711
Appendice A	1er rapport intérimaire du 2 mars 1946 . . . . . 713
"	B 2e rapport intérimaire du 15 mars 1946 . . . . . 717
"	C 3e rapport intérimaire du 29 mars 1946 . . . . . 725
"	D . . . . . 734
"	E . . . . . 736
"	F . . . . . 738
"	G . . . . . 740
"	H . . . . . 746
"	I . . . . . 748
"	J. Clé alphabétique des noms fictifs . . . . . 751

## SECTION I

# INTRODUCTION

Excellence:

Sujet: Arrêté en conseil C.P. 411

L'arrêté en conseil susmentionné est daté du cinquième jour de février 1945 et se lit ainsi:

TEXTE DE L'ARRÊTÉ EN CONSEIL C.P. 411 DU 5 FÉVRIER 1946,  
ÉTABLISSANT LA COMMISSION ROYALE  
C.P. 411

*Copie certifiée conforme au procès-verbal d'une assemblée du Comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 5 février 1946.*

Le Comité du Conseil privé a été saisi d'un rapport, en date du 5 février 1946, émanant du premier ministre, le Très Honorable W. L. Mackenzie King et signalant les faits suivants:

Il a été constaté que des renseignements d'ordre secret et confidentiel ont été communiqués, directement ou indirectement, par des fonctionnaires publics et d'autres personnes occupant des postes de confiance, aux agents d'une Puissance étrangère, au préjudice de la sécurité et des intérêts du Canada;

L'arrêté en conseil C.P. 6444, du 6 octobre 1945, autorisait le premier ministre suppléant et le ministre de la Justice à ordonner que de telles personnes soient interrogées et/ou détenues à tel endroit et aux conditions, occasionnellement déterminés par le Ministre, advenant le cas où il serait convaincu de la nécessité d'en agir ainsi;

Il semble maintenant opportun, dans l'intérêt public, d'enquêter à fond sur tous les faits et circonstances pertinents et attenants à la communication aux agents d'une Puissance étrangère par ces fonctionnaires publics et autres personnes occupant des postes de confiance de ces renseignements d'ordre secret et confidentiel.

A ces causes, sur la proposition du premier ministre, le Comité recommande que l'honorable Robert Taschereau, juge de la Cour Suprême du Canada, et l'honorable R. L. Kellock, juge de la Cour Suprême du Canada, soient nommés Commissaires sous l'empire de la Partie I de la Loi des enquêtes, chapitre 99, Statuts révisés du Canada, 1927, et de toutes autres lois d'autorisation, pour faire enquête et rapport sur le fait que des fonctionnaires publics et d'autres personnes occupant des postes de confiance ou d'autres encore ont communiqué soit directement soit indirectement des renseignements secrets et confidentiels, dont la révélation aux agents d'une Puissance étrangère pourrait être contraire à la sécurité et aux intérêts du Canada, et sur les faits relatifs à la communication de ces renseignements ainsi qu'aux circonstances l'ayant entourée.

Le Comité recommande en outre:

1. Que, pour toutes ces fins et pour toutes fins s'y rattachant proprement, lesdits Commissaires, sans restriction des pouvoirs à eux conférés par ladite Partie I de ladite Loi des enquêtes, aient le pouvoir d'assigner devant eux toutes personnes ou tous témoins, et de leur faire rendre témoignage sous serment, oralement ou par écrit, ou par affirmation solennelle, et de leur faire produire les documents et choses qu'ils jugent nécessaires pour la parfaite investigation des affaires dont ils sont chargés de s'enquérir;

2. Que lesdits Commissaires reçoivent instructions de faire consigner tous les témoignages qui seront donnés et les pièces qui seront produites devant eux et connexes aux objets de ladite enquête, et que les témoignages oraux des témoins devant lesdits Commissaires soient écrits en sténographie par un sténographe approuvé et assermenté par lesdits Commissaires ou par l'un d'eux et soient inscrits avec interrogations et réponses, et qu'il ne soit pas nécessaire que le témoignage ou la déposition d'aucun témoin soit relu ou signé par la personne interrogée, et que ledit témoignage soit certifié exact par la personne ou les personnes qui l'ont écrit en sténographie;

3. Que lesdits Commissaires puissent adopter telle procédure et méthode qui leur sembleront utiles pour mener ladite enquête et puissent s'en écarter ou les modifier à l'occasion;

4. Que lesdits Commissaires aient le pouvoir de présenter de temps à autre, et à leur discrétion, des rapports provisoires au Gouverneur en conseil sur tout objet justifiant à leur avis de tels rapports, ainsi que sur l'état de l'instruction de l'enquête et sur leurs constatations à ce sujet;

5. Que lesdits Commissaires soient autorisés à retenir les services des avocats, fonctionnaires-techniciens, et experts, et autres commis, sténographes et aides expérimentés qui leur sembleront nécessaires et utiles; et

6. Que s'appliquent tous les privilèges, immunités et pouvoirs conférés par l'arrêté en conseil C.P. 1639 du 2 mars 1942.

(Signé) A. D. P. HEENEY,  
*Greffier du Conseil privé.*

L'arrêté en conseil C.P. 6444 mentionné ci-dessus est inséré en entier dans la Section XI du présent rapport. L'arrêté en conseil C.P. 1639, aussi mentionné au C.P. 411, se lit comme il suit:

C.P. 1639

HÔTEL DU GOUVERNEMENT À OTTAWA

Le lundi 2 mars 1942.

PRÉSENT:

SON EXCELLENCE

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL:

Attendu que le premier ministre signale qu'à son avis il est recommandable qu'un commissaire dirigeant une enquête prévue par la Loi des enquêtes, chapitre 99, Statuts révisés du Canada, 1927, sur des questions relatives aux forces armées du Canada, jouisse de certaines immunités et possède certains pouvoirs;

A CES CAUSES, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général en conseil, sur la recommandation du très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre, et en vertu et conformité des pouvoirs conférés au Gouverneur en conseil par la Loi des mesures de guerre, chapitre 206, Statuts révisés du Canada, 1927, d'ordonner par les présentes que, lorsqu'en vertu de tout décret du Gouverneur en conseil rendu jusqu'ici ou dorénavant, un commissaire est nommé sous le régime de la Loi des enquêtes, chapitre 99 des Statuts révisés du Canada, 1927, pour s'enquérir de questions concernant les forces armées du Canada, ce commissaire jouisse des immunités acquises à tout juge d'une Cour supérieure au Canada dans l'exercice de ses fonctions judiciaires, et possède, dans la conduite de cette enquête tous les pouvoirs et toute l'autorité d'un tel juge à l'égard d'un outrage à la cour commis en présence de la cour ou ailleurs; et particulièrement, mais sans limiter la portée

générale de ce qui précède, que ce commissaire possède tous les pouvoirs, juridiction et autorité d'un tel juge aux fins de faire exécuter tout ordre donné par lui concernant une enquête tenue à huis clos, afin d'en préserver le caractère confidentiel.

(Signé) A. D. P. HEENEY,  
*Greffier du Conseil privé.*

Des copies authentiques de C.P. 411 nous furent transmises le six février 1946 et nous prîmes immédiatement les mesures voulues pour procéder à l'enquête dont nous avons été chargés.

En vertu des pouvoirs à nous conférés par le *Loi des enquêtes*, chap. 99, S.R.C., 1927, nous avons nommé à titre de conseillers, M. E. K. Williams, K.C., M. Gérald Fauteux, C.R., et M. D. W. Mundell.

Nous avons nommé M. W. K. Campbell au poste de secrétaire de la Commission et plus tard M. J. H. Pepper à celui de secrétaire adjoint.

Nous avons aussi nommé les sténographes et les dactylographes nécessaires.

Avant de commencer à siéger, nous avons lu attentivement et étudié les documents originaux apportés de l'ambassade russe par Igor Gouzenko, sa déclaration écrite et divers mémoires de la preuve qu'il serait en état de donner.

Nous avons commencé à entendre les témoignages le 13 février 1946 et, depuis lors jusqu'au 18 avril; nous avons siégé continuellement chaque jour de la semaine, sauf quelques rares exceptions. Depuis, nous avons continué à entendre les témoignages à mesure que les témoins étaient disponibles et nous avons tenu notre dernière séance le 27 juin 1946.

La procédure que nous avons suivie est décrite avec assez de détails à la Section XI du présent rapport. Nous pourrions ajouter que nous avons entendu quelque 116 témoins, dont plusieurs ont dû être rappelés plus d'une fois; nous avons étudié plus de 1000 pièces déposées au cours de l'enquête et la preuve compte plus de 6000 pages.

Nous avons fait trois rapports provisoires portant les dates du 2, du 14 et du 29 mars 1946, ci-annexés à titre d'Appendices A, B et C respectivement et avons maintenant l'honneur de présenter notre rapport final.

A ce rapport, nous attachons, sous le titre d'Appendices D, E, F, G, H et I, des reproductions de quelques-uns des documents déposés par Gouzenko. Ainsi, ceux qui liront le rapport pourront constater ce qu'étaient les originaux.

Nous vous remettons aussi, avec ce rapport, une transcription complète des dépositions que nous avons recueillies, ainsi que les originaux ou les copies, de toute les pièces déposées entre nos mains. Quelques-unes de ces

pièces ne peuvent vous être transmises, car elles sont utilisées par d'autres tribunaux. D'autres ont été envoyées aux divers ministères d'où elles provenaient. Dans tous ces cas, des reproductions en ont été faites.

Plusieurs des pièces qui accompagnent ce rapport sont des dossiers originaux qui éventuellement seront requis par les ministères gouvernementaux qui les ont fournis. Nous suggérons qu'à mesure qu'on les demandera, elles soient renvoyées à leurs dépositaires attitrés, après leur avoir substitué des copies photographiques si on le juge à propos, et que les ministères soient chargés de retenir et de conserver les originaux.

Nous croyons qu'il convient d'ajouter un mot au sujet de la traduction de plusieurs documents écrits en russe. On nous avise que, même dans les cas ordinaires, la traduction du russe à l'anglais présente un problème difficile. Les documents qui furent déposés entre nos mains présentaient des problèmes encore plus grands. Quelques-uns d'entre eux n'étaient pas bien écrits, d'autres étaient évidemment des traductions de l'Anglais au russe, les abréviations de certains mots russes furent difficiles à identifier, des mots manquaient ou étaient raturés ou indistincts; et les auteurs de certains documents exprimèrent souvent, au moyen de ce qu'ils croyaient être les équivalents russes, les titres d'officiers canadiens ou leurs grades ainsi que d'autres expressions. Au début de l'enquête, des traductions nous furent présentées; elles furent étudiées avec l'aide de Gouzenko qui conseilla de faire quelques changements, et, au cours de l'enquête, nous avons pris des mesures pour obtenir des traductions entièrement nouvelles faites par deux autres traducteurs travaillant de concert. Les changements effectués par ces derniers furent peu considérables quant à la substance et n'ont rien changé aux rapports provisoires; nous nous servons de ces traductions dans le présent rapport.

Toutes les traductions ont été faites littéralement. La différence importante qu'il y a lieu de noter, c'est que les nouvelles traductions comportent, bien marquées par des astérisques et des renvois au bas des pages, certains mots et passages qui faisaient partie du texte original russe mais que l'auteur avait biffés. Occasionnellement, ces mots et ces passages sont significatifs. Par exemple, dans bien des cas un nom réel a été noté, puis biffé et remplacé par un nom fictif. Le présent rapport montre le document lui-même portant ces mots et passages, mais en les détachant clairement du contexte. Toutefois, dans l'interrogatoire de quelques témoins, certaines parties des traductions antérieures ont été citées et il s'ensuit que ces textes paraissent plus loin dans certains des passages de la transcription qui font parti du présent rapport. Il n'en est résulté aucune différence essentielle quant à la substance dans aucun cas.

## SECTION II

# APERÇU GÉNÉRAL

## I. INTRODUCTION

### Igor Gouzenko

C'est Igor Gouzenko qui dévoila l'existence au Canada d'une vaste conspiration visant à obtenir la divulgation de secrets d'État.

Gouzenko, qui avait été envoyé au Canada en juin 1943, avec le titre officiel d'"employé civil" de l'ambassade soviétique à Ottawa, était officier du chiffre pour l'attaché militaire, le colonel Zabotin.

Dans la soirée du 5 septembre 1945, Gouzenko quitta l'ambassade en emportant un certain nombre de documents de son bureau, entre autres des télégrammes envoyés à Moscou, d'autres reçus de Moscou, qu'il avait chiffrés et déchiffrés, ainsi que des documents rédigés soit par des Russes, membres de l'ambassade, soit par d'autres personnes domiciliées au Canada. Après avoir connu les aventures énumérées dans la section X du présent rapport, Gouzenko raconta éventuellement son histoire à la Royale Gendarmerie du Canada qui en fit rapport au gouvernement canadien.

Il est hors de doute qu'il nous a donné une foule de renseignements et nous a révélé l'existence, au Canada et dans d'autres pays, d'une conspiration bien organisée. Il nous a fourni, non seulement les noms réels et fictifs des organisateurs, ainsi que ceux des Canadiens qui ont été pris "*dans le réseau*", (pour employer l'expression qu'on trouve dans les documents) et qui ont agi ici comme agents, mais il nous a aussi exposé comment fonctionnait cet organisme et quels étaient ses buts et ses méthodes au pays et à l'étranger.

Il est impossible de croire que ces tentatives, très souvent fructueuses, faites dans le but d'obtenir ici des renseignements secrets et confidentiels, ont été fortuites ou isolées. Il ne s'agit pas simplement d'actes d'employés russes poussés par un zèle intempestif à renseigner leur propre gouvernement. L'organisme sur pied au Canada est le résultat de longs préparatifs de la part d'hommes formés et expérimentés dans ce genre de travail, qui sont venus ici avec la détermination de se livrer à l'espionnage et qui ont recouru à toutes les ressources mises à leur portée, avec ou sans corruption, pour remplir les tâches qui leur avaient été assignées.

Quelques-uns avaient, sans nul doute, suivi des cours d'espionnage et avaient étudié les méthodes d'organisation d'une cinquième colonne, ainsi que la technique de la "formation" politique et psychologique.

Gouzenko lui-même ne vint à Ottawa qu'après avoir reçu la formation que ses supérieurs jugeaient essentielle à sa tâche. A 16 ans, il était membre du *Komsomol* ou "ligue de la jeunesse communiste", qui est un mouvement contrôlé par le parti communiste afin de préparer les jeunes gens à devenir membres du parti. Il apprit d'abord l'art de chiffrer et de déchiffrer des messages dans une école secrète, après que la N.K.V.D., qui est la police politique secrète officielle de l'Union soviétique, eut fait enquête sur son passé, et ce n'est que cinq mois après une telle enquête qu'il eut accès aux documents chiffrés. Il fut ensuite transféré à la division principale des renseignements de l'armée rouge à Moscou, où il passa une année. Pendant ce temps, il fut à même de prendre connaissance d'une foule de télégrammes expédiés dans d'autres pays ou reçus de ces pays et contenant des détails sur des opérations semblables à celles qu'il a dévoilées au Canada. Finalement, après plus ample enquête, Gouzenko fut envoyé au Canada.

### **Opérations secrètes**

Gouzenko nous a raconté que les opérations d'espionnage conduites ici étaient entourées du plus profond secret. Il demeurait avec sa famille au n° 511, rue Somerset, à Ottawa, mais il avait son bureau particulier dans le service de chiffrage des messages secrets, au premier étage de l'ambassade, n° 285, rue Charlotte. Il travaillait dans la chambre n° 12, une des huit pièces qui se trouvent au premier étage d'une aile de l'édifice, dont l'entrée est fermée par une double porte d'acier et dont les fenêtres sont munies de barreaux de fer et de volets d'acier que l'on ferme la nuit dans le but d'assurer le secret le plus complet. Dans le bureau en question se trouve un coffre-fort en acier contenant plusieurs des documents importants du service de renseignements militaires. Les codes dont se servait Gouzenko pour chiffrer ou déchiffrer les télégrammes étaient gardés dans un sac scellé qui était remis chaque soir à un certain Aleksashkin, sac dans lequel on mettait aussi les télégrammes reçus de Moscou et ceux qui étaient envoyés à Moscou. On plaçait dans le coffre-fort les dossiers des agents, le journal secret du colonel Zabolin et d'autres documents du service des renseignements militaires. De temps en temps, quelques-uns de ces documents étaient brûlés dans un incinérateur situé dans la chambre n° 14.

Dans les chambres de cette aile secrète se trouvaient les commis du chiffre des différents services de la mission soviétique à Ottawa. Ils étaient cinq en tout: celui de la N.K.V.D., de l'ambassade proprement dite, de la section politique, de la section commerciale et de la section militaire. La section de la N.K.V.D. transmettait ses messages au quartier général de la N.K.V.D.

à Moscou; l'ambassade, ceux de l'ambassadeur et de son personnel au Commissariat des Affaires étrangères. La section politique, sous la direction de Goussarov, communiquait directement avec le comité central du parti communiste de l'Union soviétique. La section commerciale, dirigée par le conseiller commercial Krotov, transmettait ses messages au Commissariat du commerce étranger; et la section militaire, dirigée par le colonel Zabotin, attaché militaire à Ottawa, communiquait avec le directeur du service de renseignements militaires à Moscou.

Tous ces commis du chiffre travaillaient séparément et chacun d'eux utilisait un code différent, inconnu des autres.

Cette extrême discrétion qui entourait les services d'espionnage de la mission, à l'ambassade, les Russes l'exerçaient aussi avec grande prudence dans leurs relations avec leurs agents et les agents la pratiquaient eux-mêmes dans leurs rapports mutuels. Les ordres écrits donnés aux agents par le colonel Zabotin et ses associés portaient toujours la mention: "*Brûler après lecture*". Le fait que les agents se réunissaient le soir aux coins des rues et dans des automobiles, ainsi que l'emploi de "noms fictifs" et "d'intermédiaires" indiquent avec quelle discrétion on agissait.

Les chefs russes du système d'espionnage employaient des "noms fictifs" non seulement pour eux-mêmes, pour leurs adjoints russes et pour leurs agents, mais aussi pour les endroits, les organismes et les choses. Ainsi, on désignait parfois le Canada sous le nom de *Lesovia*; *metro* signifiait l'ambassade soviétique; la N.K.V.D. ou police politique secrète de Russie s'appelait *Le voisin*; *chaussures* voulaient dire passeports; *La société* signifiait le parti communiste du Canada ou des autres pays en dehors de l'U.R.S.S. et l'expression *sociétaires* désignait les membres de la société; un *dubok* voulait dire une cachette; *toit* désignait une "façade" légale voilant des affaires illicites; l'organisme d'espionnage militaire portait le nom de *Gisel*.

Le nom fictif du colonel Zabotin était "*Grant*". Les noms fictifs des membres les plus importants de son personnel d'espionnage, de même que leur noms véritables, sont énumérés à la page 17. Les noms fictifs et véritables des autres agents de Zabotin, qui ont été identifiés, sont énumérés à la page 87. A l'appendice J, on trouve une clef alphabétique des noms fictifs mentionnés dans le présent rapport.

Les fonds dont le colonel Zabotin avait besoin pour financer ses opérations lui parvenaient de Moscou. Le télégramme suivant, qu'il adressa à Moscou, indique clairement quel soin on mettait à voiler la transmission de l'argent:

Au Directeur:

Bien que vous nous envoyiez par l'entremise du metro les sommes destinées aux opérations, il nous faut néanmoins les obtenir par l'intermédiaire des banques. Cela va à l'encontre du secret. Pourriez-vous nous envoyer des dollars canadiens par la poste? Cela assurerait le secret absolu sur les sommes destinées aux opérations. Actuellement, les sommes que vous nous faites parvenir ne sont pas susceptibles d'attirer l'attention parce que nous faisons des réparations, nous achetons une voiture automobile, parce que certaines personnes arrivent, etc. A l'avenir, on remarquera la chose.

Grant.

11.9.45

En d'autres termes, on jugeait que les sommes dépensées aux fins du colonel Zobotin n'attireraient pas l'attention tant que l'on ferait de lourds déboursés légitimes, mais qu'elles se feraient remarquer par leur importance, une fois terminés les lourds déboursés en question.

Dans diverses instructions écrites et destinées aux agents, nous trouvons ce qui suit:

" . . . Je vous prie d'informer chaque homme séparément de la nature conspiratrice de notre travail . . . "

" . . . Tous les écrits et documents devant être transmis par Bagley, Bacon et Badeau doivent être signés de leurs surnoms, tel qu'il est mentionné antérieurement . . . "

" . . . Aucune réunion avec Bacon, Badeau, Bagley ne doit avoir lieu à l'intérieur d'un local mais dans la rue. En outre, les réunions doivent se tenir séparément avec chacun et une fois par mois . . . "

" . . . Les documents transmis par eux doivent être reçus le jour même où vous devez me rencontrer le soir. Vous ne devez pas garder ces documents en votre possession même une seule nuit . . . "

" . . . Leurs femmes ne doivent pas savoir que vous rencontrez leurs maris et travaillez avec eux . . . "

" . . . Avertissez-les d'être prudents . . . "

Gouzenko nous a aussi révélé qu'au domicile du colonel Zabotin, 14, Range Road, Ottawa, on avait installé tous les appareils photographiques voulus pour photographier les documents en provenance de Moscou.

Lorsque Gouzenko vint au Canada au mois de juin 1943, il arriva en compagnie du colonel Zabotin, qui détenait le titre officiel d'"attaché militaire". Avec eux se trouvait le major Romanov, secrétaire de Zabotin. Zabotin n'est pas venu ici pour inaugurer un réseau d'espionnage mais pour continuer et amplifier le travail de ses prédécesseurs.

Dès 1924, il existait au Canada un organisme dirigé en Russie et dans lequel travaillaient des partisans communistes au Canada. Deux des membres les plus actifs de cet organisme étaient Fred Rose, né Rosenberg, à Lublin, Pologne, et Sam Carr, né Kogen ou Cohen, à Tomachpol, Ukraine russe. Sam Carr, qui parlait parfaitement le russe fit un séjour en Russie et y suivit les cours de "l'Institut Lénine" où les sujets au programme comprenaient des matières politiques ainsi que des matières pratiques comme l'organisation des mouvements politiques, la fomentation, l'extention ou la prolongation des grèves pour des fins secrètes, les méthodes de sabotage, l'espionnage et le combat de rue. Les étudiants y recevaient une excellente formation d'"agents-conspirateurs".

### **Débuts du réseau militaire de renseignements (Sokolov, Koudriavtzev, Zabotin)**

A son arrivée à Ottawa en 1942, le major Sokolov entreprit la réforme de l'organisation antérieure, sous la direction de "Molier" qu'on a identifié comme étant un certain Mikhailov, fonctionnaire au consulat soviétique de New-York et qui était venu au Canada dans ce but. Le major Sokolov, dont le nom fictif était "Davie", était arrivé au Canada avant l'ouverture de la mission diplomatique soviétique officielle, ostensiblement en qualité d'inspecteur soviétique pour travailler dans les usines canadiennes fonctionnant pour le compte du programme d'aide mutuelle Canada-U.R.S.S.

Il ressort des témoignages entendus que le premier chef du réseau d'espionnage soviétique au Canada après l'arrivée du ministre de Russie fut Sergei N. Koudriavtzev dont le titre officiel était celui de premier secrétaire de la légation (plus tard ambassade). Entre l'arrivée de celui-ci et celle de Zabotin, l'attaché militaire, Sokolov, lui faisait rapport et recevait de lui ses instructions. En juin 1943 Koudriavtzev passa Sokolov et le système d'espionnage à Zabotin.

Les renseignements essentiels sur le groupe de Sokolov sont contenus dans des notes faites par le Colonel Zabotin lui-même quand il hérita du service

de Sokolov en juin 1943. Les renseignements obtenus par Zabolin de Sokolov étaient notés par le premier de sa propre main dans son carnet et il est visible que de temps à autre d'autres renseignements y étaient ajoutés. Les pages où il est question du service de Sokolov furent enlevées du carnet par Zabolin lui-même qui les donna à Gouzenko pour que celui-ci les fit brûler dans l'incinérateur.

Ces notes révèlent que le service de Sokolov était organisé de la façon suivante:

1. *Fred* ou *Debouz* (Fred Rose) sous les ordres de qui travaillaient:
  - (a) *Gray* (H. S. Gerson)
  - (b) *Green* (non identifié)
  - (c) *Le Professeur* (Raymond Boyer)

Les agents de Rose étaient les suivants:

1. *Freda* (Freda Linton)
2. *Galya* (non identifié)
2. Un groupe auxiliaire:
  - (a) *Gini* (non identifié)
  - (b) *Golia* (non identifié)
3. Le second groupe (Ottawa-Toronto):
  - (a) *Sam* ou *Frank* (Sam Carr)
  - (b) *Foster* (J. S. Benning)
  - (c) *Ernst* (Eric Adams)
  - (d) *Polland* (F. W. Poland)
  - (e) *Surensen* (non identifié)
4. Agents de liaison russes:
  - (a) Mme Sokolov (qui faisait la liaison entre Sokolov et Koudriavtzev, ce qui était probablement nécessité par le fait que Sokolov habitait alors Montréal)
  - (b) *Martin* (Zheveinov)
  - (c) *L'Économiste* (Krotov)

Quand le colonel Zabolin arriva à Ottawa, il s'occupa aussitôt d'étendre ce service qui ne cessa de grandir jusqu'à son départ en décembre 1945 pour une visite à Moscou dont il ne semble pas être revenu.

Il dirigeait les opérations de sa demeure à 14, Range Road, à Ottawa, et avait sous ses ordres, pour fins d'espionnage, un personnel russe important,

dont le nombre augmentait sans cesse, et qui comprenait les personnes suivantes:

NOM	QUALITÉ OFFICIELLE	NOM FICTIF
Lt-Col. Motinov	Adjoint à l'attaché militaire	<i>Lamont</i>
Major Rogov	Adjoint à l'attaché militaire (pour l'air)	<i>Brent</i>
Krotov	Conseiller commercial	<i>L'Économiste</i>
Major Sokolov	Personnel du conseiller commercial	<i>Davie</i>
Sergei Koudriavtzev	Premier secrétaire d'ambassade	<i>Léon</i>
Lt Angelov	Personnel de l'attaché militaire	<i>Baxter</i>
Zheveinov	Correspondant de l'agence TASS	<i>Martin</i>
Major Romanov	Secrétaire de l'attaché militaire	_____
Lt Levin	Interprète	<i>Runy</i>
Capitaine Galkin	Portier	_____
Lt Gouseev	Portier	<i>Henry</i>
Lt Lavrentiev	Chauffeur	_____
Capitaine Gourshkov	Chauffeur	<i>Chester</i>
Igor Gouzenko	Commis au chiffre	<i>Klark</i>

Ce service, dont Gouzenko était le préposé au chiffre, est le seul sur lequel nous avons pu enquêter à fond parce que c'était la seule section de l'ambassade où Gouzenko avait accès aux documents.

## SECTION II. 2

### SYSTÈMES D'ESPIONNAGE PARALLÈLES

Il semble, toutefois, qu'il existait au Canada plusieurs systèmes parallèles ou réseaux d'espionnage, sous la direction des membres de l'ambassade russe mais indépendants et distincts de l'organisme de Zabotin (service des renseignements de l'armée rouge), et il se peut que ces systèmes parallèles aient eu et aient encore leurs propres agents secrets à l'oeuvre au Canada.

Cette méthode de maintenir plusieurs réseaux distincts a des avantages évidents au point de vue sécurité pour ceux qui les exploitent puisque personne, même parmi le personnel soviétique dirigeant, ne peut connaître les noms des Canadiens agissant comme agents dans plus d'un réseau. Conséquemment, cela complique l'enquête faite par les autorités canadiennes.

Gouzenko nous a dit ceci:

"... Il (le gouvernement soviétique) essayait d'établir une cinquième colonne au Canada. Ce qui a transpiré n'est qu'un pâle reflet de la réalité. Vous avez pu découvrir quinze hommes, mais le danger d'une telle situation subsiste quand même au Canada parce qu'il y a d'autres sociétés et d'autres personnes qui travaillent sous la direction de chaque ambassade, de chaque consul, partout où il y a un consulat. Ce sont autant de petits cercles. Il existe des systèmes parallèles d'espions ou d'agents éventuels... Le dernier télégramme demandait des renseignements sur la mobilisation des ressources au Canada. On voulait connaître autant que possible tout ce qui concerne le Canada. On voulait savoir quelles ressources naturelles le Canada pouvait mobiliser, en cas de guerre, son charbon, son pétrole, ses métaux précieux etc.

Gouzenko déclara qu'il y avait un comité de cinq membres à Moscou qui transmettait des ordres aux fonctionnaires soviétiques envoyés dans les pays étrangers. Ce comité comprenait des représentants de la N.K.V.D., du service des renseignements militaires, du service naval, du service commercial et du service diplomatique. Gouzenko a ajouté ce qui suit:

"... et chacun d'eux envoyait ses propres hommes et tous s'efforçaient d'envoyer le plus grand nombre possible de leurs hommes. Le service des renseignements essayait d'envoyer le plus grand nombre possible de ses propres agents. Le service commercial tentait d'en envoyer plus que le service diplomatique et il en était de même pour les autres représentants."

Nous nous sommes efforcés d'obtenir de Gouzenko tous les renseignements dont il disposait au sujet des "divers cercles" ou des "systèmes parallèles." Il a déclaré que les dossiers qu'il nous avait remis contenaient les noms réels ou fictifs de tous les membres de l'organisme de Zabolin. Il était personnellement au courant de ce dernier organisme. Grâce aux fonctions qu'il remplissait et par suite de ce qu'il avait vu et entendu au cours de l'accomplissement de son travail, il a été en mesure de nous fournir d'autres renseignements et, à notre demande, il nous a dit ce qu'il déduisait de tous ces faits à la lumière de sa propre formation aux méthodes soviétiques.

### **Le système militaire parallèle**

Gouzenko a dit ceci:

"Puis, d'après des conversations entre Sokolov et Zabolin; je crois qu'ils soupçonnaient l'existence d'un système de renseignements militaires parallèle à celui de Zabolin. La même chose existait aux États-Unis, d'après le télégramme que j'ai vu. Le chef du bureau technique est aussi chef d'un système parallèle; le service des renseignements militaires en a un autre."

Ce système était apparemment dirigé par le quartier général du service des renseignements de l'armée rouge à Moscou, mais non par l'entremise du colonel Zabolin. Gouzenko déclara que ce n'est que fortuitement que Zabolin apprit l'existence de ce système au Canada, bien que lui et ses collègues immédiats eussent été au courant de l'existence de quelques autres réseaux d'espionnage parallèles fonctionnant au Canada, y compris celui de la N.K.V.D., dirigé par Pavlov (deuxième secrétaire à l'ambassade soviétique à Ottawa) et dont il est question ci-dessous:

R. . . . Il y eut aussi le cas des deux membres du bureau du conseiller commercial qui se sont rendus au bureau canadien des brevets pour demander des renseignements sur l'invention secrète du radar. Ils parlaient un mauvais anglais et les autorités canadiennes crurent qu'il s'agissait d'agents allemands et elles firent venir la police. Ils furent détenus pendant qu'on se renseignait sur leur compte, puis on les relâcha.

D. Qui se rendit au bureau canadien des brevets?

R. Deux employés du bureau du conseiller commercial.

D. Dans quelle intention?

R. Ils s'enquirent de l'invention du radar et on les soupçonna parce que ce qu'ils demandaient était secret. Ils furent appréhendés mais

relâchés immédiatement. Il va de soi que Sokolov fut prévenu et qu'il s'empressa d'avertir Zabolin. Ce dernier entra dans une grande colère et rédigea un long télégramme à l'adresse de Moscou. Il dit que le Voisin ne devrait pas recourir à des moyens aussi vulgaires. Il raconta ce qui était survenu et il dit que ces gens-là étaient des hommes du *Voisin*, c'est-à-dire de Pavlov. Il s'agissait de Matrenichev et de Zhukov.

- D. Je constate qu'il est fait mention de Matrenichev dans la pièce n° 15 mais je ne vois pas le nom de Zhukov.
- R. Je ne crois pas avoir parlé de Zhukov.
- D. Vous avez mentionné son nom, mais il n'apparaît pas dans le document en question.
- R. Non, parce qu'il s'agit de membres du bureau de l'attaché commercial où il y a cinquante employés ou plus. Je ne pouvais pas vous donner tous leurs noms. J'en ai mentionné plusieurs. Ils ont dit qu'une façon d'agir aussi imprudente attirerait l'attention des autorités canadiennes sur l'attaché militaire, mais qu'elles ne soupçonneraient pas Pavlov ou toute autre personne. Il conseilla donc à Pavlov de ne plus agir de la sorte, en lui faisant remarquer que de telles méthodes étaient vulgaires.

Il s'ensuivit un échange de télégrammes entre Zabolin et le *Directeur* à Moscou, et Zabolin en conclut qu'il existait au Canada un réseau d'espionnage analogue au sien mais qui, comme le sien, recevait ses directives du quartier général des renseignements militaires à Moscou.

Il y avait déjà eu bien des cas de friction entre les systèmes parallèles et particulièrement entre les deux réseaux d'espionnage de Pavlov et du colonel Zabolin. Gouzenko affirme que ces cas de désaccord, nés souvent d'efforts pour "former" le même agent, n'étaient pas rares non plus dans d'autres pays, comme il l'a appris au cours de l'année qu'il a passée au quartier général des renseignements de l'armée rouge à Moscou.

Par suite de l'irritation manifestée par Zabolin à l'égard de Pavlov, comme en font preuve les télégrammes qu'il avait envoyés sur l'incident rapporté ci-dessus, tous deux ont reçu des instructions simultanées du service des renseignements militaires et de la N.K.V.D. à Moscou leur ordonnant de régler toutes leurs disputes et leur disant qu'il ne devait plus y avoir de querelle entre les divers systèmes d'espionnage fonctionnant au Canada.

## Le système de la N.K.V.D.

On ne peut guère douter que la N.K.V.D., qui s'appelait auparavant le Guépéou et qui est la police politique secrète de l'Union soviétique, possède un puissant organisme au Canada. Les documents échangés entre Zabotin et le *Directeur* du service des renseignements militaires à Moscou et déposés entre nos mains, désignent la N.K.V.D. sous son nom fictif, le *Voisin*.

Dans un télégramme envoyé à Moscou, le 9 août 1945, par le colonel Zabotin, dont le nom fictif est *Grant*, celui-ci exprime des craintes sur l'opportunité d'engager un certain Norman Veall comme agent devant travailler pour lui. Il dit:

**. . . Il se peut qu'il soit déjà associé avec le Voisin.  
Je juge donc nécessaire d'avertir le Voisin . . .**

Le 22 du même mois, le *Directeur* lui répond:

**A Grant:**

**1. Votre 243.**

Nous n'avons ici aucun renseignement compromettant sur le compte de Veal. Néanmoins, vu qu'il possède une lettre de recommandation d'un sociétaire arrêté en Angleterre (lettre qu'il n'a pas pris la précaution de détruire), nous sommes forcés d'éviter tout rapport avec lui, d'autant plus que plusieurs l'appellent déjà "un Rouge".

Le Voisin doit sûrement le connaître; sinon, apprenez-lui qu'on a violé mes instructions.

Avertissez Alek qu'il ne doit avoir aucun entretien avec lui au sujet de notre travail.

*Sociétaire* est le nom fictif pour désigner un membre de tout parti communiste en dehors de l'Union soviétique. *Alek* est le professeur May.

Dans une autre pièce nous trouvons la note suivante:

**Fred—directeur de société. Antérieurement à  
l'emploi des Voisins, jusqu'en 1924.**

*Fred* est Fred Rose. *La Société* est le nom fictif désignant tout parti communiste en dehors de l'Union soviétique.

Dans un autre télégramme adressé par le colonel Zabotin à Moscou, nous lisons ce qui suit au sujet d'un agent:

**Je crois qu'il vaut mieux se débarrasser de lui ou  
le confier au Voisin.**

A ce télégramme le *Directeur* répondit qu'il vaudrait mieux attendre, vu que cet agent pourrait se montrer utile au réseau de Zabotin. Plus tard, cependant, Zabotin reçut instruction de discuter la question du transfert avec les *Voisins*.

Dans son travail à Ottawa, Zabotin utilisait Sam Carr et Fred Rose pour son réseau d'espionnage "militaire". Pavlov chercha à approcher Sam Carr pour son réseau de la N.K.V.D., mais Moscou répondit: "Ne touchez pas à Sam Carr".

Quand Moscou demanda à Zabotin s'il connaissait un certain "Norman", celui-ci répondit que non. Motinov et Zabotin crurent ensuite qu'ils l'avaient identifié; ils s'enquirent auprès de Pavlov touchant l'homme qu'ils avaient en vue et Pavlov répondit: "Ne touchez pas à Norman; nous travaillons avec lui". Zabotin adressa alors à Moscou le télégramme suivant: "Le Norman dont vous parlez est, croyons-nous, Norman Freed et 'les Voisins' s'occupent de lui". Moscou ne répondit pas à ce télégramme.

Bien que le témoignage de Gouzenko et les documents établissent l'existence de l'organisme N.K.V.D. au Canada, nous n'avons pu nous assurer de l'étendue de son infiltration et de l'identité de ses agents canadiens ou autres. Toutefois, nous possédons suffisamment de preuves pour démontrer que le système est parallèle au réseau d'espionnage militaire mais qu'il en est entièrement indépendant et absolument distinct. Gouzenko a déclaré dans son témoignage que le réseau N.K.V.D. était plus étendu que celui du colonel Zabotin, qu'il fonctionnait depuis beaucoup plus longtemps au Canada, qu'il comptait plusieurs agents parmi les membres du personnel de l'ambassade soviétique à Ottawa et qu'il était dirigé par Pavlov.

On demanda à Gouzenko d'expliquer le sens du nom N.K.V.D.

D. Qu'est-ce que la N.K.V.D.?

R. C'est le ministère des Affaires intérieures; on l'appelait antérieurement le Guépéou, mais aujourd'hui c'est la N.K.V.D.

D. Est-ce le ministère des Affaires intérieures ou une division de ce ministère?

R. C'est tout le ministère des Affaires intérieures. Elle est répandue dans chaque bureau, chaque usine, chaque régiment de l'armée rouge, chaque bureau de l'armée rouge, chaque école civile. Les représentants de la N.K.V.D. ont ce qu'ils appellent un cabinet secret.

D. Est-ce une police secrète?

R. Oui, c'est une police.

- R. Il y a un représentant officiel de la N.K.V.D. dans chaque institution, chaque école, chaque usine, chaque établissement industriel, dans l'armée rouge et même dans les services de l'État. Ce représentant a une chambre spéciale, à part, une chambre secrète, où il fait son travail. Puis il a ses agents secrets qui se mêlent aux travailleurs, aux étudiants, aux écoliers et aux employés des diverses institutions gouvernementales et civiles.

Bien que l'une des fonctions de l'unité de la N.K.V.D. à Ottawa fût manifester de surveiller les membres russes du personnel de l'ambassade et de faire des rapports à leur sujet au siège de la N.K.V.D. à Moscou, cette unité, comme on l'a déjà mentionné, dirigeait aussi un réseau clandestin d'agents canadiens. En plus de s'occuper d'espionnage, elle avait pour attributions d'enquêter sur le compte des membres du parti communiste canadien et de faire des rapports à leur sujet aux Russes. Gouzenko a déclaré ce qui suit:

- R. Je vis pour la première fois l'expression "Voisin" lorsque je travaillais à Moscou, à titre de commis du chiffre. J'ai travaillé là environ un an et, d'après les télégrammes que j'ai vus et les conversations échangées, j'ai compris que c'était là le nom fictif d'un autre système, un système parallèle, un système indépendant. Le système N.K.V.D. relève du ministre des Affaires intérieures. Il n'y a pas de commissaire maintenant. Ce système existe à titre de réseau parallèle. A mon arrivée au Canada, quelques jours plus tard, je compris que Pavlov était le chef de la N.K.V.D.; le deuxième secrétaire; il est le chef de la N.K.V.D.

- D. Existait-il un organisme de la N.K.V.D. au Canada avant l'arrivée du premier ministre plénipotentiaire russe?

- R. D'après la correspondance que j'ai lue, je crois savoir qu'il en existait un.

- D. D'après les télégrammes échangés?

- R. Et les documents.

- D. Vous pouviez constater qu'il existait un organisme de la N.K.V.D.?

- R. Oui.

- D. Si le colonel Zabotin décidait d'employer un agent, il faisait un rapport sur cet agent au *Directeur* à Moscou, n'est-ce pas?

- R. C'est exact.

- D. Il transmettait des photographies, des détails biographiques et d'autres choses du même genre?
- R. Il ne pouvait l'employer qu'avec la permission de Moscou.
- D. Lorsque le *Directeur* à Moscou obtenait les renseignements il avait sans doute le moyen de faire une enquête indépendante?
- R. C'est exact.
- D. Employait-il la N.K.V.D. à cette fin?
- R. Oui et il employait également le Komintern. Prenez le cas de Norman Veall. Il tenta plusieurs fois de se présenter à Sam Carr et à d'autres personnes et déclara qu'il voulait travailler, qu'il pouvait obtenir certains renseignements. Ils se méfièrent un peu de lui, surtout après avoir appris qu'il était en possession d'une attestation d'un communiste de Grande-Bretagne qui avait été accusé d'espionnage et qui avait passé plusieurs années en prison. Ils se méfièrent un peu parce qu'il insistait pour obtenir la permission de travailler. Ils télégraphièrent à Moscou qui répondit: "Très bien, nous allons faire une enquête". Le colonel Zabotin envoya un télégramme, conçu dans les termes suivants: "Veuillez enquêter sur Veall par l'entremise du Komintern". On possède des dossiers sur tous les communistes, au Komintern. On peut enquêter sur n'importe qui par l'entremise du Komintern. Finalement, Moscou répondit: "Oui, nous connaissons Veall, nous ne trouvons rien de compromettant contre Veall." On peut vérifier soigneusement. La N.K.V.D. peut utiliser le service des renseignements militaires ou le service des renseignements du Komintern.
- D. Supposons que le colonel Zabotin ait décidé qu'il pouvait utiliser \_\_\_\_\_; devait-il signaler la chose à Moscou?
- R. Oui.
- D. Moscou aurait alors fait une enquête par l'entremise du Komintern?
- R. C'est bien cela.
- D. Ou par l'entremise de la N.K.V.D.?
- R. C'est exact.
- D. Si quelqu'un était membre du parti communiste canadien, cela ne veut pas dire qu'on l'utilisait sans faire une enquête à son sujet?
- R. Il faut que cela vienne de Moscou. À Moscou, on aurait examiné tous les renseignements et on aurait décidé si on pouvait utiliser \_\_\_\_\_ ou quelque autre personne.

D. Chaque agent, qu'il soit membre du parti communiste ou non, doit faire l'objet d'une enquête par Moscou avant de pouvoir être employé. Est-ce bien cela?

R. Il doit faire l'objet d'une enquête.

Les documents relatifs à l'agent Germina (Hermina) Rabinowitch, dont il est question à la Section VI, mentionnent aussi le système N.K.V.D. et corroborent le témoignage de Gouzenko lorsqu'il dit que Pavlov était le chef de ce réseau au Canada. Gouzenko a témoigné ainsi qu'il suit:

R. Il fut ensuite question d'Hermina Rabinowitch. Naturellement, ces agents n'étaient pas au courant de l'existence des deux systèmes. Ils travaillaient pour la Russie. Mlle Rabinowitch adressa plusieurs lettres à l'ambassade et il va sans dire que ces lettres parvinrent à Pavlov. Il fut le premier à la voir et il songea qu'il y avait là une occasion d'obtenir un agent. Pavlov tenta alors de l'employer dans son réseau, car plus les agents étaient nombreux, plus les félicitations de Moscou abondaient. Il tenait donc à se procurer les services de cet agent.

D. Qui "il"? Motinov?

R. Non, Pavlov. Toutefois, il était clair qu'elle appartenait au service des renseignements militaires, de sorte qu'il dut la céder à Zabotin.

On trouve, dans l'un des carnets russes, une inscription relative à la visite que fit, en 1943, Hermina à Tounkin, alors conseiller de l'ambassade soviétique à Ottawa, en vue de faire un rapport sur la situation d'un certain nombre d'agents soviétiques, la plupart désignés sous des noms fictifs, qui étaient à l'oeuvre en dehors du Canada. On demandait \$6,700.00 à leur intention. L'inscription dans le carnet ajoute ce qui suit:

**. . . Après cela, Pavlov, 2e secr. voisin, demanda à son chef qui, selon Pavlov, aurait répondu: c'est leur homme et vous (Pavlov) ne devez rien faire. . . .**

Le document rapporte ensuite des discussions récriminatoires entre l'un des adjoints russes de Zabotin et Pavlov.

En outre, Gouzenko a dit ce qui suit:

D. Ainsi, le réseau de la N.K.V.D. a débuté au plus tard en 1924; il a fonctionné continuellement ici depuis lors et il est actuellement à l'oeuvre indépendamment de Zabotin?

R. Oui.

D. Et vous croyez que le réseau de la N.K.V.D. est plus vaste que celui de Zabolin?

R. Oui.

D. Et les deux sont à l'oeuvre présentement?

R. Oui.

Le témoignage rendu par Gouzenko et corroboré par les télégrammes échangés entre Zabolin et Moscou établit, à notre sens, que la N.K.V.D. a été à l'oeuvre ici, mais il est absolument impossible de dire si elle a ou n'a pas mis fin à son activité.

### **Service de renseignements navals**

Certaines preuves tendent à démontrer qu'un service de renseignements navals était en voie d'organisation. En 1944, le capitaine de 1er grade Pantzerney, qui avait travaillé à New-York avec le conseiller commercial soviétique à titre d'ingénieur de la marine, vint à Ottawa. Il échangea des renseignements avec Zabolin. Pantzerney s'était procuré certains détails sur la construction de navires aux chantiers maritimes de Halifax. Il les transmit à Zabolin et lui déclara qu'il les avait obtenus au cours de conversations avec des officiers et des ingénieurs de la marine, aux chantiers en question. Ces renseignements étaient évidemment du genre de ceux que *Surenson* était censé transmettre. Nous en parlerons plus loin (Section IV-2).

Deux hommes, officiers de marine russes, qui travaillaient dans un organisme commercial à Vancouver, vinrent à Ottawa et eurent une conférence avec Zabolin et Motinov. Au cours de cette conférence, ce dernier leur montra un rapport de deux cents pages sur les forces navales du Canada. A cet égard Gouzenko a dit:

“En outre, les représentants commerciaux s'intéressent aux forces navales non pas du point de vue commercial, mais du point de vue renseignements . . .”

Gouseev, portier à l'ambassade soviétique, fit un voyage à Vancouver et, à son retour, déclara qu'il avait parlé à un homme employé aux renseignements navals. Gouseev proféra de fortes critiques quant au travail et à la compétence de cet homme.

En 1943, le gouvernement canadien autorisa l'établissement d'un consulat soviétique à Halifax. Ce consulat existe encore. A Vancouver, il n'y a jamais eu de consulat soviétique, mais lorsque les expéditions faites de Vancouver, en vertu de l'Aide mutuelle du Canada à la Russie, commencèrent à

prendre de l'importance, Krotov, le conseiller commercial, demanda et obtint la permission du gouvernement canadien d'envoyer sur les lieux un officier chargé de l'expédition du matériel, en vue de veiller au chargement, au ravitaillement, etc. des navires. Le personnel à Vancouver comprenait deux hommes et un petit nombre d'employés de bureau. Gouzenko dit que le consul soviétique subalterne à Halifax a déjà été employé au service des renseignements militaires. Cet homme fit un voyage de Halifax en 1943 pour venir discuter certaines questions avec Zabotin.

### **Le système "politique"**

Gouzenko dit que le chef du système politique secret à l'ambassade était Goussarov, qui détient le poste officiel de deuxième secrétaire. Gouzenko ajoute que Goussarov a été l'adjoint de Malenkov, chef de la Section étrangère du comité central du parti communiste de l'Union soviétique à Moscou et qu'il (Gouzenko) a vu Goussarov travailler dans les bureaux du comité central en 1942. Goussarov arriva au Canada en 1944, à titre de deuxième secrétaire. Gouzenko déclare ce qui suit touchant Goussarov:

"Officiellement, il était censé travailler à l'Institut textile, d'après ce que j'ai lu dans un magazine canadien. Puis il vint au Canada. Goussarov n'est que le deuxième secrétaire, mais il est clair qu'il possède une autorité égale à celle de l'ambassadeur. Il est en rapport direct avec le comité central du parti communiste. C'est un organisateur du parti à l'ambassade, pour le comité central du parti communiste.

"Puis il y avait Patonya, le portier. Officiellement c'est le portier de l'ambassade, l'un des portiers. En retournant à ma chambre un soir, j'ai été surpris de constater qu'il y travaillait. J'y retournai vers une heure, parce que le colonel Zabotin m'avait dit qu'il avait un télégramme à envoyer. Je vis Patonya au travail dans ma chambre. Personne à l'ambassade ne savait qu'il travaillait dans la division secrète. Je le voyais toujours le soir. Je ne l'ai jamais vu travailler le jour, alors que je dormais ou que je travaillais. J'ai vu Goussarov en sa compagnie."

Gouzenko dit que Goussarov était chef du groupe composé de membres du parti communiste à l'ambassade soviétique à Ottawa, que ce groupe portait le nom fictif *d'Union ouvrière*, et que Goussarov était chargé, conjointement avec Pavlov mais indépendamment de lui, de surveiller l'orthodoxie politique des membres de l'ambassade.

Gouzenko témoigne qu'il avait lieu de croire que Goussarov avait en outre pour mission de transmettre les directives politiques de ses supérieurs de Moscou aux chefs du mouvement communiste canadien. Ces directives devraient porter non seulement sur les attitudes politiques générales à prendre en matière de propagande communiste, mais aussi sur la technique à suivre dans la pratique, comme, par exemple, créer des organismes d'action comme "l'Association canadienne des travailleurs scientifiques" ou s'emparer de la direction de groupements de ce genre; occuper des postes importants dans les syndicats ouvriers; au besoin, pour des fins particulières, charger certains communistes canadiens qui ne sont pas connus comme tels d'adopter provisoirement une attitude anticommuniste; faire élire des membres aux postes de commande dans les associations de jeunesse; les groupements d'amitié internationale, etc., ce qui peut être important au point de vue de la propagande.

D'après Gouzenko, ce système dirigerait aussi ce qu'il appelle le "service des renseignements du Komintern". Il semble que ce service ne s'occupe pas d'espionnage, mais qu'il est chargé d'obtenir et de transmettre à Moscou des détails, biographiques et autres, sur les communistes canadiens ou les partisans communistes. Ces "dossiers" pouvaient ensuite servir à vérifier l'exactitude des renseignements obtenus par l'entremise d'autres réseaux au sujet des agents que l'on se proposait d'employer dans l'un des systèmes se livrant à l'espionnage ou à d'autres mission spéciales.

Nous devons faire remarquer que nous n'avons de corroboration, dans aucun des documents russes qui nous ont été soumis, de cette partie du témoignage de Gouzenko concernant la transmission d'instruction d'ordre politique. Il faut en même temps se rappeler que, de par la nature même de ce système, selon la description qu'en a faite Gouzenko, il n'est pas dans l'ordre des choses de s'attendre à trouver une telle corroboration dans les documents préparés par les agents du service d'espionnage militaire. Nous nous contentons donc de rapporter le témoignage de Gouzenko relativement à ces questions simplement comme étant sa propre opinion fondée sur ses renseignements et sur son expérience à titre de membre de l'une des "sections secrètes" de l'ambassade soviétique.

Au premier abord, il nous est difficile de croire que les chefs d'un parti politique canadien quelconque accepteraient, des agents d'une puissance étrangère, des instructions concernant l'activité politique du parti qu'ils dirigent. Cependant il nous est encore plus difficile de croire que des hommes comme Sam Carr et Fred Rose, qui, ainsi que la chose a été prouvée,

ont été pendant des années les chefs d'un réseau d'espionnage dirigé par des agents d'une puissance étrangère contre le Canada, ne seraient pas également prêts à accepter, de cette même puissance étrangère, des instructions d'ordre politique concernant l'organisme qu'ils dirigeaient. Ce serait donc un manque de franchise de notre part que de ne pas rapporter cette opinion.

Dans une déclaration écrite le 10 octobre 1945 et résumant ce qu'il avait dit aux fonctionnaires de la police canadienne le 7 septembre, Gouzenko a dit ce qui suit:

**Pour un grand nombre de Russes ici et à l'étranger, il est évident que le parti communiste dans les pays démocratiques s'est depuis longtemps transformé, de parti politique qu'il était, en une agence du gouvernement soviétique, en une cinquième colonne dans ces pays en vue d'une guerre, en un instrument entre les mains du gouvernement soviétique pour créer du malaise, de la provocation, etc., etc. . . .**

L'attitude des membres du personnel de l'ambassade soviétique envers les membres "formés" du parti communiste canadien est bien résumée dans le mot russe "*NASH*", employé parfois comme constituant une phrase en soi pour désigner les membres de ce parti dans les carnets du colonel Zabotin. Traduit littéralement, le mot "*NASH*" signifie "NÔTRE" ou "IL EST DES NÔTRES".

## SECTION II. 3

# LIENS INTERNATIONAUX DU RÉSEAU DE ZABOTIN

Il n'est pas de notre ressort d'enquêter sur les menées d'espionnage dans d'autres pays, mais certains des agissements au Canada étaient tellement liés à ce qui s'est produit ailleurs que nous nous croyons tenus d'en faire mention dans ce rapport.

En général, le réseau d'espionnage militaire au Canada, dirigé par le colonel Zabotin, était une unité complète par elle-même et dirigée de Moscou. A certains moments, cependant, les documents des archives secrètes du colonel Zabotin font précisément allusion à des réseaux d'espionnage dans d'autres pays. Certains de ces documents parlent du "transfert" d'un réseau d'espionnage à un autre d'agents qui sont rendus ou sont sur le point de se rendre au Canada en provenance d'un autre pays, ou dans un autre pays en provenance du Canada.

C'est ainsi qu'à l'été de 1945, on apprit que M. Alan Nunn May quitterait probablement bientôt le Canada pour aller travailler dans le Royaume-Uni. La nouvelle a donné lieu à une série de télégrammes échangés entre Moscou et l'attaché militaire soviétique à Ottawa. Gouzenko a apporté trois de ces télégrammes.

*Le Directeur* à Moscou a télégraphié à Zabotin, à Ottawa, le 30 juillet 1945, ce qui suit:

No 10458

30.7.45

**A Grant**

**Renvoi n° 218.**

**Prenez et télégraphiez mesures pour la rencontre, et le mot de passe d'Alek, avec notre homme à Londres. Cherchez à obtenir de lui, avant son départ, des renseignements détaillés sur la marche des travaux relatifs à l'uranium. Discutez avec lui: croit-il avantageux pour notre entreprise de rester sur les lieux; sera-t-il en mesure de le faire ou est-il plus utile pour lui et plus urgent de partir pour Londres? Dans la**

\*

**première partie**

\*

**Directeur. 28.7.45**

**Grant  
31.7.45**

\* Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

Zabotin a télégraphié au *Directeur* au début du mois d'août ce qui suit, à ce sujet:

244

Au *Directeur*,

Nous avons arrêté les conditions d'une rencontre avec Alek à Londres. Alek travaillera à King's College, Strand. Il sera possible de le trouver là en consultant l'annuaire du téléphone.

Rencontres: Octobre 7.17.27 sur la rue en face du British Museum. L'heure, 11 heures du soir. Signe d'identité:—Un journal sous le bras gauche. Mot de passe:—Amitiés de la part de Mikel (Maikl). Il ne peut demeurer au Canada. Au début de septembre, il devra se rendre à Londres en avion. Avant son départ, il se rendra aux usines d'uranium, dans le district de Petawawa, où il restera environ deux semaines. Il a promis, si faire se peut, de nous rencontrer avant son départ. Il a dit qu'il devait venir l'année prochaine passer un mois au Canada. Nous lui avons remis 500 dollars.

Grant.

Ces dispositions n'ont pas reçu l'entière approbation du *Directeur*, et le 22 août nous trouvons sa réponse:

11955

22.8.45

Renvoi n° 244

Les mesures arrêtées pour la rencontre ne sont pas satisfaisantes. Je vous fais part de nouvelles mesures.

1. Endroit:

En face du British Museum, à Londres, sur la rue Great Russell, de l'autre côté de la rue, près de la rue Museum, venant du côté du Tottenham Court Road, je répète Tottenham Court Road, Alek vient en marchant du Tottenham Court Road, l'agent de liaison vient de l'autre côté—Southampton Row.

2. Heure.

Comme vous l'avez indiqué, cependant, il serait plus avantageux d'opérer la rencontre à 20 heures, si cela convenait à Alek, vu qu'à 23 heures

il fait déjà nuit. Quant à l'heure, entendez-vous avec Alek à ce sujet et faites-moi connaître la décision. Au cas où la rencontre n'aurait pas lieu en octobre, l'heure et le jour seront répétés dans les mois suivants.

3. Signes d'identité:

Alek aura sous le bras gauche le journal "Times", l'agent de liaison aura dans la main gauche le magazine "Picture Post".

4. Mot de passe:

L'agent de liaison: "Quel est le plus court chemin pour se rendre au Strand?"

Alek: "Venez avec moi. Je m'en vais de ce côté."

Au début de sa conversation d'affaires, il dit: "Amitiés de la part de Mikel".

Faire rapport sur la communication des conditions à Alek.

18.8

Directeur.

22.8.45

Grant.

Une section du dossier russe concernant Sam Carr renferme, de la main du lieutenant-colonel Rogov, les paragraphes suivants, dans une liste de tâches préparées pour lui par ses maîtres russes et portant le titre "Tâche n° 2 du 15.6.45":

TÂCHE N° 2 du "15.6.45"

FRANK: 1. Sur la foi de renseignements antérieurement communiqués au sujet de A. N. Veale (un Anglais), nous savons que jusqu'en 1942 il a travaillé dans le service météorologique de la Royal Air Force, à Cambridge. Il fut ensuite envoyé au Canada chargé d'une mission scientifique. Avant son départ, Veale ~~regard~~ est censé avoir reçu des instructions de son directeur de se mettre en contact avec votre société. \*

Nous voudrions maintenant obtenir plus de détails au sujet de Veale, de sorte qu'il serait bon que pour la prochaine

\*Les caractères ombrés indiquent le mot raturé dans le document original.

rencontre (15.7.45) vous nous fournissez, par écrit, des éclaircissements relativement aux questions suivantes:

- (a) Veale a-t-il réellement travaillé au service météorologique de la Royal Air Force à Cambridge et sa mission (séjour) au Canada a-t-elle un rapport direct avec son service en Angleterre.
- (b) Si ces faits sont confirmés, vous devriez chercher à entamer une conversation franche avec lui Veale et lui ~~poser~~ poser directement la question, lui demander ce qu'il attend de vous. \*  
\*
- (c) Cependant, si, au cours de la conversation, Veale faisait allusion au fait qu'il est membre de la société et aux instructions de son directeur en Angleterre de se mettre en contact avec la société canadienne, demandez-lui alors de donner le nom de la personne qui lui a donné ces instructions.
- (d) N'acceptez de Veale aucun document et ne faites pas voir que vous vous intéressez à ses renseignements, quels qu'ils soient.

Un autre exemple de la liaison établie à Moscou entre les réseaux au Canada et dans le Royaume-Uni nous est fourni par une partie d'un document de la main du lieutenant-colonel Motinov, apparemment un projet de télégrammes qui a été autorisé plus tard par le colonel Zabotin, chiffré par Gouzenko et envoyé à Moscou:

Au Directeur, Renvoi n° \_\_\_\_\_

Je vous transmets les mesures relatives à la rencontre de Berman à Londres. La rencontre aura lieu deux semaines après le départ de Berman de Montréal, en tenant le premier dimanche après son départ pour la date de son départ, même s'il était parti

\*Les caractères ombrés indiquent le mot raturé dans le document original.

un mercredi. La rencontre aura lieu à 15 heures dimanche, en face du bureau du haut commissaire du Canada, Londres, S.W.1. (Canada House, square Trafalgar.) Si, le premier dimanche, la rencontre n'a pas lieu, elle sera remise au dimanche suivant à la même heure, et ainsi de suite jusqu'à ce que le contact ait été établi. Berman sera en habits civils—complet brun (cheviotte) à carreaux, sans chapeau, et aura un journal dans la main droite.

Mot de passe: "Comment va Elsie?"

Berman répondra: "Elle va bien."

Ensuite notre homme lui remettra une lettre signée "Frank".

Si la rencontre à l'endroit désigné s'avérait impossible, ou incommode pour nous, Berman enverra son adresse à sa femme; celle-ci la passera à Debouz et ce dernier à nous, et il sera peut-être possible que la rencontre ait lieu à sa demeure. Quand vous nous avertirez que la rencontre est plus commode à sa demeure, nous le dirons à Debouz qui, à son tour, le dira à la femme de Berman. Cette dernière lui écrira une lettre renfermant la phrase suivante: "Ben ne se sent pas très bien." Il attendra ensuite que la rencontre se fasse à son appartement.

Renseignements supplémentaires.

Est devenu membre du parti en 1938. ~~Avait un~~ \*  
\* ~~commerce.~~ A été agent d'assurance. Sa femme est devenue membre du parti en 1939. Pendant la période où le parti était hors la loi, il a travaillé au bureau central du parti, où il s'occupait d'organisation.

Ces exemples de liaison, ou de déplacements, entre les réseaux soviétiques au Canada et ceux d'autres pays ne se sont pas limités à la Grande-Bretagne. On trouve un exemple d'un contact semblable aux États-Unis dans une page arrachée d'un des carnets secrets du lieutenant-colonel Motinov.

#### A Debouz

Steinberg—"Berger". 4133.

Debouz doit se mettre en relation avec Berger et, selon les circonstances, doit lui proposer de travailler pour nous ou pour la société. Établir contact à Wash-

\*Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

ington avec la personne de Debouz. Préparer rencontre et télégraphier. Remettre 600 dollars. Si Debouz ne pouvait se rendre aux États-Unis d'Amérique, il devrait écrire à Berger d'aider la personne qui remettra la lettre à Berger.

12.5.45 22.00 St. Patrick & Cumberland

D'autres documents donnent de nombreux détails sur les relations entre l'organisme du colonel Zabotin, l'organisme de Pavlov (N.K.V.D.) et un réseau d'agents secrets agissant sur le continent européen. Ils montrent, entre autres choses, qu'en une occasion en 1944 la somme de 10,000 dollars fut transmise au réseau européen, avec l'aide d'un agent secret au Canada et par l'intermédiaire d'une maison commerciale de New-York, conformément aux instructions du colonel Zabotin. Cette affaire est traitée à la Section VI et il en est question plus haut dans nos considérations sur la N.K.V.D.

## SECTION II. 4

### LE KOMINTERN

Gouzenko a déclaré devant nous que l'Internationale communiste, ou "Komintern", dont Moscou avait annoncé la liquidation au monde le 15 mai et le 10 juin 1943, continuait d'exister et de fonctionner clandestinement.

Dans sa déclaration du 10 octobre 1945, Gouzenko dit:

**L'annonce de la dissolution du Komintern fut probablement la plus grande farce communiste de ces dernières années. Seul le nom fut liquidé en vue de rassurer l'opinion publique dans les pays démocratiques. Le Komintern existe toujours et continue son travail.**

Les documents soumis par Gouzenko confirment ce témoignage.

La Fiche d'Inscription, qui figure au début du dossier de 1945 sur Sam Carr, organisateur national du parti communiste (ouvrier-progressiste) canadien conservé à l'ambassade soviétique, contient aux Détails biographiques miméographiés la note suivante, écrite en russe à la machine à écrire:

**On peut se procurer des renseignements complets sur sa biographie au Centre du Komintern.**

Des témoignages entendus il ressort que ce document où il est question, au temps présent, du Komintern, avait été préparé par le Lt.-col. Rogov au début de 1945.

Gouzenko a donné la définition suivante du Komintern:

"L'Internationale communiste, ou Komintern, est l'état-major qui dirige les opérations des partis communistes du monde entier."

On a interrogé Gouzenko plus avant au sujet de la note ci-dessus qui figure au dossier de Carr:

D. Je voudrais revenir un instant sur cette dernière question, pour être sûr de la bien comprendre. Je regarde en ce moment la pièce 19, la première feuille, qui porte en en-tête les mots "Fiche d'Inscription", et où il s'agit de Sam Carr. Les dernières lignes du document donnent des renseignements biographiques complets. C'est vraisemblablement le formulaire avant qu'il ne soit complété. Ensuite viennent les mots . . . "du Komintern. A une excellente connaissance de la langue russe; est diplômé de l'école Lénine à Moscou." Si le Komintern désigne l'organisme de Moscou qui, crois-

je savoir, dirige le parti communiste en Russie et à l'étranger, cette mention à la fiche de Carr veut-elle dire que celui-ci est membre de cet organisme?

R. Non.

D. Bon; quelle est l'explication en ce cas?

R. Chaque communiste a sa fiche au Komintern, à Moscou. Pour chacun des communistes du monde entier il existe un dossier au Komintern, à Moscou. On trouve des renseignements plus complets sur les dossiers du Komintern.

D. Donc cette note sur la fiche d'inscription signifie que celui qui veut obtenir plus de renseignements sur Carr qu'elle n'en comporte peut les y trouver dans un dossier à Moscou?

R. C'est exact.

D. Ai-je donc raison de conclure que le mot "Komintern" est également employé en Russie pour désigner le secrétariat à Moscou des partis communistes étrangers? Est-ce exact?

R. Non. Le Komintern ou Internationale communiste est comme un état-major d'où sont dirigées les opérations du parti communiste à travers le monde.

D. C'est à peu près ce que j'ai dit. Un état-major?

R. Oui.

D. La première feuille de la pièce 19-A n'a pas été tapée à la machine à écrire avant le début de 1945, mais il y est fait mention du Komintern, n'est-ce-pas?

R. Oui.

D. Mais le Komintern n'est-il pas censé avoir été aboli avant 1945?

R. Censé avoir été aboli en 1943; mais ce n'est pas le cas.

D. N'a-t-il pas été aboli?

R. Non.

D. En 1945 Rogov avait tapé à la machine ou fait taper une note à l'effet que les documents du Komintern existaient toujours et qu'il était loisible de les consulter?

R. Il savait fort bien que le Komintern existait à Moscou.

D. Rogov savait que le Komintern n'avait pas été liquidé et que les dossiers complets s'y trouvaient toujours?

R. C'est exact.

D. Il aurait été possible—je ne dis pas que c'était le cas—que le Komintern ait été liquidé en tant qu'organisme, mais qu'on ait en même temps conservé les dossiers?

R. C'est exact, et tout le personnel existe toujours à Moscou; seul le nom a été aboli.

Gouzenko, dans le témoignage qu'il a donné sur le Komintern, en parle généralement comme d'un état-major d'où sont dirigées les opérations des partis communistes à l'étranger sous divers aspects, y compris les aspects politiques. Son témoignage complet a trait cependant au rôle joué par le Komintern spécialement dans les opérations d'espionnage, puisque c'était dans un des services d'espionnage que Gouzenko avait acquis son expérience personnelle.

Avant de venir au Canada à l'été de 1943, Gouzenko, comme nous l'avons déjà noté, avait travaillé pendant un an au "Centre" du *Directeur* du service des renseignements militaires à Moscou. Il a déclaré qu'il y avait chiffré et déchiffré des dépêches en provenance ou à destination d'autres pays, par lesquelles était révélée l'affectation des partis communistes locaux à des fins d'espionnage, au moyen de réseaux organisés de façon à peu près semblable à celui que devait diriger le colonel Zabotin au Canada.

Un aspect de l'activité du Komintern est illustré par l'affaire du "passeport Witczak". Il a été prouvé que Sam Carr, organisateur national du parti ouvrier-progressiste, agissant d'après des instructions reçues de Moscou et transmises par le colonel Zabotin et ses assistants, avait entrepris en 1944 d'obtenir illégalement un passeport canadien pour un agent soviétique en Californie. Au mois d'août 1945 il parvint effectivement à obtenir ce passeport par contrefaçon et corruption. On en avait besoin pour remplacer un passeport canadien, à la veille d'expirer, et qui avait été entre les mains d'un agent soviétique habitant les États-Unis depuis 1938. Le passeport primitif avait été obtenu par des agents russes d'un soldat canadien de la Brigade internationale en Espagne pendant la guerre civile dans ce pays, et l'agent soviétique en Californie avait vécu aux États-Unis sous le nom et avec le passeport de ce canadien. Cette question est plus longuement traitée à la Section V.

Il ressort des témoignages que le *Directeur* à Moscou avait l'intention de développer de façon considérable ce système d'établissement d'agents, possédant de faux papiers, non seulement à l'étranger, où ils se feraient passer pour des Canadiens, mais au Canada même. Dans ce but également les services de Sam Carr furent retenus.

Ainsi on trouve sur l'une des pages du dossier russe sur Sam Carr la liste suivante de missions intitulée "Tâche n° 3 du 1.8.45":

1. Conditions que doit observer une personne en séjour "illégal" (nationalité, citoyenneté, occupation, éducation, connaissance des langues, situation familiale et pécuniaire, etc.)
2. Moyens de légalisation (organisation d'une entreprise commerciale, entrée comme associé dans une maison d'affaires, genre d'affaires, entrée comme employé dans un bureau, engagement volontaire dans l'armée, acceptation d'un emploi.)
3. Papiers que doit posséder une personne en séjour "illégal" (passeport, divers certificats, références, lettres de recommandations, etc.)
4. Moyens les plus commodes de se faufiler au pays.
5. Procurer un logis sûr et des ressources pécuniaires à la personne en séjour "illégal" pendant qu'elle se familiarise avec son milieu. ~~Les possibilités~~ \*  
d'attirer
6. Révéler les moyens d'influence du gouvernement anglais sur la politique étrangère du Canada.
7. Conditions pour être admis au pays et y circuler.
8. Conditions d'adaptation et d'existence au pays.
9. Méthodes de contre-espionnage. Organisation des services provinciaux et fédéral de contre-espionnage.

Le colonel Zabotin et ses collègues attachaient certainement beaucoup d'importance à ces choses et la page suivante du dossier, sous la rubrique "Confié personnellement, le 16.8.45" contient les notes suivantes:

#### La Tâche

1. Rédiger un rapport sur la technique à utiliser dans la fabrication des passeports et autres papiers, ayant soin d'indiquer avec précision qui, de votre côté (celui de Frank), se livre à ce travail.
2. Quels documents on peut fabriquer et recevoir par votre entremise.

Il existe également d'autres témoignages d'où il ressort que d'autres faux passeports canadiens avaient été obtenus antérieurement au passeport Witczak. Un certain colonel Milstein, venu en Amérique du Nord à l'été de

\* Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

1944, sous le couvert d'un courrier diplomatique, et détenteur d'un passeport soviétique au nom de "Milsky", pour inspecter les réseaux de l'agence au Mexique, aux États-Unis et au Canada, s'était surtout intéressé à profiter de nouveau des services de personnes au Canada qui, quelque temps auparavant, avaient aidé à l'obtention de passeports illégaux. Il avait discuté longuement cette question avec Sam Carr et, selon Gouzenko, il avait fait rapport à Moscou qu'il était possible de faire beaucoup dans ce domaine.

L'un des documents figurant au dossier de Sam Carr fait mention de cette entrevue entre le colonel Milstein, dont le nom fictif était "*le Commandant*", et Carr.

Sam, 14 Montrose, Lloydbrook 7847.

14.6.44. Le Commandant a vu Sam avec qui il a fixé des entrevues entre lui et Léon, une fois tous les trois mois. L'entrevue régulière a été fixée au 15.9.44, à 21.00 Boulevard Dominion (en face de l'hôtel Windsor) à Montréal. Le 15.9.44 discuter:

1. Qui prépare les passeports, c'est-à-dire quelle sorte de gens est-ce. Ne sont-ce pas les vieux cordonniers qui ont échoué il y a quelques années? 2. Emporter de l'argent à la réunion.

*Soulier* est un nom fictif employé par le service d'espionnage militaire russe pour désigner un passeport, et *cordonnier* désigne une personne fabriquant ou obtenant des passeports pour le service.

Le fonctionnement efficace de cet organisme du Komintern est indiqué en outre par l'intérêt considérable et systématique manifesté par le *Directeur* à Moscou à l'endroit de tous les agents qui n'étaient pas des Russes et à l'endroit du recrutement de nouveaux agents. Avant que le colonel Zabotin puisse employer un nouvel agent il devait en proposer le nom à Moscou, et fournir des détails. Moscou contrôlait ensuite de son côté—on peut supposer qu'on employait pour cela l'un des autres services de l'agence—avant de donner ou de refuser le consentement.

## SECTION II. 5

### MÉTHODES DE RECRUTEMENT

L'un des principaux buts de Zabotin au début de son activité était de recruter des personnes prêtes à fournir des renseignements secrets. La qualité essentielle que l'on réclamait des personnes à recruter était qu'elles aient la foi en l'idéologie communiste, ou qu'elles soient, tout au moins, sympathiques ou susceptibles de le devenir. L'ingéniosité manifestée par la méthode employée pour faire entrer les agents possibles dans le "réseau" indique que le système avait été perfectionné en vue de parer à toutes les éventualités. On en trouve la preuve évidente dans la façon dont on choisissait et étudiait les personnes en mesure de fournir des renseignements secrets, ou que l'on pouvait utiliser comme agents de liaison, ou qui avaient une faiblesse quelconque que l'on pouvait exploiter. Les méthodes d'approche variaient avec la personne et avec sa situation.

La première page de chaque dossier conservé par le colonel Zabotin sur ses agents canadiens consistait en une formule polygraphiée intitulée "Fiche d'inscription" et comportant les divisions suivantes:

1. NOM, PRÉNOM, PATRONYME \_\_\_\_\_
2. PSEUDONYME \_\_\_\_\_
3. DEPUIS QUAND DANS LE RÉSEAU \_\_\_\_\_
4. ADRESSE:
  - a) BUREAU \_\_\_\_\_
  - b) DOMICILE \_\_\_\_\_
5. LIEU DE TRAVAIL ET EMPLOI \_\_\_\_\_
6. SITUATION FINANCIÈRE \_\_\_\_\_

DÉTAILS BIOGRAPHIQUES:

\_\_\_\_\_

Il importait surtout, comme on l'a indiqué, que les opinions idéologiques des agents en perspective soient nettement connues et que leurs tendances naturelles fassent l'objet d'une enquête complète, afin que la méthode d'approche et de persuasion puisse être modifiée en conséquence.

## **Le parti communiste—grande base de recrutement**

Il devint manifeste, dès le début de cette enquête, et ce fait a été confirmé de façon absolument certaine par tous les témoignages recueillis, que le mouvement communiste constituait la grande base sur laquelle le réseau d'espionnage fut constitué, et que, non seulement il lui fournissait un personnel aux mobiles convenablement "façonnés", mais encore un cadre qui allait effectivement permettre un recrutement efficace et sûr.

Dans tous les cas sauf un, il a été prouvé que les agents d'espionnage canadiens de Zabotin étaient des membres du parti communiste ou des sympathisants. L'exception était Emma Woikin, qui, à en croire les témoignages, n'entrait pas dans cette catégorie. Son mobile était la sympathie qu'elle avait pour le régime soviétique, fondé, comme elle disait, "sur ce que j'ai lu".

A cause de la constatation de ce fait il nous fut nécessaire de déterminer la situation de toutes les personnes dont la conduite faisait l'objet d'une enquête, quant à l'idéologie communiste et dans leur rapports avec les communistes.

Zabotin constata qu'il existait déjà à Ottawa, Montréal et Toronto, de nombreux groupes d'étude qui étudiaient la philosophie communiste et ses méthodes et où on lisait et discutait les ouvrages de Marx, d'Engels de Lénine et d'autres auteurs plus récents. Pour les profanes, ces réunions revêtaient divers aspects: réunions mondaines, soirées musicales ou débats sur la politique internationale et l'économie politique. Certains de ces groupes percevaient des cotisations et l'argent donné servait à diverses fins comme l'aide aux chefs du parti communiste et à l'achat de documentation communiste.

Ces groupes d'étude étaient en fait des "cellules" qui servaient de centres de recrutement des agents et de moyen de former l'état d'esprit nécessaire, première condition exigée pour pouvoir éventuellement servir l'Union soviétique de façon plus pratique.

Occasionnellement, ces groupes recevaient la visite de dirigeants du parti qui se tenaient en contact étroit avec eux et faisaient évidemment rapport au colonel Zabotin sur la compétence des "candidats" à devenir des agents parfaitement qualifiés.

Quand on constatait que les "candidats" remplissaient toutes les conditions requises, ils étaient enrôlés définitivement comme "agents" et on leur assignait certaines tâches.

La méthode suivie, comme le révèlent les documents, était la suivante: Un membre de rang supérieur du parti communiste canadien, comme, par exemple, Sam Carr, organisateur du parti pour tout le Canada, ou Fred Rosé, organisateur pour la province de Québec, proposait certains communistes à l'un des collègues russes de Zabotin comme agents d'espionnage éventuels. Le colonel Zabotin se procurait des détails au sujet du "candidat", y compris ses "possibilités", ce qui veut dire l'emploi qu'il occupe et les renseignements auxquels il a accès, et il faisait parvenir tous ces détails à Moscou. Moscou télégraphiait alors à Zabotin pour lui accorder ou lui refuser la permission de se servir du "candidat" en question. La preuve démontre que Moscou faisait d'abord sa propre enquête par l'entremise, comme le dit Gouzenko, d'un de ses réseaux parallèles d'information.

Parfois, Moscou prenait l'initiative de suggérer à Zabotin les noms de certains communistes au Canada qui devaient être approchés et embauchés pour faire de l'espionnage. La preuve démontre que Moscou a agi de la sorte en consultant les listes de communistes non-russes dont les noms et les dossiers étaient conservés dans les archives à Moscou peut-être même à leur insu.

La preuve démontre que les agents recruteurs d'espions avaient recours, pendant leur travail, à des rapports, y compris des rapports psychologiques, sur des communistes canadiens, dont la rédaction faisait parti de l'organisation de la "cellule" secrète de ce parti. Apparemment, ces rapports sur chaque communiste en particulier étaient rédigés par d'autres communistes qui avaient fait leur connaissance grâce à leur participation conjointe comme membre d'un groupe d'étude. On peut en déduire que ces rapports psychologiques passaient ensuite par la filière des diverses cellules pour parvenir finalement aux communistes de rang supérieur qui s'en serviraient pour des fins jugées nécessaires. De toute évidence, ces rapports facilitent le choix de communistes canadiens invités à se livrer à l'espionnage et aident les Russes à déterminer le mode d'approche. On tentait d'abord de s'assurer de l'état d'esprit de la recrue sur laquelle le parti communiste avait les yeux, avant que celle-ci ne puisse se rendre compte des intentions sinistres qu'il avait et cela faisait normalement partie de ses agissements et de son organisation. Cela faisait aussi partie de la technique du parti communiste dans le recrutement de ses membres.

Une inscription dans un des carnets de notes russes donne une idée du travail en sous-main qui s'est fait au sujet de Ned Mazerall (nom fictif: *Bagley*) avant que celui-ci ne soit approché directement pour le prier de se livrer à l'espionnage. C'est apparemment Fred Rose, M. P., (*Fred* ou

*Debouz*) qui désigna Mazerall aux Russes et on s'arrangea pour qu'il soit approché par le capitaine Gordon Lunan (*Back*). Rose rencontra ensuite Lunan, comme celui-ci l'avoue dans son témoignage, et de cette réunion résulta l'enrôlement direct de Lunan dans le réseau d'espionnage du lieutenant-colonel Rogov (*Jan*). D'après le plan alors tracé et mis à exécution plus tard, comme nous l'ont dit Lunan et Mazerall, Lunan devait approcher Mazerall et l'enrôler dans le réseau d'espionnage.

Une première inscription dans les carnets de notes russes est ainsi libellée:

3. Bagley—jusqu'ici aucun contact n'a été établi. Les deux principales raisons sont qu'il demeure trop loin de la ville et qu'il subit l'influence de sa femme qui ne veut pas qu'il rencontre les membres de la société. A Back qui lui propose de le rencontrer, Bagley répond qu'il est occupé, qu'il demeure loin et il l'invite plutôt à se rendre chez lui. Back lui répond qu'il le rencontrera entre le 20.5 et le 5.6. Il ajoute que Bagley ne connaît rien de son travail immédiat, vu que Fred Debouz ne lui a parlé que d'une façon générale et a recommandé que Back l'étudie en détail et ne commence à travailler avec lui qu'après une telle étude.

\*  
†

Dans son premier rapport sur ses démarches, Lunan écrit ce qui suit à Rogov au sujet de Mazerall, à la date du 28 mars 1945:

Bagley: Je n'ai pas pu encore le voir. Il n'a pas été un partisan très assidu ni très zélé pendant plusieurs mois quoiqu'il manifeste maintenant plus d'enthousiasme. Il vit à la campagne et sa femme est opposée à ce qu'il s'occupe de politique. Il me fait l'impression d'être quelque peu naïf, politiquement parlant, et je ne presserai pas les choses pour quelque temps. Je verrai à faire plus ample connaissance avec lui, autant que faire se peut, et à gagner sa confiance en collaborant avec lui à certains articles scientifiques. Je ferai rapport sur lui la prochaine fois.

Il est significatif que ce rapport ait été écrit par Lunan, d'après son propre témoignage, avant d'avoir rencontré Mazerall, et les remarques

\*Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

†Le mot en caractères gras indique une insertion dans le document original.

qu'il fait ici sur son caractère ne sont que simple ouï-dire. Au début de la même lettre à Rogov, Lunan avait fait remarquer ceci:

**Je veux qu'il soit bien compris que je ne connais très bien ni Bacon, ni Bagley, ni Badeau, soit personnellement soit politiquement, et qu'ils ne me connaissent pas davantage.**

Lunan a également reçu d'une source quelconque de l'organisation communiste qu'on n'a pas pu découvrir, un rapport préliminaire sur le professeur Halperin (*Bacon*) et voici ce qu'il écrit dans sa première lettre à Rogov:

**Bacon:—J'ai reçu un excellent rapport sur Bacon et j'ai pu lui parler plus franchement qu'aux autres.**

Les fiches que possèdent les sections secrètes du mouvement communiste permettent à un membre secret de vérifier les "lettres de créance" de tout autre membre qu'il ne connaît pas mais qui l'aborde pour l'inciter à se livrer à un travail clandestin. Voici ce que Lunan disait de Durnford Smith dans sa première lettre à Rogov:

**Démarches quelque peu retardées . . . à cause de la prudence manifestée par Badeau (c'est probablement une bonne chose) en vérifiant de son côté mes lettres de créance . . .**

Un peu plus bas, dans la même lettre Lunan parle encore du même homme:

**Badeau:—a été lent à se rendre à mes instances et n'a pas voulu s'engager tant qu'il ne se serait pas assuré lui-même de ma bonne foi. Une fois rassuré il a promis de collaborer . . .**

Voici ce que dit à son sujet le lieutenant-colonel Rogov dans ses notes manuscrites portant comme rubrique: "*Résultats de la dernière réunion du groupe de Back*":

**4. Back lui-même n'a pas de chances de succès. On l'utilise comme agent de liaison.**

*Le Directeur* à Moscou a parfois pris l'initiative d'indiquer dans quel ministère ou organisme du gouvernement canadien il désirait voir son personnel du Canada former des agents en vue de faire de l'espionnage. Voici, par exemple, ce que contient un télégramme de Moscou au colonel Zabotin:

**2. Nous nous intéressons assurément à obtenir des gens des ministères mentionnés. Après l'organisation définitive des personnels, que Frank recommande un ou deux candidats à notre examen.**

*Frank* est le nom fictif de Sam Carr. Ce pseudonyme lui fut donné parce que celui de *Sam* qu'on lui avait d'abord attribué était considéré comme trop révélateur de son nom authentique. Les "ministères mentionnés" veulent dire les quartiers généraux des trois ministères de la Défense nationale.

Le *Groupe de recherches* composé de Halperin, Durnford Smith et Mazerall, sous la direction de Lunan, montre bien avec quelle facilité le *Directeur* à Moscou pouvait obtenir des agents d'espionnage parmi les membres secrets du parti communiste canadien faisant partie d'organismes canadiens choisis. Deux des trois hommes de science étaient membres d'une cellule communiste composée de savants dont la plupart à l'emploi du Conseil national de recherches d'Ottawa. Nous n'avons aucune preuve qu'avant la fin de mars 1945 les membres de ce groupe songeaient à faire de l'espionnage au Canada ou à commettre quelque acte illégal. Toutefois, ils veillaient à ce qu'aucun de leurs compagnons de travail ne soit au courant de leurs idées politiques ou de l'existence de leur groupe d'études clandestin. Lunan rapporte à leur sujet à Rogov qu'*avant* de les approcher pour des fins d'espionnage:

**Ils sentent déjà la nécessité d'écarter tout soupçon et d'entourer de précautions extraordinaires leurs réunions courantes (qui ont lieu environ tous les quinze jours), puisqu'ils ne sont affiliés à aucun groupement politique. Un ou deux se sont même opposés à l'admission de nouveaux membres dans notre groupe sous prétexte que cela compromettrait leur propre sécurité.**

Cependant, le service des renseignements militaires soviétiques désirait avoir d'autres espions dans les organismes de recherches scientifiques au Canada. L'entrevue entre Rose et Lunan, qui donna lieu à la rencontre entre Lunan et Rogov, amena ce dernier à recommander à Lunan d'engager Halperin, Durnford Smith et Mazerall comme agents d'espionnage. Voilà comment, quelques semaines plus tard, on trouva ces trois hommes de science canadiens occupés activement à des actes d'espionnage.

Ainsi, en peu de temps, un groupement qui s'occupait tout simplement de discussions politiques et qui était composé d'hommes de science,

membres d'un parti politique canadien, fut, sur les instructions de Moscou, transformé en un organisme d'espionnage actif, opérant contre le Canada pour le compte d'une puissance étrangère. Il est particulièrement renversant de constater que l'initiative d'une telle transformation n'est aucunement venue des trois savants eux-mêmes.

### **Importance attachée au recrutement**

Les documents établissent combien on insistait sur le recrutement. Outre ceux dont il a déjà été question, mentionnons les extraits suivants:

**Chef d'escadrille Mat Nightingale . . .**

- . . . Tâche 1. Recrutement.  
2. . . .

**ALEK. 1. . . .**

2. Caractéristique du travail des laboratoires et des gens. L'ami Henry \_\_\_\_\_.

. . . .

6. Que penser de son ami, \_\_\_\_\_, des possibilités et de la proposition de développement. . . .

**Sam a proposé Foster.**

- . . . 5. Vos possibilités en ce qui concerne le choix de personnes dans les états-majors généraux des forces armées.

Dans le dossier de Sam Carr, Rogov, qui l'a préparé, note que l'une des tâches confiées à Carr était la suivante:

4. Pouvez-vous étendre notre travail au ministère de la Défense nationale, au ministère de l'Air, au ministère de la Marine ou encore à leurs personnels militaires?

Présentement, ces domaines nous intéressent vivement, et nous voulons que vous fassiez tous les efforts possibles à cet égard.

La réponse de Carr, inscrite par Rogov, est la suivante:

Tout sera élucidé en juillet-août, car présentement, les personnels sont remplacés par des hommes qui ont servi au front.

Le 2 août 1945, Zabotin télégraphia à Moscou:

2. Sam a promis de nous fournir plusieurs officiers de l'administration centrale des forces actives. Il est assez difficile de le faire, à l'heure actuelle, vu qu'on est en voie d'opérer un remaniement de remplir les cadres du personnel avec des officiers revenus d'outre-mer.

\* A cela, le Directeur (Moscou) répondit le 14 août 1945:

2. Nous nous intéressons assurément à obtenir des gens des ministères mentionnés. Après l'organisation définitive des personnels, que Frank recommande un ou deux candidats à notre examen.

Les divers documents russes parlent souvent de l'importance attachée au recrutement de nouveaux agents durant les années de guerre, mais il semble qu'on soit revenu beaucoup plus fréquemment sur la question au cours de 1945.

Les témoignages révèlent aussi que des membres clandestins du parti communiste ont joué un rôle important en plaçant d'autres communistes clandestins au service de l'État dans diverses situations propices non seulement à l'espionnage, mais encore à la propagande ou à d'autres fins.

### **Emploi de méthodes complémentaires de recrutement**

La plupart des "agents" étaient recrutés au sein des "cellules" communistes, après avoir fait l'objet d'un examen approfondi et avoir été jugés suffisamment endoctrinés. Toutefois, les Russes employaient aussi des méthodes de nature différente, *en vue* d'étendre leurs réseaux de cinquième colonne.

#### **a) Relations sociales**

Par exemple, certains fonctionnaires russes cherchèrent à exploiter leurs relations sociales ou leurs rapports diplomatiques avec des personnes au service du gouvernement canadien. L'une des pièces à conviction est un document écrit à la machine en russe, préparé en novembre 1944 par le lieutenant-colonel Motinov pour être soumis au colonel Zabotin et signé par ce dernier de son nom fictif *Grant*, et porte la note "Je confirme". Le document a pour titre "Questions à élucider par l'entremise de Lamont (Motinov) et de Brent (Rogov) touchant Jack et Dick." Il fut préparé

\*Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

pour répondre à certaines questions posées par Moscou, alors qu'il semblait exister de la confusion touchant l'identité de "Jack", "Dick" et d'une autre personne, qui avaient fait l'objet d'un rapport transmis par Zabolin. Bien que le document en question ne mentionne que deux hommes, c'est un excellent exemple de la méthode employée dans le cas des personnes que l'on espérait recruter par ces moyens. La pièce à conviction se termine par l'énoncé suivant:

**Le premier, aussi bien que le second, occupent des postes importants. En conséquence, ils se sont engagés, en apposant leur signature, à ne pas divulguer de secrets militaires. C'est pourquoi le travail doit revêtir le caractère habituel: quelque chose de personnel dans les conversations sur divers sujets, en commençant par soi-même, sa propre biographie, son travail et sa vie quotidienne, et en posant parfois des questions, comme s'il s'agissait de comparer telle ou telle situation, etc.**

Le document renferme aussi les détails des questions à poser et de la méthode à suivre pour faire des avances. Il se lit en partie comme il suit:

### **1. POUR LES DEUX**

#### **1. Afin d'élucider les données fondamentales sur le service militaire:**

- (a) Situation présente; lieu où il travaillait antérieurement;
- (b) Perspectives de demeurer dans le service après la guerre et où;
- (c) Depuis quelle année dans l'armée; aime-t-il le service;
- (d) Relations avec ses supérieurs immédiats.

#### **2. Afin d'élucider de brèves données biographiques:**

- (a) Age, parents, conditions de famille;
- (b) Instruction, principale spécialité d'avant-guerre;
- (c) Affiliation de parti, attitude envers la politique de King;
- (d) Situation financière, tendance à assurer la sécurité matérielle de sa famille (intention de se lancer dans un commerce, de posséder une automobile, une maison à lui et ce qui empêche la réalisation de ses projets.)

- (e) Attitude envers notre pays et sa politique;
- (f) Sur quoi repose à son sens, la prospérité du Canada (amitié avec les États-Unis d'Amérique ou conservation de l'influence anglaise);

### 3. Côtés personnels, positifs et négatifs.

- (a) Aime boire, attaché à sa famille.
- (b) Aime le plaisir, aime la solitude et la tranquillité.
- (c) Influence de sa femme sur ses actions, indépendance manifestée en prenant des décisions.
- (d) Cercle d'amis et esquisse du caractère de chacun.

### 4. Programme pour l'avenir (idéologique ou financier, reste à déterminer)

### 5. Détails

1. Le premier est un Français et toute la famille est française.
2. Le deuxième est Anglais mais sa femme est Française. Ils diffèrent d'avis sur certaines questions, mais lui, connaissant la sévérité de la religion catholique, cherche à ne pas offenser sa femme et refuse parfois de discuter des questions qui ont trait à la religion de sa femme.

L'un des noms fictifs utilisés dans ce document désignait un colonel de l'armée canadienne qui avait connu le colonel Zabotin, le lieutenant-colonel Rogov et le lieutenant-colonel Motinov dans la société seulement. Observons que les Russes ont désigné cet homme par un nom fictif sans qu'il en eût lui-même connaissance. Entendu comme témoin, le colonel a détruit tous les doutes ou soupçons qui auraient pu exister et a déclaré:

"Ils ont mal interprété les efforts sincères que ma femme et moi avons faits pour qu'ils se sentent chez eux au Canada et pour leur faire voir certains aspects de la vie canadienne; mais je suis guéri."

L'autre officier canadien a également été entendu par nous. Il avait fait une expérience à peu près semblable.

Nous avons trouvé dans des dépêches le nom du colonel Jenkins, le directeur des opérations et projets militaires de l'armée canadienne, chargé de coordonner toutes les questions militaires intéressant les attachés militaires étrangers à Ottawa, et qui, en cette qualité, assurait la liaison entre

ces attachés militaires ou officiers étrangers et l'état-major de la Défense nationale. Ses fonctions et devoirs font l'objet d'un exposé complet à la Section VIII. Il semble clair que quand le colonel Zobotin transmettait à Moscou les communiqués officiels et autorisés qu'il avait reçus en même temps que les autres attachés militaires, il n'indiquait pas toujours qu'ils venaient de source autorisée. Il avait rapporté à Moscou dans une dépêche qu'il n'avait pas songé à "former" le colonel Jenkins comme agent, en disant que celui-ci était officier de réserve et qu'il allait bientôt prendre sa retraite.

Il est inutile de noter que le colonel Jenkins est à l'abri de tout soupçon et nous ne faisons mention de lui que parce que son nom a paru dans les journaux, ayant été introduit par l'avocat de la défense au procès Mazerall. Nous citons ces cas à titre d'illustration du but constant du colonel Zobotin et de ses associés de recruter de nouveaux agents, et de l'usage illicite qu'ils ont voulu faire de leurs relations mondaines et diplomatiques.

#### **b) Enregistrement des Ukrainiens et Polonais**

En plus de se livrer au recrutement parmi les adhérents secrets au mouvement communiste canadien, et de la tentative notée plus haut d'exploiter certaines relations diplomatiques ou mondaines, il existait, selon le témoignage de Gouzenko, un autre projet d'extension de la base de la cinquième colonne. Gouzenko a déclaré:

"Les Russes ou les Ukrainiens venant des territoires qui sont maintenant occupés par la Russie — Ukraine ou Pologne orientale — font l'objet d'une attention particulière de la part des fonctionnaires soviétiques. Ces fonctionnaires soviétiques ont tiré une leçon de la guerre. Ils ont appris ce que les Allemands ont fait. Ils savent que les Allemands, depuis de longues années, avaient établi des contacts étroits avec chaque Allemand résidant à l'étranger. Ils avaient organisé leurs consulats et leurs ambassades et obtenu ainsi les noms des parents ou des proches de personnes habitant les pays étrangers. Ils entrèrent en contact avec tous les individus d'origine allemande et, s'ils estimaient la chose nécessaire, ils leur demandaient de travailler pour eux, d'une façon plus ou moins précise. Ils estimaient parfois qu'il n'était pas nécessaire que ces personnes travaillent pour eux, mais ils restaient quand même en relation avec elles.

“Les fonctionnaires soviétiques opèrent de la même façon avec les Canadiens d’origine russe ou ukrainienne. Ils tentent de constituer ces gens en un groupement à l’esprit communiste. S’ils estiment nécessaire d’en former quelques-uns ils peuvent utiliser la crainte que leurs parents qui sont restés en Russie seront persécutés. Ce n’est pas une plaisanterie. C’est absolument vrai. Ils peuvent dire à quelqu’un: “Si vous ne consentez pas à travailler, il se peut que votre soeur ou votre frère soient liquidés.”

Gouzenko a également déclaré:

“Ils n’emploient pas seulement une méthode; ils emploient toutes sortes de moyens à la fois. Ils disent sans cesse de ne jamais mettre tous ses espoirs et toutes ses aspirations en une seule méthode, mais de combiner celles-ci. Ils disent que la vie est une chose très compliquée et qu’il y a lieu d’employer tout ce que l’on peut employer. Ils combinaient cette méthode d’infiltration avec celle de l’aide du dehors, des sympathisants, et d’autres encore.”

Nous ne possédons pas d’autres témoignages à l’appui de la déposition de Gouzenko touchant l’intention d’employer la contrainte contre les Canadiens d’origine ukrainienne ou biélorusse. Il a cependant été établi que l’ambassade soviétique, au cours de ses activités consulaires au Canada a effectivement informé le ministère canadien des Affaires extérieures, pendant l’automne de 1943, qu’elle se livrait à un enregistrement des personnes habitant le Canada qui étaient primitivement venues de territoires ayant jadis appartenu à la Pologne et qui, depuis la guerre, avaient été annexés aux républiques de l’Ukraine et de la Russie Blanche de l’U.R.S.S. Il a également été établi que des annonces parurent dans certains journaux canadiens, pour la plupart des journaux rédigés en langue ukrainienne ou russe, où il était déclaré que les personnes originaires de ces territoires et qui n’avaient pas obtenu la nationalité canadienne *devaient* (sic) s’enregistrer. Des bureaux provisoires furent ouverts à cette fin dans certaines villes canadiennes par le service consulaire de l’ambassade soviétique. Il a été établi que c’était Vitali Pavlov qui avait assuré les liaisons officielles avec le ministère canadien des Affaires extérieures dans cette affaire.

Encore que rien ne nous autorise à croire que cette affaire d’enregistrement ait été surtout faite dans un but irrégulier, il est possible que le réseau de la N.K.V.D. dont le directeur au Canada était Pavlov, ait eu effective-

ment l'intention de faire servir cet enregistrement aux buts illégitimes dont parle Gouzenko. Étant donné les circonstances nous avons cru de notre devoir d'inclure le témoignage de Gouzenko sur ce point dans cette partie de notre rapport.

### **Augmentation des personnels russes**

Il est clair qu'on avait l'intention d'augmenter considérablement le nombre de Canadiens opérant dans le service d'espionnage militaire après la guerre. Il en résultait naturellement la nécessité d'une augmentation correspondante du personnel russe, Gouzenko affirma que l'on jugeait opportun d'avoir un agent de liaison pour "s'occuper" de chaque agent canadien entré en contact direct avec l'ambassade soviétique, et que Zabotin estimait que son personnel à lui était "dangereusement" réduit. Il était absolument interdit à Zabotin d'établir les contacts lui-même.

Dans son témoignage Gouzenko déclare que Zabotin avait une telle confiance dans l'extension future de son réseau d'agents canadiens qu'il avait demandé, dans une dépêche à Moscou, d'augmenter considérablement son personnel d'agents de liaison, et proposé qu'il leur soit donné des postes officiels à l'ambassade elle-même, à la section commerciale ou au service de presse. Gouzenko a aussi déclaré que le *Directeur* avait répondu par télégramme à Zabotin que son organisme à Moscou cherchait activement à envoyer d'autres hommes au Canada, à augmenter de plus du double le personnel de l'attaché militaire et à lui donner des hommes additionnels qui, officiellement, seraient attachés à d'autres services de l'ambassade. Selon Gouzenko, ce projet d'expansion explique le télégramme n° 264 que Zabotin a envoyé à Moscou le 25 août 1945 et qui se lit comme suit:

264

**Au Directeur,**

**L'Économiste est arrivé. Au cours d'une conversation avec lui, j'ai appris que son personnel comprendra 97 personnes. Une partie des personnes choisies par lui seront formées au centre, mais le personnel n'a pas été complètement choisi. Davy demeurera attaché au réseau de l'Économiste sur les instructions de son chef. L'organisme de l'Économiste déménagera à Montréal. A propos de l'augmentation de nos personnels, il serait bon d'occuper la maison de l'Économiste après son départ. Celui-ci a promis de me faire savoir à temps la date de son départ. Le chef du métro désire aussi occuper cette maison, bien qu'il n'en ait pas particu-**

lièrement besoin. Je vous prie d'appuyer ma proposition à l'avenir, si je la soumets à vous ou au Directeur en chef dans un télégramme. La maison de l'Économiste est presque deux fois plus grande que la nôtre.

Grant

25.8.45

Ce télégramme indique qu'"une partie" seulement des 97 membres du personnel devant être attachés officiellement à l'Économiste avaient été choisis et qu'ils seraient formés au Centre, c'est-à-dire au quartier général des renseignements militaires à Moscou. Il dit aussi que l'organisme de l'Économiste devait être transporté à Montréal et il laisse entendre que Zabolotin s'attendait à ce qu'un personnel beaucoup plus considérable soit officiellement placé dans le bureau de l'attaché militaire à Ottawa, en plus des agents de liaison du service d'espionnage qui devaient se faire passer pour des représentants du commerce soviétique.

L'Économiste est le nom fictif employé par le réseau d'espionnage militaire pour désigner Krotov, conseiller commercial de l'ambassade russe. Il avait lui-même travaillé pour cet organisme d'espionnage, mais avait cessé de s'en occuper activement. Un des documents contenant la liste d'un groupe d'agents canadiens et d'agents de liaison russes, porte l'inscription suivante:

**L'Économiste n'a pas travaillé depuis le mois d'octobre.**

L'ambassade russe s'est enquis plusieurs fois, verbalement et par écrit, auprès du ministère canadien des Affaires extérieures, entre les derniers jours d'août et la fin de novembre 1945, de la possibilité d'obtenir la permission officielle du gouvernement canadien pour établir une importante mission commerciale russe "à Montréal ou à Toronto". Elle sollicitait l'immunité diplomatique pour cette mission commerciale.

Il est évident que les chefs du service d'espionnage russe songeaient à utiliser cette mission commerciale dans le but de cacher un nombre additionnel d'agents de liaison pour fins d'espionnage.

## SECTION II. 6

### MOBILE DES AGENTS

Ce qui constitue peut-être l'un des aspects particuliers les plus singuliers de tout ce réseau de cinquième colonne est l'étonnante facilité avec laquelle les agents soviétiques ont pu trouver des Canadiens prêts à trahir leur pays et à fournir aux agents d'une puissance étrangère les renseignements secrets auxquels ils avaient accès dans l'exécution de leurs fonctions, et cela malgré les serments d'allégeance, d'office et de discrétion qu'ils avaient prêtés.

Un grand nombre des fonctionnaires canadiens qu'on a retrouvés dans ce réseau d'espionnage possède un niveau d'éducation remarquable et beaucoup d'entre eux étaient tenus par leurs collègues, dans les services ou ministères où ils étaient employés, pour des personnes d'une habileté et d'une intelligence rares.

Par exemple:

*Raymond Boyer*, docteur en philosophie, membre du personnel de l'université McGill et travailleur précieux d'un rang élevé dans le Conseil national de recherches, est un homme de science hautement respecté et jouissant d'une réputation internationale en chimie. Il jouit d'une fortune personnelle considérable.

*Eric Adams*, diplômé en génie de l'université McGill qui obtint sa licence en administration commerciale avec grande distinction de l'université Harvard en 1931, occupait un poste important à la banque d'expansion industrielle et avait auparavant occupé des postes de confiance à la Commission de réquisition en temps de guerre, à la Commission de contrôle du change étranger et à la Banque du Canada à Ottawa, où son habileté était hautement estimée.

*Israel Halperin* était professeur de mathématiques à l'université Queens, de Kingston, Ontario, et major à la direction de l'artillerie où il s'occupait d'importantes recherches.

*Durnford Smith* et *Edward Wilfred Mazerall* étaient respectivement diplômés de McGill et de l'Université du Nouveau-Brunswick, et leur habileté était hautement considérée par leurs supérieurs au Conseil national de recherches du Canada.

*David Gordon Lunan*, prêté par l'armée à la Commission d'information en temps de guerre et plus tard aux services d'information canadiens, était rédacteur du périodique "*Affaires*

*canadiennes*” et fonctionnaire de confiance chargé de la rédaction des “Renseignements aux troupes”, section des services d’information canadiens.

*David Shugar*, docteur en philosophie (physique) de l’université McGill, a été employé par la Research Enterprises Ltd., de Toronto, compagnie de la couronne s’occupant de la production du radar et autres appareils scientifiques, et il détint plus tard le grade d’officier dans la marine canadienne, dans la direction du matériel électrique.

*J. S. Benning* occupait des emplois administratifs de confiance au ministère des Munitions et approvisionnements et subséquemment au ministère de la Reconstruction.

*Harold Gerson* occupait des emplois administratifs de confiance dans l’Allied War Supplies, Ltd., au ministère des Munitions et approvisionnements et à la Corporation des biens de guerre.

*F. W. Poland* était officier à la direction des renseignements du C.A.R.C. et fut plus tard secrétaire exécutif du comité interministériel de la guerre psychologique.

*Kathleen Mary Willsber*, diplômée de la London School of Economics, de Londres, occupa pendant plusieurs années un poste de confiance au bureau du haut commissaire du Royaume-Uni à Ottawa.

*Matt Nightingale* était chef d’escadrille dans le C.A.R.C. Il suivit les cours de l’école militaire de Mobile, Alabama, et était aussi diplômé de l’université McGill, de Montréal.

*Agatha Chapman*, diplômée et maître ès arts de l’université de la Colombie-Britannique, était employée à la division des recherches de la Banque du Canada.

Le mobile qui a poussé de telles personnes à prendre part à un complot d’espionnage dirigé contre le Canada par des agents d’une puissance étrangère est significatif et nous paraît être d’une grande importance.

#### **a) Versements d’argent aux agents**

D’après les témoignages, l’espoir d’obtenir de l’argent n’a pas compté pour beaucoup, à l’origine, parmi les mobiles qui animaient les personnes dont l’idéologie concordait avec la cause communiste et qui ont consenti à devenir agents d’espionnage.

Au contraire, il ressort d'une façon éclatante des documents examinés, comme des témoignages de plusieurs de ces agents eux-mêmes—tels Lunan, Mazerall, Willsher, Boyer, Gerson—que ce qui les a d'abord poussés à agir comme ils l'ont fait, c'est leur idéologie politique et la formation psychologique reçue dans les groupes d'étude.

Toutefois, des sommes d'argent furent versées, en temps et lieu, aux agents canadiens, par les membres de l'ambassade soviétique qui dirigeaient le réseau d'espionnage et elles jouèrent un rôle dans le progrès de la conspiration.

Le 29 août 1945, Zabotin, sous son nom fictif de *Grant*, transmet à Moscou un télégramme conçu dans les termes suivants:

270

**Au Directeur, au No 12293.**

**1. L'ambassadeur a consenti à nous aider en nous transférant une somme donnant une somme d'argent provenant de l'ambassade et il propose que l'argent soit renvoyé, en petits montants, adressés à l'ambassade, à son adresse à l'ambassade et à l'adresse du conseiller commercial. On pourrait ajouter aussi de petites sommes aux frais de représentation. Si l'occasion se présente, une partie de l'argent pourra être envoyée par courrier diplomatique. Il existe peut-être un rapport avec**

**2. Comme vous le savez, nous avons dû, depuis deux mois, faire de lourds déboursés. En conséquence, la caisse sera vide le 1er août. Pour le courrier diplomatique seulement (juillet, août), il faut payer \$2,500.00. Je vous demande donc instamment d'envoyer sans délai des sommes d'argent pour les opérations.**

**Grant**

**29.8.45.**

Selon les témoignages que nous avons pu obtenir, il semble que des offres d'argent n'aient été faites que progressivement aux agents canadiens d'espionnage. En d'autres termes, il n'a été question d'une aide pécuniaire qu'au bout d'un certain temps, à titre de mobile à ajouter au mobile premier suscité par les cours de formation psychologique donnés dans les "cellules" communistes, et peut-être même pour supplanter celui-ci.

\* Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

L'agent de recrutement pour l'espionnage prenait soin de ne pas mentionner la possibilité de récompenses pécuniaires au moment où la recrue choisie était désignée pour sa première mission ou saisie d'une première demande. Ainsi, aucune offre d'argent ne fut d'abord mentionnée à Lunan ni par Fred Rose, ni dans la première lettre d'instruction que lui remit *Jan* (le lieut.-col. Rogov); à ce moment-là, Lunan n'en parla pas non plus à Mazerall, Halperin ou Durnford Smith. De même, d'après les témoignages qui nous ont été soumis, Fred Rose ou Eric Adams n'en parlèrent point à Mlle Willsher à cette période, ni Sokolov à Mlle Woikin.

Il semble que les membres haut placés du réseau aient pensé, probablement avec raison, que la mention d'argent, à ce moment-là, constituerait un préventif plutôt qu'un mobile pour les communistes clandestins qui se trouveraient consciemment et pour la première fois en présence de la situation critique suivante: être invités à participer ou être initiés à une conspiration nettement illégale dirigée contre le Canada. On comptait sans doute obtenir de meilleurs résultats, à cette étape, si le nouvel agent en perspective considérait sa mission comme purement idéologique.

Il est clair que cette tactique de ménagements produisit des résultats qu'on n'aurait pu obtenir autrement. Ainsi, Mazerall, auquel on demandait si Lunan lui avait jamais offert de l'argent, déclara ce qui suit:

- R. Je me connais et je suis sûr que la moindre allusion à l'argent m'aurait totalement rebuté.
- D. Que voulez-vous dire lorsque vous affirmez que si on vous avait offert de l'argent, vous ne seriez pas ici?
- R. Je n'aurais pas accepté d'argent. Si l'on m'en avait offert, j'aurais dit non, à ce moment-là; je sais que je lui aurais dit de sortir de ma voiture et que j'aurais démarré.

Toutefois, il est clair que les Russes qui dirigeaient le réseau au Canada offraient couramment de modestes sommes d'argent, variant de vingt-cinq à deux cents dollars, aux communistes canadiens, une fois que ces derniers avaient fait leurs débuts depuis assez longtemps comme agents d'espionnage au service de l'Union soviétique. Parfois, ils commençaient par leur offrir simplement le montant de leurs "dépenses". Ainsi, une inscription au dossier de Lunan en la possession du colonel Rogov, dossier où l'on trouve une liste des questions à discuter, plutôt au début, avec Lunan, sous le titre "*Missions d'organisation confiées au Groupe de recherches*", se lit en partie ainsi qu'il suit, d'après une traduction:

**4. Vu que Bagley, Badeau demeurent loin de la ville, nous leur donnerons l'argent nécessaire pour les taxis, au besoin. Avertissez-les de ne pas se rendre en taxi jusqu'au lieu où ils doivent vous rencontrer.**

Interrogé à propos de cette inscription, le capitaine Lunan a témoigné, ainsi qu'il suit, devant nous:

R. *Jan* revenait sans cesse sur la question des dépenses et il mentionna aussi les voyages en taxi, mais, à notre sens, c'était là une suggestion absurde et je l'ignorai tout simplement.

D. Quand vous dites: "à notre sens", de qui voulez-vous parler?

R. De moi-même, de Smith et de Mazerall.

D. Avez-vous discuté le sujet avec eux?

R. Oui.

D. Avec les trois?

R. Non.

D. Avec qui?

R. Avec chacun d'eux en particulier, de temps à autre. J'ai parlé aussi de la question des dépenses.

D. Racontez-nous ce que vous leur avez dit?

R. Je leur ai dit que s'ils avaient des dépenses à faire, on leur en offrirait le remboursement. Chacun d'eux, toutefois, déclara qu'il n'y avait pas lieu de faire de dépenses, que la question ne se posait pas pour eux.

D. D'après ce que vous dites, je suppose qu'ils ne voulaient accepter aucune somme d'argent?

R. C'est bien cela.

D. Soit sous forme de remboursement de dépenses, soit autrement?

R. C'est exact.

D. Quel mobile les a poussés à faire ce qu'ils ont fait?

R. Un mobile idéaliste ou politique.

D. Qu'entendez-vous par politique?

R. Ils croyaient obéir un mobile politique valable en agissant ainsi.

D. Qu'entendez-vous par politique?

R. Je ne puis expliquer leurs mobiles à leur place.

D. A votre sens, que voulaient-ils dire par politique?

R. J'ai employé le mot moi-même.

- D. Quel sens vouliez-vous lui donner?
- R. J'ai voulu dire qu'il fallait sûrement un certain mobile pour agir ainsi, un mobile comportant des idéals.
- D. De la sympathie envers le parti?
- R. Oui, c'est assez exact.
- D. Quand nous disons parti nous parlons seulement d'un parti, le parti communiste?
- R. C'est exact.

Il semble que le lieutenant-colonel Rogov insista fort pour que Lunan acceptât de l'argent de lui pour ses services. Lunan a déclaré:

- R. On m'en a souvent offert, mais je n'en ai jamais accepté.
- D. Comment vous offrait-il cet argent?
- R. Parfois il me demandait d'en accepter et parfois il l'offrait effectivement. C'est-à-dire que je voyais bien que c'était de l'argent. Il essayait de me persuader de l'accepter. Il appelait cela des frais, mais je ne l'ai jamais pris.

L'un des buts que se proposaient les chefs du réseau en versant à leurs recrues des sommes d'argent si petites soient elles, était de hâter la corruption morale des Canadiens pris "*dans le réseau*" et d'aider ainsi à avancer leur "*formation*".

Gouzenko a déposé qu'en règle générale on payait les agents et qu'on obtenait pour cela un reçu signé par eux:

"Ils doivent avoir un reçu signé par l'agent et doivent faire parvenir à Moscou un reçu pour l'argent versé. L'agent donne toujours un reçu, et il n'y a que les nouveaux agents qui ne le font pas parce qu'on ne veut pas les effrayer dès la première fois.

On peut supposer que ces reçus pouvaient servir à faire du chantage si le premier enthousiasme de l'agent pour la cause venait à se refroidir plus tard. Dans l'intervalle, ils facilitaient l'ordre dans la tenue des livres, ordre auquel les supérieurs de Zabotin tenaient beaucoup.

Gouzenko dans son témoignage a dit qu'il ne voyait pas normalement ces reçus et qu'il avait été incapable d'en apporter avec lui en quittant l'ambassade, "puisque ces reçus étaient dans le bureau du lieutenant-colonel Motinov et ensuite dans celui de Rogov". Quand on lui a demandé si "ces reçus, avant d'être envoyés à Moscou, étaient conservés dans la chambre 12, dans le coffre-fort", c'est-à-dire dans le bureau de l'ambassade auquel Gouzenko avait accès et où il travaillait, il a répondu: "Non, on les garde à 14, Range Road."

Gouzenko a affirmé cependant qu'il avait vu certains reçus, y compris un reçu signé par Eric Adams, au début de 1945.

Les Canadiens incriminés dans le réseau d'espionnage semblent avec raison avoir hésité beaucoup plus à faire des aveux touchant l'argent qu'ils ont pu recevoir qu'à en faire touchant les autres aspects de l'affaire. Cela n'est pas difficile à comprendre. Ainsi Mme Woikin a répondu comme suit:

D. Avez-vous jamais reçu d'argent de Sokolov pour le travail que vous faisiez pour lui?

R. Non, je n'ai pas reçu d'argent pour cela.

D. Pardon?

R. Je n'ai pas reçu d'argent pour cela.

D. Avez-vous reçu de l'argent. Je vous demande si vous avez reçu de l'argent de Sokolov?

R. J'ai reçu un cadeau une fois; 50 dollars.

D. Et ce cadeau était de quelle nature?

R. De l'argent.

D. 50 dollars, dites-vous?

R. Oui.

Là où les fonctionnaires russes n'étaient pas en contact direct avec un agent canadien, mais employaient un agent supérieur canadien en qualité d'agent de liaison et d'intermédiaire, on versait à ce dernier une certaine somme pour lui-même et une certaine somme pour l'agent.

Ainsi, Eric Adams a versé une fois à Mlle Willsher la somme de 25 dollars, comme elle nous l'a dit elle-même.

C'est ainsi que, tout au début, le lieutenant-colonel Rogov a demandé au capitaine Lunan de pressentir Durnford Smith, le professeur Halperin et Mazerall au sujet de l'argent à leur payer. Un rapport écrit, en date du 18 avril 1945, soumis par le capitaine Lunan à Rogov, renferme le passage suivant:

**Bacon a beaucoup réfléchi à mes premières demandes et m'a donné la matière du rapport ci-joint. Il s'offre à fournir tous les détails qu'on pourra lui demander, dans la mesure du possible. Je n'ai pas eu l'occasion de lui parler de paiement.**

Ce rapport, tapé en anglais à la machine à écrire, est l'un des documents que nous a soumis Gouzenko. Il provient des dossiers secrets du colonel Zabotin.



Le rapport de la quatrième entrevue Rogov-Lunan contient la note suivante.

**Ai donné \$100 (cadeau pour sa femme)**

(La femme de Lunan venait d'avoir un enfant qui fut appelé "Jan", nom fictif sous lequel le lieutenant-colonel Rogov était connu de Lunan).

Le rapport sur le septième entretien Rogov-Lunan, contient la note suivante:

**Ai donné à Back \$50.**

Un des rapports tapés à la machine et que soumettait Lunan au lieutenant-colonel Rogov, à intervalles réguliers, montre que Durnford Smith a d'abord hésité à accepter de l'argent des Russes pour le travail d'espionnage qu'il faisait pour eux. Voici un extrait de son rapport du 18 avril 1945.

**Badeau a été fort troublé lorsque j'ai soulevé la question du paiement. Je crois qu'il lui a semblé que cela changeait tout l'aspect de son travail, que cela le faisait ressembler davantage à une conspiration. Il m'a dit qu'il allait y réfléchir et me tenir au courant, mais nous n'avons pas eu l'occasion de nous rencontrer parce que j'ai été à Montréal entre-temps.**

Cependant tous les doutes qu'auraient pu entretenir Zabotin, Rogov ou leurs collègues russes sur la vénalité de Durnford Smith, ainsi que sur sa corruptibilité "psychologique" semblent avoir été dissipés plus tard. Une note dans un dossier russe conservé au bureau de l'attaché militaire soviétique sur Durnford Smith, dans les registres intitulés "*Cours des entrevues*", rapporte qu'à la première entrevue *directe* entre Smith et Rogov, fixée par Lunan au 5 juillet 1945, Rogov donna de l'argent à Smith. La note est ainsi conçue:

## COURS DES ENTREVUES

NO P.	NO P.	Résumé des entrevues	Observations
1.	5.7.45	<p>—La première entrevue a été fixée par Back. A fait bonne impression. Au cours de l'entrevue s'est conduit avec beaucoup de prudence. Un peu poltron. A apporté des choses à photographier sur les appareils de radio-repérage. Tient à travailler pour nous et a promis de faire tout ce qu'il peut.</p> <p>Habite un faubourg séparé de Hull. On lui demande de faire lui-même le travail photographique et de prendre contact avec Bagley. Voir les détails dans le télégramme du 6.7.45.</p> <p>Ai donné 100 dollars. Les a volontiers acceptés.</p> <p>Deviendra éventuellement chef de groupe.</p> <p>Aucune entrevue précise n'est fixée; Back restera en relation avec lui</p> <p>Mission spéciale, (voir l'annexe).</p>	

Le rapport de la quatrième entrevue directe entre Rogov et Durnford Smith, portant la date du 26 août 1945, renferme la note suivante:

**Ai donné 100 dollars.**

De même, la "*fiche d'inscription*" conservée à l'ambassade soviétique au nom du capitaine Lunan et collée à l'intérieur de la chemise de son dossier indique le nom, l'adresse, et d'autres renseignements sur l'agent. On trouve dans le formulaire polygraphié, sous la rubrique "*Situation financière*" une note faite à la machine à écrire, en russe, ainsi conçue:

**Reçoit environ 200 dollars par mois. A besoin d'aide pécuniaire à l'occasion.**

Les 200 dollars dont il est fait mention représentent vraisemblablement le traitement que le capitaine Lunan touchait pour son travail au Service canadien de l'information.

Le dossier établi pour Smith nous fut également montré par Gouzenko. La "*fiche d'inscription*" porte sous la rubrique polygraphiée "*Situation financière*" la mention en russe, écrite à la machine à écrire:

**Faible, reçoit environ 300 dollars par mois. A  
besoin périodiquement d'aide financière.**

Les 300 dollars dont il est question représentent sans doute le traitement mensuel de Durnford Smith au Conseil national de recherches. Mais c'était surestimer ce traitement.

Mazerall a nié, dans toute la déposition que nous avons recueillie, qu'il ait jamais accepté d'argent, ou qu'on lui en ait jamais offert pour son travail d'espion. Sa conduite vis-à-vis de nous nous a paru assez franche, en général, et il semble que sur ce point elle correspond assez exactement à l'état d'esprit dans lequel l'avait laissé l'échec partiel de ses cours de "formation" aux cercles d'études, et notamment à l'étrange compromis psychologique qu'il avait imaginé quand ses chefs communistes lui avaient demandé de transmettre des renseignements. Il nous a dit, en défendant sa conduite, qu'il aurait pu transmettre des renseignements beaucoup plus secrets que ceux qu'il a transmis et qu'il a délibérément choisi les renseignements qu'il savait devoir ne plus figurer sur les listes secrètes au bout de quelques mois. Les autres témoignages reçus confirment cette affirmation. (Voir Section III 3.)

Il nous a donc fallu nous arrêter à la possibilité que le capitaine Lunan avait retenu pour son propre usage l'argent que lui avait donné Rogov pour Mazerall. Mazerall n'a pas eu de contact direct avec un Russe quelconque.

Lunan a aussi nié avoir accepté de l'argent de Rogov, soit pour lui-même, soit pour Mazerall, Halperin ou Durnford Smith. Lunan a un caractère beaucoup plus artificiel que celui de Mazerall et son témoignage sur ce point nous a moins impressionnés que celui de Mazerall.

Les agents supérieurs, qui étaient depuis plus longtemps "dans le réseau" comme la "fiche d'inscription" russe dénomme si expressivement le service d'espionnage, semblent avoir reçu des sommes plus considérables et il est possible que ces personnes dont la "formation" politique était si avancée y aient trouvé le principal motif de continuer leur travail de cinquième colonne.

Ainsi on trouve dans le choix des documents provenant de l'ambassade soviétique que la somme de 700 dollars, au moins, fut versé à *Alek* (Alán Nunn May).

Le télégramme chiffré n° 244 de *Grant* (Col. Zabolin) au *Directeur* à Moscou, où il est question des dispositions prises par May pour entrer en contact avec un autre agent dans une rue de Londres renferme la phrase

"Nous lui avons donné 500 dollars." Une note inscrite à la main dans un des carnets et signée *Baxter* (Angelov) au sujet d'une entrevue au cours de laquelle un échantillon d'uranium 235 fut livré par le docteur May, déclare:

**200 dollars Alek et 2 bouteilles de whisky remis  
le 12.4.45.**

Le docteur Alan Nunn May a reconnu, lorsqu'on l'a interrogé à Londres, avoir reçu de l'argent "*dans une bouteille de whisky*" de l'agent à qui il a transmis des renseignements sur la bombe atomique, mais il a déclaré ne pouvoir se souvenir du montant (voir Section III. 13).

Le dossier conservé dans les casiers secrets du colonel Zabotin sur Sam Carr, l'organisateur national du parti "ouvrier-progressiste" comporte le même formulaire polygraphié dont il a été question ci-dessus et portant la rubrique "*Fiche d'inscription*". Sous la mention "6.Situation financière" il y a une note à la machine à écrire:

**6. SITUATION FINANCIÈRE Situation assurée, mais  
accepte de l'argent. Il est parfois nécessaire de lui  
venir en aide.**

Le dossier indique qu'il lui a été payé, pendant une certaine partie de 1945 la somme d'au moins 850 dollars, ainsi qu'un versement de 3000 dollars qui devait servir à corrompre un fonctionnaire du Bureau des passeports du ministère des Affaires extérieures du Canada. (voir Section V.) Carr avait réclamé 5000 dollars dans ce but, mais le *Directeur* à Moscou avait répondu que c'était une "*somme fantastique*", et offert, au maximum, 3000 dollars. Le faux passeport canadien dont on avait besoin pour un agent soviétique envoyé de Moscou et habitant la Californie, fut effectivement délivré. Il est donc clair que Carr avait rempli au moins son rôle à lui dans cette affaire.

Les documents montrent aussi que la somme de 100 dollars fut versée à cette époque au docteur Henry Harris, un optométriste de Toronto, qui recevait des coups de téléphone dissimulés de *Lamont* (Motinov) et de *Brent* (Rogov), préparait des entrevues clandestines entre eux et Carr et agissait en général comme agent de liaison entre les dirigeants russes de ce service d'espionnage et l'organisateur général du parti ouvrier-progressiste (parti communiste canadien).

Ainsi, l'un des documents russes où il est question de Fred Rose, député, l'un des membres du Conseil national du parti ouvrier-progressiste (communiste) comporte une instruction à l'effet de lui verser 600 dollars.

Les documents établissent aussi que le *Directeur* à Moscou et l'organisme du colonel Zabotin étaient prêts à dépenser des sommes d'argent relativement considérables aux fins d'*encourager* la collaboration dans le travail d'espionnage ou dans d'autres manoeuvres illégales, lorsque les agents en perspective n'étaient pas membres du parti communiste et lorsqu'il n'existait pas d'autres mobiles.

Rien n'établit que le fonctionnaire du Bureau des passeports canadiens qui, à la demande de Carr, a falsifié les dossiers et émis un passeport canadien à l'agent soviétique répondant au nom de "Witczak", était un membre ou un adhérent du parti communiste. C'est ce qui explique l'affectation, avec l'autorisation du *Directeur* à Moscou, de trois mille dollars à Carr pour fins de corruption.

De même, des notes en russe, dactylographiées et signées *Lamont* (Motinov) portant les mots "*Je confirme—Grant*" ajoutés de la main de Zabotin, et datées du 5.11.44, ont trait à des plans grâce auxquels on espérait induire *Jack* et *Dick*, deux colonels du quartier général de l'armée canadienne, qui n'étaient d'aucune façon des partisans communistes, à faire la besogne d'espions. Ces notes portant principalement sur des méthodes psychologiques possibles d'aborder les hommes, renfermaient, dans une longue liste de renseignements devant être discrètement obtenus à leur sujet, ce qui suit:

- (d) **Situation financière, tendance à assurer la sécurité matérielle de sa famille (intention de se lancer dans un commerce, de posséder une automobile, une maison à lui, et ce qui empêche la réalisation de ses projets).**

et aussi ce qui suit:

- 4. Programme pour l'avenir (idéologique ou financier, reste à déterminer).**

Une autre fin pour laquelle le colonel Zabotin était prêt à au moins prendre en considération la dépense de sommes d'argent considérables était d'aider à placer des Canadiens, faisant déjà avec une compétence établie le travail d'espionnage, dans des positions où ils pourraient être plus utiles au réseau d'espionnage.

Le 25 août 1945, Zabotin a télégraphié à Moscou au sujet d'une proposition qui lui avait été faite par Gerson et voulant que ce dernier ouvre un bureau à Ottawa en qualité d'ingénieur géologue consultant. La proposition

portait que Zabotin affecterait 7,000 dollars pendant les deux premières années ou à peu près à ce bureau. On ne sait pas si *Le Directeur* à Moscou aurait approuvé cette proposition de Zabotin, vu que Gouzenko a quitté l'ambassade quelques jours après l'envoi de ce télégramme.

On trouve dans plusieurs documents un autre exemple du fait que le colonel Zabotin et *Le Directeur* étaient prêts à dépenser des sommes d'argent relativement considérables pour des agents, lorsque la chose était tenue pour nécessaire. Ces documents ont trait aux relations entre l'organisme du colonel Zabotin et l'organisme de Pavlov (N.K.V.D.) d'une part, et une certaine Germina Rabinowitch, dont nous parlons dans ce rapport, d'autre part. Les documents mentionnent, entre autres choses, le transfert de 10,000 dollars à cette personne, par l'intermédiaire de Zabotin, et le transfert par elle de la même somme, par voie de New-York, au réseau en Europe auquel elle s'intéressait.

Il ressort donc de cela qu'en dépit de la méthode relativement mesquine d'amener les nouvelles recrues à entrer dans le réseau d'espionnage grâce à des cours de formation sans avantages pécuniaires fournis par les groupes d'étude communistes, d'assez importantes sommes d'argent ont été effectivement payées par Zabotin, en particulier, à des agents supérieurs.

#### **b) Formation du mobile idéologique**

Les témoignages que nous avons recueillis prouvent que, dans la grande majorité des cas, le mobile qui animait ces personnes était la conséquence directe de cours de formation psychologique donnés sous prétexte qu'ils faisaient partie des initiatives d'une division secrète de ce qui est ostensiblement un mouvement politique canadien, à savoir le parti ouvrier-progressiste (parti communiste canadien); que ces cours secrets de "formation" ont une bien plus grande envergure que le réseau d'espionnage lui-même; enfin, que les membres canadiens eux-mêmes du réseau d'espionnage ont vu de façon active à la direction de ces cours et à leur extension à d'autres Canadiens dans l'idée de choisir parmi eux des personnes convenablement "formées" pour prendre une part active au mouvement et pour en accroître les ramifications.

Il a été établi, par exemple, que Sam Carr et Fred Rose, député, tous deux formés à l'école de Moscou, désignaient non seulement les Canadiens qu'il fallait recruter pour faire partie du réseau d'espionnage, mais prenaient une part active avec d'autres pour encourager les cours ou groupes d'étude où l'on développait graduellement le mobile propre à l'espionnage, élargissant ainsi les cadres en vue d'un recrutement plus intensif et, dans certains cas,

s'occupaient eux-mêmes de recruter des membres pour le réseau d'espionnage proprement dit.

L'enquête a révélé les noms d'un certain nombre de Canadiens, employés dans divers services ou ministères du gouvernement, qui tout en ignorant vraisemblablement l'existence du réseau d'espionnage et tout en étant innocents de toute implication dans de tels actes illicites, étaient soumis aux mêmes méthodes de "formation" en vue d'être utilisés plus tard.

Pour ces motifs, nous examinons avec soin la question du mobile et les méthodes soigneusement prises pour susciter une conception morale et mentale appropriée dans l'esprit des futurs adeptes canadiens avant de les mettre au courant de la façon dont on entend se servir d'eux.

Dans presque tous les cas, comme il a été dit précédemment, les agents provenaient des "cellules" ou des groupes d'étude composés de membres secrets ou d'adhérents du parti communiste (le parti ouvrier-progressiste).

Le parti communiste semble avoir pour ligne de conduite générale de ne pas encourager certains sympathisants choisis au sein de certaines classes de la société à adhérer ouvertement à ce parti politique. Ces sympathisants sont plutôt invités à se joindre à des "cellules" ou groupes d'étude secrets et à bien prendre soin de cacher leur adhésion au parti à celles de leurs connaissances qui ne sont pas également membres du parti communiste. Les classes de la société où se recrutent les membres secrets englobent les étudiants, les hommes de science, les instituteurs, les employés de bureaux ou d'entreprises, les personnes qui se livrent à quelque travail de nature administrative et tout groupe d'hommes censés obtenir quelque emploi dans les services de l'État.

La raison soumise dans leur témoignage par quelques agents pour expliquer cette pratique curieuse de cacher leurs affiliations politiques est que, de cette façon, ils évitaient toute distinction défavorable quand il s'agissait de solliciter un emploi. De tels cas sont assez nombreux pour nous permettre de conclure qu'une telle pratique faisait partie de la technique du parti dont les buts et résultats réels semblent fort différents.

Nous en concluons qu'un des buts visés est qu'une telle technique favorise la réalisation du principal dessein du parti communiste qui consiste à obtenir la haute main, grâce à l'élection de membres secrets aux comités de direction, sur le plus grand nombre possible d'organismes agissants comme les syndicats ouvriers, les associations professionnelles et les grandes sociétés sans attaches politiques, comme les mouvements de jeunes et les unions des libertés civiles. Dans le même ordre d'idées, les membres ou adhérents secrets du parti communiste peuvent être utilisés à l'organisation de sociétés nouvelles ostensible-

ment indépendantes de toutes attaches politiques et aux vastes ramifications, après quoi ils verront à occuper, eux et leurs adhérents, des postes de commande au sein des comités de régie de ces sociétés. Par ces moyens, leur affiliation secrète vise à faciliter le recours à des méthodes de propagande nettement malhonnêtes mais néanmoins efficaces, et cela dans l'intérêt d'une Puissance étrangère.

L'Association canadienne des travailleurs scientifiques donne une idée du recours à une telle technique. Le *Professeur Boyer*, chez qui ont eu lieu les réunions qui ont amené l'institution de cet organisme, fut nommé président national. *Norman Veall*, dont il est question dans le présent rapport, nous a dit qu'il "a participé activement à la formation de l'association" et qu'il fut nommé membre du comité exécutif national chargé de maintenir la liaison avec les associations correspondantes dans les autres pays. Les témoignages indiquent qu'il a profité de son poste comme prétexte pour entrer en contact avec des membres du personnel de l'ambassade russe à Ottawa. *David Shugar* a déclaré qu'il avait été très actif dans l'organisation et l'extension de l'association et qu'il avait été élu membre du comité exécutif de la filiale d'Ottawa. De fait, Veall et Shugar ont tous deux revendiqué l'honneur d'avoir fondé cette association. *Mazerall* a dit que l'association était un projet "que les gens des groupes d'étude étaient intéressés à réaliser."

En plus de Boyer, Veall et Shugar, le docteur Alan Nunn May et Frank Chubb, dont les noms figurent dans les carnets d'espionnage du colonel Zabotin, détenaient ou avaient déjà détenu des postes officiels dans les comités exécutifs de l'association. Le Professeur Boyer désigna la majorité des autres membres du comité exécutif sous le nom de "POP" (v.g. parti ouvrier-progressiste ou communiste) ou "aile gauche" en termes d'idéologie politique; tout en ajoutant que très peu des nombreux hommes de science qui étaient membres de l'association partageaient ce point de vue politique.

On trouve un exemple de la valeur que représente le contrôle d'un tel organisme au point de vue de la propagande dans la correspondance échangée entre Shugar et Boyer où ces derniers se demandent si Shugar ou Veall devrait écrire dans *The Scientist*, revue de l'association, un article sur les projets de contrôle de l'énergie atomique.

Le contrôle par le parti communiste d'un vaste organisme, tel que l'Association canadienne des travailleurs scientifiques pouvait être utilisé de diverses manières, non seulement pour faire de la propagande; mais, en dernier ressort, pour recruter des adhérents au parti parmi les hommes de science et, indubitablement, le moment venu, pour placer un plus grand nombre d'agents d'espionnage dans les divers postes de commande de la vie nationale.

Cependant, cette tactique d'encourager l'affiliation secrète au parti communiste en recourant à des "cellules" ou groupes d'étude secrets, semble avoir un autre but fondamental et un autre résultat.

Ce but est de familiariser graduellement le jeune adhérent canadien à l'atmosphère et à l'éthique de la conspiration. On peut aisément se faire une idée de l'effet général que peuvent produire à la longue sur un jeune homme ou sur une jeune femme ces réunions *secrètes*, ces relations *secrètes*, ces objectifs, ces projets et ces plans *secrets*. Une telle technique semble avoir pour but de faire naître chez eux le sentiment qu'ils mènent une existence double et qu'ils ont deux règles de conduite.

S'il faut en juger par une bonne partie des témoignages, on encourage l'adhérent clandestin à ne jamais être franc ou honnête, en dehors des réunions secrètes dans les "cellules", quant à ses attitudes ou ses vues politiques réelles. Apparemment, on l'amène à croire que la franchise, à ce sujet, équivaut à une dangereuse indiscretion et à une menace latente à l'ensemble de l'organisme.

Ainsi, dans un rapport préliminaire que Lunan a transmis, le 28 mars 1945, au lieutenant-colonel Rogov, il est question d'une "cellule" ou groupe d'étude d'Ottawa dont faisaient partie Durnford Smith, Halperin et Mazerall, et voici ce qu'il dit à leur sujet:

**Ils sentent déjà la nécessité d'écartier tout soupçon et d'entourer de précautions extraordinaires leurs réunions courantes (qui ont lieu environ tous les quinze jours), puisqu'ils ne sont affiliés à aucun groupement politique. Un ou deux se sont même opposés à l'admission de nouveaux membres dans notre groupe sous prétexte que cela compromettrait leur propre sécurité.**

Cela donne une idée des précautions prises par ce groupe *avant* qu'aucun de ses membres ne soit prié de se livrer à l'espionnage ou à d'autres actes illégaux.

Un télégramme en date du 22 août 1945 et adressé par *Le Directeur* à Zobotin établit que Moscou favorisait cette technique du secret parmi les membres du parti communiste. C'est même à se demander si Moscou n'avait pas inauguré la technique en question. Une partie de ce télégramme se lit ainsi qu'il suit:

## A Grant

### 1. Votre 243.

Nous n'avons ici aucun renseignement compromettant sur le compte de Veal. Néanmoins, vu qu'il possède une lettre de recommandation d'un sociétaire arrêté en Angleterre (lettre qu'il n'a pas pris la précaution de détruire), nous sommes forcés d'éviter tout rapport avec lui, d'autant plus que plusieurs l'appellent déjà "un Rouge".

"Sociétaire" est le nom fictif employé pour désigner un membre de n'importe quel parti communiste, sauf celui de l'U.R.S.S.

Il semble que l'importance attachée à cette atmosphère et à ces procédés de conspiration, même dans les discussions politiques, la correspondance et les réunions qui, en elles-mêmes, sont parfaitement licites et qui constituent un droit cher au coeur de tous dans une société démocratique, il semble, disons-nous, que cela ait pour résultat inévitable la désintégration graduelle des principes moraux reconnus, comme la franchise, l'honnêteté, l'intégrité et le respect des serments.

Nous croyons que cette technique a joué un rôle bien déterminé en créant, chez des personnes comme Mlle Willsher, Mazerall, Lunan et d'autres, un état d'esprit tel qu'elles croyaient pouvoir s'affranchir des obligations morales qu'elles avaient contractées par suite de leurs fonctions publiques.

Les témoignages qui nous ont été soumis indiquent aussi, dans leur ensemble, que cette technique semble conçue en vue de modifier graduellement et inconsciemment l'attitude des adhérents clandestins envers le Canada. Il semble que souvent certains agents ont noué des relations avec les communistes par suite d'un désir ardent de réformer et d'améliorer la société canadienne suivant leurs idées. Mais l'un des effets de l'accoutumance prolongée aux méthodes de conspiration et aux conditions de discrétion auxquelles ces personnes sont soumises dans leur travail, c'est de les isoler de la grande masse de la population canadienne.

Vu que les cours d'étude donnés dans les "cellules" minent graduellement la loyauté du jeune homme ou de la jeune femme qui y adhère, il importe de dire un mot de la nature de ces cours, à la lumière des témoignages.

Le programme des cours comporte l'étude d'ouvrages politiques et philosophiques, dont certains sont loin d'être superficiels et qui sont choisis en vue de former, chez les étudiants, une attitude éminemment critique

envers la société démocratique occidentale. Cette phase de la préparation comprend aussi une série de discussions portant sur l'actualité et destinées à favoriser une attitude critique envers les idéals de la société démocratique.

Toutefois, ces cours semblent conçus non pas en vue d'encourager les réformes sociales qui pourraient s'imposer; mais, en réalité, dans l'intention d'affaiblir la loyauté du membre du groupe à l'égard du régime social sous lequel il vit.

En outre, ces études, à toutes leurs étapes, s'accompagnent d'un endoctrinement systématique, qui dispose l'esprit du membre du groupe d'étude à accepter, sans aucun discernement et à sa valeur apparente, la propagande d'un état étranger.

En conséquence, on encourage les groupes d'étude à s'abonner aux livres et aux périodiques communistes. Au nombre des publications qui, d'après ce qu'on a mentionné, étaient couramment étudiées et discutées au sein de ces groupes, se trouvent *Canadian Tribune* et *Clarion*, de Toronto, *New Masses* (périodique publié aux États-Unis), *National Affairs*, de Toronto, et *Club Life*, ainsi que des livres choisis sur la Russie.

Dans certains cas, ces cours d'étude semblent avoir eu pour effet de faire naître graduellement chez l'élève un sentiment qui le portait à partager sa loyauté et, dans les cas extrêmes, à changer son allégeance.

Il arrive ainsi que par l'intermédiaire de ces groupes d'étude, certains adhérents, qui commencent par penser que la société canadienne n'est pas assez démocratique ou pas suffisamment égalitaire pour convenir à leurs goûts, en viennent graduellement à transférer une partie ou la plus grande partie de leur allégeance à un autre pays, sans se demander, apparemment, si, de fait, cet autre pays est plus ou moins démocratique ou égalitaire que le Canada.

A la vérité, un sens d'internationalisme semble, dans bien des cas, jouer un rôle déterminé à une certaine étape des cours. Dans les cas en question, on incite le partisan canadien à former en lui un sens de loyauté non pas directement envers un état étranger, mais envers ce qu'il conçoit être un idéal international. Grâce aux cours d'endoctrinement et aux effets de la propagande intense d'un certain état étranger, cet internationalisme subjectif est d'ordinaire rattaché presque inextricablement à la conception courante de l'intérêt national dudit pays étranger et aux doctrines et lignes de conduite habituelles des partis communistes du monde entier.

Ainsi, le professeur Boyer a déclaré avoir fourni des renseignements à Fred Rose, en dépit du serment qu'il avait prêté de garder le secret, parce qu'il croyait par là favoriser "la collaboration scientifique internationale".

Manifestement, le professeur Boyer ne s'est pas enquis du fonctionnement pratique des divers organismes officiels qui s'efforçaient d'établir un échange de renseignements militaires ou autres avec l'Union soviétique, ni du degré de réciprocité ou d'équilibre de tels échanges officiels, ni de la valeur respective des diverses méthodes possibles en vue d'accroître la coopération internationale dans le domaine scientifique ou dans d'autres sphères. Sa manière de concevoir la vaste question d'accroître la coopération internationale en matière de sciences nous semble donc plutôt inavertie et peu scientifique. En outre, elle nous paraît singulièrement présomptueuse et dépourvue de sens démocratique, vu qu'il s'est arrogé à lui seul, par un acte secret, le droit de décider de ces questions qui touchent toute la population du Canada, du Royaume-Uni et des États-Unis. Ses actes comportent de douter de la sincérité de ses mobiles, tels qu'il les a lui-même exposés. Un également une violation de serment. Toutefois, nous ne voyons nulle raison agent moins scrupuleux et plus retors a exploité avec succès sa sincérité.

Dans le cas de Mazerall aussi, ceux qui l'ont amené à faire partie du réseau d'espionnage ont exploité, entre autres sentiments, son désir d'encourager la collaboration scientifique internationale. Mazerall, dont le témoignage à propos de ses mobiles nous semble avoir été franc et sincère, a déclaré ce qui suit dans sa déposition:

R. D'autre part, je ne prisais pas l'idée de transmettre des renseignements. On ne me fit guère voir, non plus, que je fournissais des renseignements au gouvernement soviétique. Il s'agissait plutôt pour nous, hommes de science, de mettre des renseignements en commun. En fait, je lui ai demandé si nous pouvions espérer que la chose serait réciproque.

D. A votre su, en a-t-il été ainsi?

R. Non.

D. A votre connaissance, la Russie a-t-elle jamais fourni des renseignements?

R. Très peu.

Un autre objectif, poursuivi au moyen du groupe d'étude, est d'inculquer graduellement aux membres clandestins du parti communiste l'habitude d'obéir aveuglément aux dictées des membres de rang supérieur et aux fonctionnaires de la hiérarchie du parti. Apparemment, on arrive à ce but en insistant constamment, dans les cours d'endoctrinement, sur l'importance de l'organisation comme telle et en créant graduellement, dans l'esprit du nouvel adhérent ou du nouveau sympathisant, un sens moral

transcendant de "loyauté envers le parti". En temps opportun, cette "loyauté envers le parti" remplace, dans l'esprit du membre, la fidélité antérieure à certains principes enseignés par la propagande du parti.

A cause de l'organisation sévèrement hiérarchisée du parti communiste, notamment dans ses sections secrètes, le concept de "loyauté envers le parti" équivalait dans la pratique à l'obéissance absolue des adhérents aux ordres des membres du parti qui sont reconnus comme occupant un degré supérieur dans la hiérarchie, et particulièrement à ceux d'individus tels que Carr, l'organisateur national, et Rose, l'organisateur pour la province de Québec.

Les cours d'endoctrinement suivis aux cercles d'étude sont vraisemblablement destinés, non seulement à inculquer un sens aigu de "loyauté envers le parti" et d'"obéissance au parti", mais à persuader l'adhérent que la loyauté et l'obéissance aux chefs de cet organisme doivent passer avant sa loyauté envers le Canada, et l'autorisent à ne pas tenir compte de ses serments d'allégeance et de secret, et détruisent ainsi son intégrité de citoyen.

Le cas de Kathleen Willsher offre un exemple frappant des fins auxquelles des chefs sans scrupules peuvent faire servir cette attitude de "loyauté envers le parti" et d'obéissance, lors même que, considérés sous d'autres aspects, les cours d'endoctrinement n'ont pas parfaitement réussi. Elle était devenue membre d'une "cellule secrète" du parti communiste, et, dès 1935, avait accepté de transmettre à M. Fred Rose des renseignements secrets, qu'elle obtenait dans l'exercice de ses fonctions au haut commissariat anglais à Ottawa. Elle continua de le faire, régulièrement, pendant quatre ans. De 1942 à 1945 elle donna des renseignements de nature semblable à Adams, qu'elle reconnaissait comme étant son supérieur dans la section secrète du parti communiste. Elle nous a dit que Rose et Adams lui avaient fait savoir que ces renseignements étaient pour la gouverne du bureau central du parti communiste canadien.

Elle nous a dit également que ces demandes, qu'elle savait irrégulières, lui furent d'abord faites par Fred Rose, puis par Eric Adams, et qu'elle avait tout d'abord éprouvé quelques hésitations mais, qu'au bout de quelques semaines elle s'était décidée à y répondre puisqu'elle sentait qu'en tant que membre du parti communiste elle devait faire ce qu'on lui demandait de faire, sans tenir compte des autres engagements qu'elle aurait pu avoir. Rose lui déclara que ces renseignements aideraient au parti communiste à formuler sa politique. Elle déclara dans son témoignage:

"Il me semblait que je devais faire quelque chose à l'appui de cette politique, parce que je m'y intéressais. Cela me coûtait beaucoup, mais je sentais pourtant que je devais apporter mon aide.

Du témoignage de Mlle Willsher, considéré dans son ensemble, il ressort qu'elle avait conscience que sa propre situation au sein du parti communiste était relativement inférieure, que la seule contribution importante qu'il lui était possible de faire à la cause du parti consistait à transmettre les renseignements secrets auxquels ses fonctions officielles lui permettaient d'avoir accès, et qu'on s'attendait qu'elle n'hésiterait pas à les transmettre, sur demande, aux chefs du parti.

Dans plusieurs cas une longue adhésion au parti communiste semblait avoir créé une discipline très grande et provoqué l'habitude quasi militaire d'une obéissance presque aveugle aux "ordres" et à la "politique du parti". De telles habitudes, une fois qu'elles sont prises, rendent naturellement facile la besogne des agents de recrutement pour l'espionnage, qui sont des membres haut placés du parti.

Il semble que ce soit un principe bien établi,—du moins dans la section des "cellules" secrètes du parti communiste,—que le refus d'obéir aux "ordres du parti" entraîne obligatoirement la démission ou l'expulsion du membre. Ce principe en lui-même aide à exiger l'obéissance de membres qui, autrement, auraient pu hésiter mais que des mois ou des années d'adhésion ont habitué à l'obéissance.

Ainsi Mazerall, qui hésitait fort à se rendre à la demande que Lunan lui avait faite de transmettre des renseignements secrets pour les agents soviétiques, a révélé dans son témoignage les mobiles qui l'ont poussé à obéir:

R. Si j'avais répondu non à Lunan il aurait fallu qu'en vertu du même principe je quitte le groupe et, même si d'une certaine façon je désirais le faire, car je n'aimais pas le groupe lui-même, j'approuvais beaucoup de choses qu'il représentait.

D. Mais je vous demande toujours quelle obligation vous sentiez de transmettre des renseignements à Lunan?

R. Je ne sais pas.

D. Mais ce doit être quelque chose d'assez puissant qui vous a poussé à faire cela, monsieur Mazerall, n'est-ce pas?

R. Oui, je suppose.

D. Qu'est-ce que c'était? Ce n'était pas l'argent, nous avez-vous dit?

R. Non. C'est toute l'affaire; ce que j'ai essayé de vous dire.

C'est ainsi que les chefs de la cinquième colonne ont essayé de résoudre ce qui semble à première vue constituer le problème le plus difficile auquel ils aient eu à faire face, celui des mobiles, celui de trouver des Canadiens intelligents et bien placés, disposés à se livrer à l'espionnage contre le Canada,

au compte d'une puissance étrangère, au moyen d'une vaste propagande et tout particulièrement par l'organisation d'un système de cercles d'études très actifs. Ce système fonctionnait depuis des années, et constituait une affaire d'espionnage bien lancée dès 1935.

Ces groupes ont fourni un grand nombre de Canadiens plus ou moins complètement formés selon des méthodes savantes, au point de vue sentimental, intellectuel ou moral. C'est parmi ceux-ci que les chefs peuvent recruter les gens qu'ils estiment suffisamment "formés" pour étendre les réseaux illégaux d'espionnage ou autres.

Une autre avantage technique offert par ce système aux principaux organisateurs du réseau d'espionnage, c'est qu'il les mettait à l'abri de la découverte, d'une façon étonnante. En s'en tenant aux membres des cellules communistes pour recruter des agents d'espionnage, les chefs ont pu se sentir assurés que lors même qu'un adhérent ou qu'un membre du parti refuserait de se livrer à des manoeuvres aussi manifestement illégales et qui constituaient une trahison si évidente de son pays, il ne songerait jamais, quoi qu'il advienne, à dénoncer l'agent recruteur au public canadien ou aux autorités canadiennes. Une expérience vieille d'au moins onze ans, au Canada, a semblé leur donner raison sur ce point.

Il est significatif par exemple qu'en 1935, quand Rose a demandé pour la première fois à Kathleen Willsher de lui fournir des renseignements secrets, il l'a fait, s'il faut en croire son témoignage, à une réunion régulière de son groupe d'étude. Par la suite, pendant quatre ans, elle lui a transmis ces renseignements, oralement, aux réunions du cercle d'étude. Encore que les conversations fussent particulières, Mlle Willsher a déclaré qu'on ne prenait pas de précautions extraordinaires contre les indiscretions, "*parce que cela n'intéressait personne d'autre.*"

Il est significatif que pas un seul des divers Canadiens, membres ou adhérents du parti communiste (ouvrier-progressiste) pressentis par les chefs de ce parti en vue de se livrer à l'espionnage pour le compte de l'Union soviétique, n'ait signalé la chose à l'organisme, au ministère ou au service armé du Canada où il était employé.

Pas même un de ceux qui nous ont décrit les graves hésitations qu'ils ont eues et les luttes qu'ils ont livrées avec leur conscience avant d'accepter de devenir espions contre le Canada n'a donné à entendre qu'il avait songé à agir de la seule façon loyale et légitime possible, en signalant cette demande criminelle aux autorités canadiennes.

Cela constitue un exemple frappant de l'aptitude des cercles d'étude communistes à fournir des motifs d'accepter du parti des missions manifestement illégales dirigées contre le Canada.

La preuve révèle que le but véritable de ce réseau de groupes d'étude ou "cellules"—lesquelles servent de base toujours grandissante de recrutement, de formation psychologique et d'organisation d'une cinquième colonne fonctionnant dans l'intérêt d'une puissance étrangère—n'aurait pas été atteint si le gros des membres de ces groupes d'adhérents de rang inférieur du parti communiste au Canada, avait été au courant des buts et visées véritables de Carr, l'organisateur national, et de Rose, l'organisateur pour le Québec, ainsi que des autres membres supérieurs de la conspiration.

Les témoignages entendus démontrent qu'à chaque étape de la "formation", l'adhérent est tenu dans l'ignorance des visées réelles de l'organisme et de ses ramifications plus étendues aux franges de l'une desquelles il s'est laissé attacher.

De fait, il ressort de la preuve que certains du moins des adhérents aux groupes d'étude ne savent pas qu'en réalité ces groupes constituent des "cellules" ou unités secrètes du parti communiste; à titre d'exemple, Mazerall a témoigné qu'il fut tout d'abord invité par un ami à participer aux discussions familières de l'un de ces groupes et que pendant une période assez prolongée il ne soupçonna pas que c'était en réalité une "cellule" communiste secrète, bien qu'il apprît la chose plus tard.

Kathleen Willsher fut tout d'abord membre d'un groupe qui étudiait "la différence entre le socialisme et le communisme" et après quelques années elle devint membre d'un groupe secret de communistes moins nombreux.

Tout groupe d'étude peu nombreux, quel que soit son nom, qui permet aux communistes plus expérimentés d'influencer et en même temps d'observer la formation psychologique des "recrues" possibles, suffit durant les premières étapes de "formation" d'une recrue.

La participation de communistes camouflés aux discussions de groupes peu nombreux à caractère dépourvu de toute formalité semble être un des moyens employés pour endoctriner certains ou la totalité des adhérents et les entraîner graduellement dans des groupes plus nettement communistes, en transformant si possible l'organisme officieux primitif en une telle unité, sans que la métamorphose ne soit immédiatement perceptible aux autres adhérents. Par ailleurs, les personnes jugées aptes à la "formation" peuvent être désignées aux chefs de cellules, puis invitées à faire partie de la cellule plutôt que de continuer à faire partie du groupe plus nombreux.

L'importance de la section secrète du parti communiste n'est normale-ment jamais dévoilée aux membres de rang inférieur des groupes secrets qui ne connaissent que quatre ou cinq autres membres de leur propre groupe. Le chef de chacun de ces groupes, assistant aux réunions secrètes de cinq ou six chefs de groupes semblables, les connaît et connaît également le "président" secret de ces réunions; par exemple, Mazerall, à titre de représentant de son propre groupe secret, assistait également aux réunions des chefs de groupes tenues au domicile de mademoiselle Agatha Chapman, présidente d'un groupe de chefs de groupes, à Ottawa. C'est à ces réunions que Mazerall fit la connaissance de Benning et d'autres.

Toutefois, avec le temps les membres viennent à en connaître d'autres, grâce à leur affiliation commune à divers "organismes de front" et autres, bien qu'il soit possible qu'ils ne connaissent jamais l'étendue de leurs "ramifications" à moins d'être désignés pour travailler avec les chefs du parti à la réalisation d'un de leurs objectifs.

Apparemment, ce n'est pas actuellement la coutume pour les membres secrets du parti de remplir des formules d'adhésion, de signer une déclaration ou d'être porteurs de cartes d'adhésion. Ce régime plutôt souple contribue évidemment à tenir l'organisme secret. Mais il semble également jouer un rôle dans l'expansion de l'organisme, attendu qu'à chaque étape de "formation" il donne à l'adhérent l'impression d'être encore libre d'attaches politiques et de ne prendre part qu'aux activités générales, sans pour cela jamais faire aucune démarche précise et irrévocable en vue d'acquérir ou de confirmer définitivement son titre de membre. Cette technique permet aux cours de formation de se poursuivre et de produire sur l'adhérent leur effet graduel sans susciter dans son esprit de résistance inutile à aucune des étapes particulières du début de la formation.

Ainsi, même Boyer, Mazerall et Lunan, ce dernier un agent actif de recrutement d'espions, avaient apparemment l'impression qu'ils n'avaient pas consenti à devenir définitivement membres du parti communiste, bien qu'ils eussent payé des "cotisations" pendant des années, et cela sous prétexte qu'ils n'avaient jamais signé de documents d'adhésion ni été porteurs de cartes d'adhérents.

Boyer, qui dit s'être joint à un groupe d'étude communiste en 1939, a déclaré lorsqu'on lui a demandé d'expliquer ses relations avec le parti communiste:

R. J'ai travaillé dans des organismes où il y avait des communistes et où je savais qu'il y avait des communistes, et j'ai été mêlé de près aux communistes, mais je n'ai jamais eu ma carte de membre du parti ni payé ma cotisation, etc.

D. N'avez-vous jamais versé de contributions à l'oeuvre du parti communiste?

R. J'y ai versé des contributions.

D. Des contributions en espèces?

R. Oui.

Il semble qu'à chaque étape de la "formation" l'adhérent soit soigneusement tenu dans l'impossibilité d'apprécier la nature des tâches susceptibles de lui être assignées lorsqu'on aura jugé qu'il a la formation voulue pour passer à l'étape suivante.

Il semble également que plusieurs des membres secrets relativement avancés et "formés" du parti communiste soient tenus dans l'ignorance de l'existence et du caractère des menées illégales dirigées contre le Canada et poursuivies par une section de l'organisme qu'ils appuient. De fait, on laisse entendre à la plupart des personnes activement adonnées à ces menées illégales que celles-ci sont exceptionnelles et on les tient dans l'ignorance de l'étendue du travail accompli par les chefs supérieurs, tels que Sam Carr et Fred Rose. Vu le "principe fondamental", principe reconnu de l'obéissance aux autorités supérieures du parti communiste, une telle ignorance chez la plupart des membres de l'organisme n'entrave pas son efficacité comme cinquième colonne.

Ainsi, après avoir été désigné par Rose pour organiser un groupe d'agents d'espionnage, on donna à entendre à Lunan que les seules personnes qui se livraient à ces menées illégales étaient lui-même, les trois savants canadiens, dont il dirigeait les activités d'espionnage et Rogov de l'ambassade soviétique. Dans son témoignage devant nous, relativement à ses mobiles qui, à son dire, étaient liés à son idéologie politique, il a déclaré:

"Je désire ajouter que je n'avais aucune idée de la portée et de l'étendue de ce travail. Je fus stupéfait lorsque la chose me fut révélée sous son vrai jour au cours de mon interrogatoire. Je n'ai jamais pensé que j'étais autre chose qu'une personne au sein d'un petit groupe de cinq.

"Je n'avance pas cela du tout dans le but de justifier ma conduite, mais je m'efforçais de me mettre d'accord avec mes théories, sans avoir une juste notion de ma situation véritable".

Boyer, Willsher et d'autres adhérents actifs nous ont assurés qu'ils n'avaient pas été mis au courant de l'étendue de l'organisme d'espionnage dans lequel ils avaient été attirés et dont ils avaient accepté de faire partie.

Dans son premier rapport à *Jan* (lieutenant-colonel Rogov), en date du 28 mars 1945, Lunan déclare que c'était son intention d'adopter la même technique à l'égard de Durnford Smith et de Mazerall, en les attirant petit à petit dans le réseau illégal, sans leur révéler, au préalable, sa connaissance limitée du caractère véritable et de l'étendue de la conspiration. Son premier rapport énonce *entre autres choses*:

. . . A l'exception de Bacon [*le professeur Halperin*†], qui est enthousiaste et politiquement expérimenté, il serait peu sage de leur proposer à brûle-pourpoint l'ensemble des tâches à assigner. . . . Je suis donc d'avis qu'il y a lieu de les approcher avec précaution et de ne pas leur assigner dès l'abord une tâche trop lourde. De même aussi, il importe pour le moment de ne pas leur dévoiler le véritable caractère du travail, mais de leur laisser entendre qu'il ne s'agit que d'un travail de conspiration d'un caractère spécial, sans mentionner mes relations avec vous. . . .

Apparemment, l'on ne permettait qu'aux haut placés dans la hiérarchie communiste tels que Carr, l'organisateur national du parti ouvrier-progressiste, et Rose, l'organisateur pour le Québec, de se former une conception exacte de la portée, du caractère véritable et des objectifs de l'organisme qu'ils dirigeaient.

Quant à savoir ce qui a primitivement attiré des Canadiens dans ces cours de "formation" ou ces organismes de groupes d'étude, il est difficile de le dire avec certitude. Cette attraction, va sans dire, variait fortement avec les individus. Dans certains cas, cette attraction résidait dans les concepts métaphysiques, hautement systématisés, employés par le parti communiste dans sa propagande destinée à certaines catégories "d'intellectuels" et d'étudiants. Ainsi, Durnford Smith, lorsqu'on lui demanda ce qui l'avait attiré vers le mouvement, répondit: "*Sa logique*".

Un élément qui semble avoir contribué au début à attirer au moins un des agents d'espionnage canadiens dont nous avons reçu la déposition, fut la conviction qu'au moyen de ces groupes d'étude il pourrait combattre les maux sociaux de l'antisémitisme et de l'intolérance raciale. Gerson a déclaré:

"Je me considère comme un Canadien de second ordre—non pas comme un Canadien de premier ordre. Ce n'est pas là matière à rire, monsieur le Commissaire; c'est très grave."

†Inséré par nous-même.

Et pour élucider son point:

- D. Vous avez parlé du communisme et mentionné le fascisme. A votre avis, quelle est la différence, s'il en est, entre le communisme et le fascisme?
- R. Bien, l'idée que j'en ai c'est que cette différence réside dans l'antisémitisme.
- D. Je comprends.
- R. Voyez-vous, nous étions très actifs à cette époque. Il y avait le danger d'Hitler; nous nous en rendions compte. Le docteur et sa femme se rendirent en Allemagne en 1931; il y fréquenta une université et nous nous rendions compte du danger.
- D. Quel docteur?
- R. Le docteur Gottlieb ;c'est le [mari de la] soeur de la famille Schlein. Nous avons compris ce qui se passait. Nous avons vu les événements de Montréal et de Kirkland Lake, alors que les gens défilaient, en chemises bleues, collant des enseignes dans les vitrines, et nous sentions qu'il nous incombait de faire quelque chose à cet égard . . . Par là j'entends que ce n'était pas du point de vue économique mais du point de vue de notre propre conservation. A notre avis, si l'on voulait que nous fussions considérés ici comme de bons Canadiens, il convenait qu'une loi fût adoptée déclarant l'antisémitisme illégal.

La preuve faite devant nous évoque fortement l'idée que l'antisémitisme et la réaction naturelle de personnes de race juive à l'endroit de la distinction raciale furent l'un des arguments mis de l'avant par les agents recruteurs communistes. Il est significatif que certains des documents provenant de l'ambassade russe portent la mention "*Juif*" et "*Juive*" dans les annotations relatives aux différents agents ou agents éventuels, indiquant que les chefs de la cinquième colonne russe attachaient une importance particulière à la chose.

Dans certains cas, le goût de la camaraderie et la discussion de choses intellectuelles a pu jouer un certain rôle. Les méthodes de conspiration et les menées objectives des groupes exercent apparemment un attrait émotif et un charme sur certaines personnes et leur donnent une sensation d'aventure. Pour les personnes plus cultivées, la perspective de ce qu'elles conçoivent être l'efficacité du régime exceptionnel et essentiellement totalitaire de l'organisation du parti, par la superposition de cellules, peut exercer un certain attrait.

Dans la vaste majorité des cas, la propagande menée par le parti communiste, relativement à certaines mesures de "réforme sociale" au Canada, semble avoir été un élément important d'attraction à l'origine. Cette méthode de faire de la propagande en faveur de diverses mesures intérieures, susceptibles de capter la sympathie d'une forte partie de la population canadienne, a manifestement servi un double objectif des chefs de la cinquième colonne.

En premier lieu, en associant, dans l'esprit du plus grand nombre de gens possible, cette propagande intérieure à la propagande extérieure d'une puissance en particulier, cette méthode a pour résultat de "favoriser", par induction, la propagande de cette puissance étrangère. C'est une technique irrationnelle, très efficace et d'usage courant, de la publicité moderne. L'emploi d'un joli minois pour annoncer des cigarettes en est un exemple frappant.

En second lieu, cette propagande intérieure a incontestablement joué un rôle important dans le recrutement de Canadiens pour les cours de "formation", destinés en fin de compte à faire servir ces Canadiens aux fins plus illégales et sinistres d'une cinquième colonne.

Grâce à ces moyens, nombre de jeunes Canadiens, fonctionnaires publics et autres, qui au début sont animés du désir de favoriser des causes qui leur sont chères, sont induits à participer aux groupes d'étude du parti communiste. On les persuade de tenir leur adhésion secrète. Ils sont entraînés, étape par étape, à suivre les cours ingénieux de formation psychologique que nous avons décrits, jusqu'à ce que, sous l'influence de chefs rusés et peu scrupuleux, ils soient amenés à entreprendre des activités illégales, au préjudice de la sécurité et des intérêts de leur propre pays.

Au fond, ce qui est arrivé, c'est la transplantation, dans un pays démocratique auquel elle est particulièrement inappropriée, d'une technique de conspiration contre la tyrannie élaborée primitivement dans des pays moins fortunés.

## SECTION II. 7

### LISTE DES AGENTS IDENTIFIÉS OPÉRANT AU CANADA

Par suite de ces manoeuvres, le colonel Zabotin, avec le concours de Carr (noms fictifs *Sam* et *Frank*) et de Rose (noms fictifs *Fred* et *Debouz*), a recruté les agents suivants qui ont été identifiés. La plupart ont été affublés de noms fictifs, comme l'indique la liste que voici:

Gordon Lunan (*Back*)  
Durnford Smith (*Badeau*)  
Ned Mazerall (*Bagley*)  
Israel Halperin (*Bacon*)  
F. W. Poland  
Eric Adams (*Ernst*)  
Kathleen Willsher (*Ellie*) (*Elli*)  
M. S. Nightingale (*Leader*)  
David Shugar (*Prometheus*)  
H. S. Gerson (*Gray*)  
Samuel Sol Burman  
Raymond Boyer (*Le Professeur*)  
J. S. Benning (*Foster*)  
Allan Nunn May (*Alek*)  
Agatha Chapman  
Freda Linton (*Freda*)  
Emma Woikin (*Nora*)

La preuve orale et documentaire montre que les membres du personnel de l'ambassade soviétique, énumérés ci-après, se sont activement occupés, depuis l'établissement de l'ambassade, en 1942, de diriger des opérations secrètes d'espionnage au Canada:

#### Liste des membres du personnel de l'ambassade soviétique s'étant livrés à des opérations d'espionnage

NOM	CHARGE OFFICIELLE
Vitali G. Pavlov	Deuxième secrétaire de l'ambassade
Colonel Zabotin	Attaché militaire
Ivan I. Krotov	Conseiller commercial
Lieut.-col. Motinov	Attaché militaire adjoint
Lieut.-col. (ci-devant major) Rogov	Attaché militaire adjoint (Air)

NOM	CHARGE OFFICIELLE
Sergei Koudriavtzev	Premier secrétaire de l'ambassade
Major Sokolov	Personnel du conseiller commercial
Mme Sokolov	Épouse du major Sokolov
Zheveinov	Correspondant de TASS
Major Romanov	Secrétaire de l'attaché militaire
Lieut. Angelov	Personnel de l'attaché militaire
Lieut. Levin	Interprète
Capitaine Galkin	Portier
Lieut. Gouseev	Portier
Capitaine Gourshkov	Chauffeur
Lieut. Koulakoff	Commis
A. N. Farafontov	Commis

## SECTION II. 8

### L'AMBASSADEUR SOVIÉTIQUE N'A PRIS AUCUNE PART À CES MANOEUVRES RÉPRÉHENSIBLES

D'après les témoignages que nous avons entendus, les membres de l'ambassade qui ont pris part à ces manoeuvres répréhensibles, s'y livraient dans des sections spéciales de l'ambassade dont le travail était entièrement distinct des occupations officielles et légitimes de l'ambassade soviétique, et l'ambassadeur soviétique, représentant au Canada du gouvernement de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, n'y a pris aucune part.

Ainsi, Gouzenko a témoigné devant nous que l'ambassadeur soviétique n'avait pas le droit de pénétrer dans les chambres secrètes de l'aile spéciale au deuxième étage de l'ambassade. En outre, d'après Gouzenko, l'ambassadeur soviétique n'avait aucun droit de prendre communication des télégrammes confidentiels échangés entre Moscou et Zabotin, Pavlov et Gousarov, chefs de l'espionnage militaire, de la N.K.V.D. et des sections du "système politique", respectivement.

Deux des documents russes placés sous nos yeux par Gouzenko montrent clairement le soin pris à Moscou par *Le Directeur* pour cacher les manoeuvres de Zabotin à l'ambassadeur. Le colonel Zabotin fut réprimandé par Moscou pour une gaffe qui aurait pu mettre l'ambassadeur au fait du réseau d'espionnage organisé au pays. Le 11 août 1945, Zabotin télégraphiait le message suivant à Moscou:

248

Au Directeur,

**Vous me reprochez le fait que certains documents sont censés être venus à la connaissance du métro. Je vous prie de m'indiquer quels sont ces documents. J'ai renseigné le chef du métro sur certaines questions politiques, économiques et militaires, conformément aux instructions du directeur en chef et du camarade Malenkov. Je n'ai jamais mentionné les sources. Prière de me transmettre vos instructions futures. Dois-je communiquer à l'ambassadeur des informations concernant le Canada qui me parviennent de mes sources. Il me semble que le chef du métro devrait être la personne la mieux renseignée.**

**Grant**

11.8.45

(*"Métro"* est le nom fictif sous lequel l'organisme d'espionnage désignait l'ambassade soviétique russe proprement dite, et *"le chef du métro"* désignait l'ambassadeur soviétique. *"Grant"* est le nom fictif du colonel Zabotin.)

Voici la réponse de Moscou:

12200  
24.8.45

A Grant

Renvoi n° 248.

1. Le télégramme no 8267 du 20 juin vous a prévenu qu'il était inopportun de divulguer à l'ambassadeur l'existence de notre réseau d'agences.

La remise par vous à l'ambassadeur du texte du rapport Wilgress du 3.11.44 concernant les crédits destinés à faciliter le commerce entre l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne, a révélé l'existence de notre source de renseignements en la personne d'ELLI.

De plus, le traducteur de l'ambassade a été mis au courant du document puisqu'il était rédigé dans la langue du pays.

2. En ce qui concerne les urgentes questions d'ordre politique et économique qui influent sur les relations mutuelles du Canada et de la Grande-Bretagne avec l'U.R.S.S., vous devez en informer l'ambassade, mais contentez-vous de dire que vos renseignements sont authentiques et n'en révélez ni la source même, ni les endroits d'où ils proviennent.
3. Ne communiquez vos renseignements qu'après préparation; biffez tous les passages qui pourraient en divulguer la source secrète.
4. Quand vous renseignez l'ambassadeur sur quelque questions que ce soit, vous êtes tenu de m'en informer dans les commentaires qui accompagnent vos rapports.

Le Directeur  
21.8

Grant  
25.8.45

## SECTION II. 9

### CONCLUSION

Nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer avec certitude sur les informations que recherchaient les agents. Nous n'avons pris connaissance que de la petite collection des documents de Zobotin dont Gouzenko a pu s'emparer avant de quitter l'ambassade. Parmi ces documents, les télégrammes par lesquels *le Directeur* donnait ses instructions, dataient tous de la période entre la dernière semaine de juillet et le mois d'août 1945. L'agence des renseignements militaires fonctionnait au moins depuis la mi-1942.

De plus, les documents en question ne font qu'esquisser le travail du réseau d'espionnage organisé au Canada par le colonel Zobotin, mais les témoignages révèlent l'existence d'autres réseaux parallèles dont quelques-uns au moins fonctionnaient depuis plusieurs années.

Les témoignages en notre possession indiquent que l'organisme de Zobotin désirait particulièrement obtenir des renseignements techniques sur les moyens de défense dont le Canada, le Royaume-Uni et les Etats-Unis se serviraient après la guerre; des renseignements confidentiels sur les plans et programmes politiques de ces pays; des renseignements économiques permettant d'évaluer les possibilités économiques et militaires du Canada; des détails sur l'emplacement des industries de défense du Canada; des renseignements sur certains câbles téléphoniques aériens et sur certains appareils de captage; et des documents susceptibles de servir aux agents russes "postés" au Canada ou ailleurs, ainsi que des renseignements permettant à ces agents d'entrer au Canada et d'acquérir un champ d'action.

Les passages suivants, qui sont extraits des documents, indiquent la variété des sujets sur lesquels on cherchait à se renseigner:

**Supplément au no 11923**

**N 11931**

**21.2.45**

**A Grant**

**Prenez des mesures pour organiser l'acquisition  
de documents sur la bombe atomique!**

**Procédés techniques, dessins, calculs.**

**Le Directeur**

**22.8.45**

**Grant**

**22.8.45**

. . . Cherchez à obtenir de lui, avant son départ, des renseignements détaillés sur la marche des travaux relatifs à l'uranium. . . .

. . . Badeau demande l'autorisation d'être affecté au travail sur l'uranium: il pourrait y être invité ou en faire lui-même la demande, mais il fait observer qu'on trie les auxiliaires sur le volet et que ces derniers sont l'objet d'une étroite surveillance. . . .

---

### TÂCHE N° ———

Assignée personnellement 25.8.45

1. Répondez à dernière lettre concernant les nouvelles lampes de radio, les radio-détecteurs (pour  $\Lambda = 1, 2, 3$  cm) et les autres questions qui y sont mentionnées.
2. Essayez d'obtenir des détails sur les "obus à électrons".
3. La prochaine fois apportez les livres suivants: LG 13853; GL 14017 et P(RAD) 13920.  
P.-S. Brûlez après lecture.

---

### TÂCHE N° 2

Assignée 6.7.45 directement . . .

1. Donner description fondamentale des lampes de radio pour transmission et réception sur  $\Lambda = 3$  et  $\Lambda = 1$  cm et les procédés techniques de fabrication.
2. Même chose pour lampe "4j-33".
3. Innovations dans les appareils de radio-repérage pour l'artillerie anti-avions et les avions,  $\Lambda = 3$  et  $\Lambda = 1$  cm.
4. Quelles sont les caractéristiques du "commutateur T-R" pour ondes  $\Lambda = 3$  et  $\Lambda = 1$  cm.
5. Les modèles d'antennes pour  $\Lambda = 3$  et  $\Lambda = 1$  cm.
6. Qu'est-ce qui se fait au deuxième étage de la "station Boyd"; on y est censé étudier les rayons infrarouges et perfectionner les installations de radio cm.
7. Description technique plus détaillée de "an/aps-10".
8. Donner chaque graphique (?) figurant dans les publications les plus récentes.

### Observations

1. Quand l'occasion s'en présentera, obtenir spécimens de lampes de radio.
2. Obtenir aussi documents pour fins de photographie.
3. S'il n'y a pas moyen de se rendre à certaines demandes, éviter toute démarche spéciale susceptible de donner l'éveil.
4. Après lecture, brûler ce document.

### TÂCHE N° 1

Badeau: 1. Au mois de juin 1945, l'Aviation militaire du Canada, de concert avec le Comité de recherches en photographie de même qu'avec la section de l'optique, au Conseil national de recherches, a fait l'épreuve d'une nouvelle bombe éclairante à photographie (bombe éclairante à éclatement, pour photographie) de 750 millions de bougies, et l'essai de lentilles spéciales pour l'aérophotographie nocturne.

Nous désirons à ce sujet obtenir les renseignements suivants:

Assignée  
le 5.7.45

- a. De quelle substance cette bombe est-elle remplie et autant que possible, reproduisez la formule.
  - ii. c. Quelle est la superficie éclairée par la lueur de cette bombe et quelle est la durée de cette lueur?
  - v. d. Quelle est l'altitude maximum à laquelle il est possible de réussir des photographies à l'aide de cette bombe?
  - g. e. Quelles sont les caractéristiques des nouvelles lentilles photographiques et leurs données techniques fondamentales (foyer, puissance lumineuse, etc.)?
  - \* f. Comment est organisé le Comité de recherches en photographie et quels en sont les directeurs?
2. Quelles sont les nouvelles investigations poursuivies par le Comité de recherches en photographie

\*Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

dans le domaine de l'aérophotographie à haute altitude, de l'aérophotographie en couleur et de la photographie à travers les nuages au moyen des rayons infra-rouges?

Indiquez quels sont les modèles les plus récents d'appareils d'aérophotographie utilisés par le C.A.R.C. et la R.A.F. et obtenez leurs données fondamentales:

- a. Modèles des appareils (marque).
  - b. L'altitude maximum où la photographie est possible.
  - c. Le nombre d'adaptateurs et la dimension des photos.
  - \* d. Etablissement des itinéraires et procédés de photographie plane.
  - e. Types de lentilles, leur luminosité et distances focales.
- 
- \* 1. Données tactiques et techniques sur les stations hydrophoniques acoustiques navales et côtières utilisant l'ultra-son. Commentaires courants sur la stabilité du "Caproni" des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.
  - 2. Stabilité du type d'"Asdic" en service dans les nouveaux sous-marins et autres navires.
  - 3. Appareils du type "Sonar" fonctionnant sur le principe de la radiogoniométrie, dénommés
  - \* appareils d'hydro-direction repérage.
  - 4. Emplacement des appareils hydrophoniques dans les navires de différentes classes.
  - 5. Usines, ateliers, instituts de recherches scientifiques et laboratoires qui fabriquent les appareils hydrophoniques ou en dressent les plans, en Angleterre et aux Etats-Unis.
  - 6. Adoption des plans et essai des modèles de nouveaux types d'appareils hydrophoniques.
  - 7. Adaptation des appareils hydrophoniques aux opérations de combat.

---

\*Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

Au Directeur,

Avons reçu de Badeau 17 documents très secrets et secrets (anglais, américains et canadiens) portant sur les questions d'acoustique magnétique, de radio-repérage pour l'artillerie de campagne; trois publications secrètes de recherches scientifiques datant de 1945. En tout 700 pages environ. Au cours de la journée, nous avons pu tout photographier à l'aide du Leica et du photofiltre. D'ici quelques jours, nous recevrons presque la même quantité de documents pour trois à cinq heures et une seule pellicule ne suffira pas. J'estime indispensable d'examiner l'entière bibliothèque du Conseil de recherches scientifiques.

Votre silence sur mon n° 256 peut désorganiser notre travail de photographie. Tous les documents ont été envoyés par courrier régulier.

Grant

27.8.45

N 11273

11.8.45

A Grant

Il est très important que nous recevions des renseignements sur ce qui suit:

- (a) Confirmation des données officielles sur le transfert des troupes américaines d'Europe aux États-Unis et sur le Pacifique, de même que sur les quartiers généraux de la 9e Armée, des 3e, 5e, 7e, 13e corps blindés, du 18e ADK, des 2e, 4e, 8e, 28e, 30e, 44e, 45e et 104e divisions d'infanterie et de la 13e division blindée. Établir la date de leur transfert.
- (b) Désorganisation du quartier général des 8e, 16e corps blindés, des 29e, (75e), 89e division d'infanterie, de la 10e division de tanks, des 13e et 17e ADD. Aussi, désorganisation de la division d'infanterie brésilienne.
- (c) Les 6e et 12e Armées sont-elles en Europe. Quelle en est la composition et comment seront-elles désorganisées. Date et destination de leur transfert.

- (d) Existe-t-il un quartier général des troupes américaines d'occupation en Allemagne? Où se trouve-t-il et qui en a été nommé commandant.
  - (e) Désorganisation de la 1ère Armée de parachutistes, et plans d'affectation éventuelle.
- Urgent.

8.8 | Le Directeur

*Grant*

11.8.45

A communiquer à Brent

11295

14.8.45

A Grant

J'ai reçu de vous, par le courrier postal du 23.8.1944, les deux pièces provenant de Gray: c'est-à-dire les rapports mensuels sur les recherches portant sur des questions distinctes rattachées à la production de matériel de guerre. Les données sont trop sommaires et fragmentaires pour qu'il nous soit possible de juger des méthodes et des travaux de l'industrie du matériel de guerre, des poudres et des produits chimiques au Canada et en Angleterre.

Nous désirons obtenir les renseignements suivants:

- \* 1. 37 méthodes 2507 et procédés techniques employés dans la production de matériel de guerre, de VV et de poudres.
- 2. Formule du BB laminé; détails sur la production de T.H. et H.S. (composition, objet, technologie et caractères spécifiques).
- 3. L'application du picrate et de la "nitro-gushnidina". Je répète: picrate et "nitro-gushnidina".
- 4. La technique employée pour la production de capsules détonantes et de capsules d'allumage. Faites-moi savoir par télégramme à qui, d'après vous, la tâche devrait être confiée.

\* Si Bacon est encore attaché au ~~Com~~ Comité de l'artillerie, cette tâche devrait lui être assignée.

9.8.45 Le Directeur.

\*Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

**Grant**  
**14.8.45**

**TÂCHE n° 3 du "1.8.45"**

1. Conditions que doit observer une personne en séjour "illégal" (nationalité, citoyenneté, occupation, éducation, connaissance des langues, situation familiale et pécuniaire, etc.).
  2. Moyens de légalisation (organisation d'une entreprise commerciale, entrée comme associé dans une maison d'affaires, genre d'affaires, entrée comme employé dans un bureau, engagement volontaire dans l'armée, acceptation d'un emploi).
  3. Papiers que doit posséder une personne en séjour "illégal" (passeport, divers certificats, références, lettres de recommandation, etc.).
  4. Moyens les plus commodes de se faufiler au pays.
  5. Procurer un logis sûr et des ressources pécuniaires à la personne en séjour "illégal" pendant qu'elle se familiarise avec son milieu.
- \* Les possibilités d'attirer
6. Révéler les moyens d'influence du gouvernement anglais sur la politique étrangère du Canada.
  7. Conditions pour être admis au pays et y circuler.
  8. Conditions d'adaptation et d'existence au pays.
  9. Méthodes de contre-espionnage. Organisation des services provinciaux et fédéral de contre-espionnage.

---

Supplément au no 11438

11436  
14.8.45

**A Grant**

Renvoi n° 227

1. Il ne saurait y avoir d'autre délai pour l'obtention du passeport. Par conséquent, la signature sur la nouvelle formule de demande devrait être contre-faite par l'homme de Frank lui-même.
2. Préparez pour le prochain courrier régulier un bref rapport sur la façon d'obtenir et remplir les

---

\*Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

passports et les autres documents utiles à nos des-  
seins, en indiquant exactement qui, du côté de  
Frank, accomplira cette tâche.

10.8.45 Le Directeur.

---

Supplément: Le pseudonyme de "Sam" est depuis  
longtemps changé en celui de "Frank". A l'avenir  
servez-vous de ce dernier.

10.8 Le Directeur.

Grant  
14.8.45

Cette liste est loin d'être complète et les autres objectifs de l'orga-  
nisation de Zabotin sont commentés dans diverses sections du présent  
rapport.

Quelques-uns des objectifs révélés par les documents, listes de noms,  
rapports d'ordre psychologique et "politique" sur le personnel de diffé-  
rentes sections du quartier général des forces armées canadiennes ou de  
divers ministères ou services du gouvernement, visent évidemment des  
plans dressés pour le recrutement éventuel d'agents. Le point est étudié  
à la Section II. 5 qui précède.

Le présent rapport indique que Zabotin a mené à bonne fin un grand  
nombre des tâches qui lui étaient assignées. Ses supérieurs à Moscou  
étaient manifestement satisfaits de son travail au Canada, car, en août 1945,  
il se vit décerner deux ordres ou décorations, l'Ordre de la BANNIÈRE  
ROUGE et l'Ordre de l'ÉTOILE ROUGE, qui, comme l'a dit Gouzenko,  
"sont octroyés en reconnaissance du bon travail d'organisation". Le Chef  
du Service général des renseignements télégraphia à Zabotin pour le félici-  
ter de ses décorations et lui dit: "Je vous souhaite de nouveaux succès dans  
votre honorable mission." Gouzenko a déclaré que lors de l'arrivée de ce  
message Zabotin avait dit à Rogov: "Je n'ai maintenant aucune crainte  
d'aller à Moscou."

### SECTION III. 1

#### SAM CARR, Toronto

Depuis janvier 1937, Carr a été le secrétaire-organisateur du parti communiste pour tout le Canada, sauf pendant un court laps de temps en 1938 alors qu'il fut le rédacteur du *Clarion*. Il a été appréhendé le 25 septembre 1942 en vertu des *Règlements concernant la défense du Canada* et, sur opposition de sa part présentée d'après la procédure prévue à ces règlements, son cas a été étudié par un comité consultatif qui, le 5 octobre 1942, a soumis un rapport le concernant, dans les termes suivants:

#### RELATIVEMENT AUX RÈGLEMENTS CONCERNANT LA DÉFENSE DU CANADA

ET

#### RELATIVEMENT À SAM COHEN, alias Sam Carr, D-935-94 RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSUL- TATIF COMPOSÉ COMME SUIV:

Juge Roland Millar, président;  
Prof. C. N. Cochrane, de Toronto,  
M. A. S. Simpson, de Winnipeg.

Ce détenu, dont le nom véritable est Schmil Kogan, est né à Tomachpol, en Ukraine russe, le 7 juillet 1906 et est arrivé au Canada le 29 août 1924. Il s'est d'abord rendu à Regina où il a travaillé comme moissonneur et manoeuvre. En 1925 il est venu de Winnipeg à Montréal où, sous le nom de Sam Cohen, il a fait partie de la Young Communist League et en est devenu l'organisateur. En 1927 il s'est établi à Toronto et est devenu membre du parti communiste du Canada. En 1928 il a épousé une Juive (sujet britannique). Ils ont un fils de huit ans.

On prétend qu'en 1929 le détenu se rendit en Russie pour y suivre un cours d'étude à l'Institut Lénine, à Moscou. En 1931, il fut nommé secrétaire-organisateur du parti communiste et il a été naturalisé le 23 juin de la même année. Il a été reconnu coupable à Toronto en novembre 1931, sous trois chefs d'accusation portés en vertu de l'article 98 (du *Code criminel du Canada*) et condamné à un emprisonnement de dix ans au pénitencier de Kingston. A sa sortie du péniten-

cier, il a repris immédiatement ses initiatives en faveur du parti communiste. En 1935, il était l'un des principaux agitateurs lors de la marche sur Ottawa des sans-travail. Il a renouvelé sa demande de naturalisation en 1937 alors qu'il dirigeait une école nationale de formation pour le parti communiste à Toronto, et on le soupçonne d'avoir visité l'Espagne et l'U.R.S.S. cette année-là. Il s'est aussi occupé du recrutement de volontaires pour servir dans la guerre civile d'Espagne.

En 1938 il fut relevé de ses fonctions d'organisateur et on lui confia la direction de la publication du journal communiste, *The Clarion*. Carr est un écrivain accompli de la propagande du parti communiste et en 1939, 1940 et 1941 il a fourni de nombreux articles à des publications du parti communiste sur ce continent-ci, ainsi qu'à divers journaux en Angleterre et en Écosse, tous conçus en vue d'entraver et de bloquer l'effort de guerre du Canada.

Carr a disparu au début de 1940 et on croit que ses articles appuyant l'effort antiguerre du parti communiste ont été écrits dans une cachette à Philadelphie, É.-U. Le fait n'est pas confirmé, cependant, mais il est établi qu'il ne s'est pas conformé à la *Loi sur l'inscription nationale* en août 1940, et qu'il n'a obtenu sa carte d'inscription que le 30 mars 1942.

L'honorable ministre de la Justice a signé un ordre pour la détention de cet homme le 11 juin 1940, mais le mandat n'a pas été exécuté parce que Carr s'était mis "en lieu sûr" où il est resté jusqu'au 25 septembre 1942, alors qu'avec seize autres chefs recherchés par la police, il s'est livré à la Royale Gendarmerie à cheval du Canada à Toronto. Il a été détenu à la prison du Don, à Toronto, en attendant l'audition de son objection à l'internement sous les chefs d'accusation suivants:

1. Que vous avez pris une part active aux menées subversives du parti communiste au Canada pendant plusieurs années.
2. Qu'en 1939 vous avez rempli un poste officiel dans le parti communiste canadien, en étant le secrétaire-organisateur.

3. Qu'en juin 1940 vous avez écrit un article intitulé: "Canadian Communist Party Outlawed", qui soutenait que la mise hors la loi du parti communiste canadien n'avait pas empêché et n'empêcherait pas la levée des masses contre la guerre.
4. Qu'en novembre 1940 vous avez écrit un article intitulé: "The effects of War Economy on the Canadian People", qui attaquait la politique fiscale de guerre du Gouvernement et qualifiait le rôle du Canada dans la guerre de "Participation criminelle du pays au deuxième carnage impérialiste".
5. Qu'en février 1941 vous avez écrit un article intitulé: "Canada's Youth and the War", attaquant l'effort de guerre du Canada.
6. Que des articles écrits par vous attaquant l'effort de guerre du Canada ont paru dans des publications imprimées aux États-Unis et en Grande-Bretagne et que ces initiatives conçues en vue de saper et entraver l'effort de guerre du Canada, profitaient à l'ennemi et lui venaient en aide.

La question a été déférée au Comité qui, en présence de son avocat, M. J. L. Cohen, K.C., a interrogé le détenu à la prison du Don, à Toronto, le 1er octobre 1942.

Le Comité a l'honneur de faire rapport ainsi qu'il suit:

*Le détenu a admis toutes les accusations contenues aux détails de son affaire, déclarant que bien qu'il approuvât les buts et les objets du parti communiste canadien, il n'éprouvait aucun sentiment particulier envers la Russie, vu qu'il n'avait conservé que des souvenirs cruels de ce pays, son père, Samuel Kogan, y ayant été tué sous les yeux de sa famille pendant la révolution de 1917. Il avait été victime d'abus dans les champs de blé de l'Ouest canadien où il était arrivé en 1924 et prétend avoir été attiré vers la Young Communist League l'année suivante par son programme "progressiste". et sa défense des opprimés. Il a nié être retourné en Russie en 1929 ou avoir jamais*

\*Mis en étaliques par nous-mêmes.

quitté le Canada depuis son arrivée au pays et a exprimé le regret de n'avoir jamais eu la chance de suivre un cours d'étude à l'Institut Lénine, de Moscou, tel qu'allégué à la troisième partie du dossier. Il semble, toutefois, qu'il a été bien formé à la politique et aux tactiques du parti communiste, qu'il est un des orateurs et un des agitateurs les plus capables du parti et qu'il a acquis un certain talent littéraire et une certaine aptitude administrative. Il est devenu secrétaire-organisateur du parti communiste pour tout le Canada en janvier 1937.

\*  
\*  
\*  
\*  
Le 23 juin 1931 le détenu a obtenu un certificat de naturalisation au nom de Samuel Kogan. En novembre de cette année-là il a été arrêté sous trois chefs d'accusation en vertu de l'article 98 (du Code criminel du Canada), dont l'un de conspiration séditeuse a été cassé en appel, et le 19 février 1932, il a commencé à purger dix ans d'emprisonnement, avec confusion de peines, pour "avoir été membre" et "avoir été officier" d'une association illégale. Son certificat de naturalisation a donc été révoqué par l'arrêt en conseil C.P. 2759 du 17 décembre 1932. Ayant purgé moins de trois ans de sa peine, il a été mis en liberté conditionnelle le 3 juillet 1934, et le 17 juillet, à une assemblée de la Canadian Labour Defence League à la salle Prince-Arthur, à Montréal, il a attaqué de façon mordante et malicieuse le premier ministre et le ministre de la Justice de l'époque. En 1937 il a demandé le renouvellement de son certificat de naturalisation et le juge président, M. le juge Honeywell, du comté d'York, a recommandé de faire droit à cette demande, mais cela n'a pas encore été fait. A cette époque Carr dirigeait, pour le parti communiste du Canada, à Toronto, une école de formation nationale où les jeunes communistes étaient instruits des idées révolutionnaires du parti.

Le détenu nie avoir visité l'Espagne et l'U.R.S.S. en 1937, tel qu'allégué à la Partie 9 du dossier, et il a répété ne pas avoir quitté le Canada depuis qu'il y est arrivé en 1924. Il a reconnu, cependant, qu'à son titre de secrétaire-organisateur national du parti com-

---

\*Souligné dans le rapport original.

\* muniste, il avait contribué à obtenir des recrues du Canada pour la Brigade internationale, combattant alors en Espagne.

Pendant une brève période en 1938 Carr a été relevé de ses fonctions de secrétaire-organisateur national pour entreprendre la réorganisation du *Clarion*; ce travail terminé il a repris ses fonctions d'organisateur dès le 1er janvier 1939.

A la suite de son expérience acquise en qualité de gérant d'affaires du *Clarion*, le détenu est apparemment devenu "journaliste" au sens du parti communiste, et dans un article publié par lui dans l'*Ukrainian Daily News*, de New-York, en février 1940, intitulé: *How the Ruling Class in Canada Fights for Democracy*, il avait ceci à dire:

\* "Faisant fi de ses pertes causées par des actes de terrorisme et des internements, le parti communiste améliore ses méthodes quant à ses initiatives et à l'expansion de ses relations avec les masses populaires; il mène un dur combat afin de soustraire ces masses à l'influence de la machine de guerre de la bourgeoisie canadienne".

Il a dit que ce qui précède s'imposait alors à cause des actes de la police municipale de Toronto.

Tout en niant avoir prôné la guerre civile ou quoi que ce soit de nature à porter préjudice au Canada, le détenu a reconnu être l'auteur du spécimen suivant de ferveur patriotique:

"Rectifiant rapidement l'erreur grave qu'il a commise en n'appréciant pas exactement le caractère de pillage de la guerre à ses débuts mêmes, notre parti reste aujourd'hui l'unique force inaltérablement opposée à la présente guerre et à l'entraînement de notre pays dans celle-ci."

Il a donné cet article au *Clarion* en février 1940. Et dans le numéro du 1er février 1940 du *World News and Views* anglais, sous le titre de *Canada's Youth and the War*, il donnait ces conseils à nos jeunes soldats:

\*Souligné dans le rapport original.

“Recrues à l’instruction, formez des comités de camp afin de protéger vos intérêts quotidiens, pour demander l’entière liberté de parole, une nourriture et des conditions convenables et vos pleines soldes pendant que vous êtes au camp. Combattez la clique des officiers fascistes dans l’armée, ainsi que les mouchards de la Royale Gendarmerie à cheval que le Gouvernement a mis dans les forces armées pour espionner les hommes. Faites échouer la conspiration sanguinaire des riches et exigez que le pays se retire de cette guerre impérialiste”.

Dans la même publication, Carr exprimait les sentiments suivants le 8 juin 1940, sous le titre *Canadian Communist Party Outlawed*:

“Le peuple canadien a besoin d’orientation dans la lutte contre la guerre qui massacre chaque jour des millions, parmi lesquels on compte quelques-uns des meilleurs fils du Canada. Le peuple canadien a besoin d’orientation dans sa lutte contre les tentatives de la classe dominante en vue d’imposer des réductions de salaires, des heures plus longues et des normes de vie plus basses au nom du “sacrifice commun”. Le peuple canadien a besoin d’orientation dans sa lutte déterminée en vue de préserver ses droits démocratiques. Bien qu’il ait été encore mis hors la loi, notre parti donnera l’orientation dont le peuple a besoin. Il arborera à l’honneur l’étendard révolutionnaire du léninisme et conduira le peuple canadien sur la route des batailles décisives pour un nouveau Canada socialiste”.

Les extraits qui précèdent sont de bons échantillons des nombreux articles fournis par Carr à des publications du parti communiste de Grande-Bretagne, du Canada et des Etats-Unis à cette époque, articles qu’ils a reconnus être “plutôt raides” et “extravagants” après qu’on les lui eut montrés. Cependant, il a eu la bonne grâce de déclarer qu’il en avait maintenant honte et qu’il avait cessé ces écrits lorsque la tournure des événements politiques internationaux en

1941 lui eut révélé que la guerre était devenue "juste" et la guerre "du peuple". Il a ajouté qu'il n'avait maintenant d'autre désir ou intention que de voir la guerre se terminer rapidement par une victoire des alliés et qu'il exercerait tous ses efforts en ce sens.

Dans les circonstances, le Comité est unanimement d'avis que la libération de Sam Kogan, alias Cohen, alias Carr, ne mettrait plus en danger la sécurité de l'État et en conséquence **RECOMMANDE SA LIBÉRATION AUX CONDITIONS SUIVANTES:**

1. Qu'il ne prenne part à aucune initiative de propagande ou autres du parti communiste du Canada ou de tout autre groupement sur lequel le parti communiste exerce un contrôle, ou de tous autres association, groupe, société ou organisme déclarés illégaux sous le régime de l'article 39C des Règlements concernant la défense du Canada.
2. Qu'il se présente au détachement le plus rapproché de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada à des intervalles réguliers au moins une fois chaque mois.
3. Qu'il signe un engagement à cet effet.

Fait à Ottawa ce 5ème jour d'octobre 1942.

(signé) Roland Millar

Président, comité consultatif,  
Règlements concernant la  
défense du Canada

Charles N. Cochrane  
membre

A. S. Simpson  
membre

A l'honorable ministre  
de la Justice,  
OTTAWA.

Carr et Fred Rose furent tous deux membres de la Young Communist League à Montréal vers le même temps.

Le Comité consultatif déclare: "On prétend qu'en 1929 le détenu se rendit en Russie pour y suivre un cours d'études à l'Institut Lénine, à Moscou" et que Carr "a exprimé le regret de n'avoir jamais eu la chance de suivre un cours d'études à l'Institut Lénine, à Moscou et de n'avoir jamais

quitté le pays depuis sa venue au Canada en 1924". Il convient de comparer les renseignements qui figurent sur la "fiche d'inscription" de Carr dans le dossier du lieutenant-colonel Rogov à l'ambassade. C'est une formule préparée dans le but d'y consigner les détails concernant les divers agents employés. La formule suivante est celle qui a servi pour Carr:

FICHE D'INSCRIPTION

No \_\_\_\_\_

PHOTOGRAPHIE  
DE  
CARR

1. NOM, PRÉNOM, PATRONYME SAM CARR
2. PSEUDONYME "FRANK"
3. DEPUIS QUAND DANS LE RÉSEAU \_\_\_\_\_
4. ADRESSE:
  - a) BUREAU \_\_\_\_\_
  - b) DOMICILE 14, Montrose, Toronto. Tél. LI-7847  
(brook)
5. LIEU DE TRAVAIL ET EMPLOI PARTI OUVRIER-  
PROGRESSISTE travailleur politique
6. SITUATION FINANCIÈRE Situation assurée,  
mais accepte de l'argent. Il est parfois nécessaire de  
lui venir en aide.

DÉTAILS BIOGRAPHIQUES:

On peut se procurer des renseignements complets sur sa biographie au CENTRE du KOMINTERN. A une excellente connaissance de la langue russe. Diplômé de l'école LÉNINE à Moscou.

Il convient également de relever l'inscription suivante dans le carnet du colonel Zabotin:

Deuxième groupe

(Ottawa-Toronto)

SAM (FRANK) Juif, organisateur. A étudié avec nous en 1924-26 à l'école du parti soviétique. Parle le russe, LÉON a fait la connaissance de FRANK à une réunion en octobre 1942.

*Sam et Frank* étaient les noms fictifs utilisés par les Russes pour Carr; *Frank* étant employé en ces derniers temps.

Peu importe la date exacte de la fréquentation de l'Institut Lénine par Carr (les éléments de preuve devant nous indiquent que ce fut 1929-1931), le fait est certain qu'il a bien suivi le cours à cet institut et a été "diplômé" comme l'atteste sa fiche d'inscription à l'ambassade. La conclusion du Comité consultatif qu'il "semble, cependant, qu'il a été bien formé dans la politique et les tactiques du parti communiste" est ainsi corroborée, et cela au moyen d'une source tout à fait digne de foi.

Le témoignage suivant de Henry Harris sur lequel nous faisons rapport, est également pertinent:

"Tout le monde le connaît pour quelqu'un qui a fréquenté l'école Lénine."

Dans son inscription effectuée le 3 mars 1942 sous le régime des règlements sur l'inscription nationale, au lieu de l'être en août 1940, tel que requis, Carr, en réponse à la question "Si vous n'êtes pas un sujet britannique à quel pays devez-vous allégeance?" a déclaré "à la Russie".

A l'époque du rapport du Comité consultatif, Carr avait encore présenté une demande en vue d'un certificat de naturalisation. Ce dernier lui fut accordé finalement le 1er mars 1945, une journée ou deux avant qu'un passeport canadien pour les États-Unis, le Mexique et Cuba lui soit accordé.

Étant donné les témoignages que nous avons entendus, les conditions auxquelles le Comité a recommandé la libération de Carr de l'internement attirent naturellement notre attention. Il a pris les engagements suivants lors de sa libération:

#### ENGAGEMENT

**Je, Sam Carr, présentement de la ville de Toronto, dans la province d'Ontario, dans le Dominion du Canada, déclare par les présentes que je suis un citoyen russe.**

**En considération de ma libération ou de mon relèvement de la détention sous le régime de l'article 21 des Règlements concernant la défense du Canada, je prends l'engagement et je promets par les présentes de ne pas participer au travail de propagande ni à d'autres activités du parti communiste du Canada ou d'un groupement sur lequel le parti communiste exerce un contrôle, ou de quelque autre association, groupe, société, ou organisation déclarés illégaux sous le régime de l'article 39C des Règlements concernant la défense du Canada; et**

Que je me présenterai deux fois par mois à l'officier commandant de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, à Toronto ou à tel autre officier de police suivant que ledit officier commandant peut l'ordonner.

Fait à Toronto ce 6ème jour d'octobre 1942.

Signature SAM CARR

Témoin G. H. ARCHER

#### ENGAGEMENT

Tel qu'énoncé à l'article 24 des Règlements concernant la défense du Canada (codification).

Je, SAM CARR, présentement de la ville de Toronto, province d'Ontario, dans le Dominion du Canada, déclare par les présentes que je suis un citoyen russe.

En considération de ma libération ou de mon relèvement de la détention comme un \_\_\_\_\_, je prends l'engagement et je promets par les présentes de me présenter à tel officier ou à tel fonctionnaire et aux conditions que les autorités canadiennes peuvent prescrire à l'occasion; que j'observerai et que je respecterai soigneusement les lois du Canada, les règles et règlements que l'autorité compétente peut prescrire particulièrement pour ma conduite; que je m'abstiendrai rigoureusement de prendre les armes contre le Gouvernement du Canada, de commettre tout acte hostile à son égard et que, sauf avec la permission de l'officier ou du fonctionnaire sous la surveillance duquel je peux être placé, je m'abstiendrai strictement de communiquer à qui que ce soit tout renseignement concernant la guerre actuelle ou les mouvements de troupes ou les préparatifs militaires que les autorités du Canada ou du Royaume-Uni ou d'un Dominion de Sa Majesté ou qu'une puissance alliée ou associée peuvent entreprendre, ou concernant les ressources du Canada, et que je ne commettrai aucun acte qui pourrait causer du tort au Dominion du Canada, ou au Royaume-Uni ou à l'un des Dominions de Sa Majesté ou à quelque puissance alliée ou associée.

Fait à Toronto, dans la province d'Ontario, ce 6ème jour d'octobre 1942.

Signature SAM CARR

Témoin W. A. SHIELDS

L'encre des signatures apposées aux engagements précités était à peine sèche que Carr rencontra Koudriavtsev. Le compte rendu de cette rencontre dans un des documents mentionnés ailleurs dans ce rapport se lit comme il suit:

**Sam. (Frank), Juif, organisateur.** A étudié avec nous en 1924-26 à l'école du parti soviétique. Parle le russe. Léon a fait la connaissance de Frank lors d'une réunion en octobre 1942.

Il a proposé:

**Foster—Anglais.** Adjoint du surintendant de la Division de la distribution de la production de guerre au ministère des Munitions et approvisionnements.

A fourni des renseignements sur le matériel de guerre; canons et autres approvisionnements.

Il a obtenu un travail différent avec avancement. Peut mieux fournir des renseignements.

Il se met en contact avec Martin.

(Notre homme).

2. **Ernst—Juif.** Il est employé au \_\_\_\_\_ (?) mixte (E.-U. d'A. et Canada) de coordination militaire \_\_\_\_\_. Il donne des renseignements détaillés sur toutes sortes d'industries, projets pour l'avenir. Fournit des comptes rendus détaillés des réunions. A fourni des renseignements hebdomadaires.

Bon travailleur.

Il est en contact avec Foster.

Tous deux habitent Ottawa.

Embauché à la fin de janvier.

3. **Polland.** Ministère de l'Aviation.

Travaille à Toronto au Service de renseignements.

Dans le moment, transféré à Ottawa. Il a fourni une carte des écoles d'instruction. Ne travaille pas encore.

4. **Surensen.** Est à l'emploi du ministère de la Marine. Travaille au Service de renseignements. Avait l'habitude de fournir des données sur la construction de navires. Est parti outre-mer. Les deux ont travaillé jusqu'au mois d'avril.

Carr s'est porté candidat aux élections fédérales de 1945 mais il n'a pas été élu. Sa candidature et celle de Fred Rose furent rapportées au *Directeur* par le colonel Zabotin, le 12 juillet 1945:

NOUVEAUX NOMS  
PAS DONNÉS

**Au Directeur renvoi n° 8393**

1. Debouz a reçu les données au cours d'un entretien avec des officiers qui avaient fait du service sur le front occidental. Les données furent reçues au cours de conversations avec ces derniers.
- \* 2. Debouz fut réélu pour la deuxième fois comme membre du Parlement fédéral. La candidature de Sam Carr fut défaite. Sam et Tim Buck ne furent pas élus bien qu'ils aient reçu des suffrages pour le Parlement fédéral.
- \* 3. Ainsi, ainsi au nombre des sociétaires il y a un membre du Parlement fédéral. La première session du Parlement s'ouvre le 26 août.

**Grant.**

**12.7.45.**

*Debouz* est Fred Rose. "Sociétaires" est le mot employé par le système d'espionnage russe pour des membres du parti communiste hors de la Russie.

Carr, de même que Rose, était la principale cheville ouvrière du Canada dans l'organisme d'agents d'espionnage de Zabotin. Son nom et ses activités figurent partout dans la trame. Avant que Zabotin entre en fonctions en juin 1943, Carr était déjà l'âme dirigeante d'un groupe d'agents, le "groupe Ottawa-Toronto". Comme agent de recrutement il "proposa", tel qu'il est mentionné ci-dessus, Benning, Adams, Polland et "Surenson", et Moscou lui assigna la tâche bien définie d'agrandir les cadres du personnel de l'agence. Dans un télégramme de Zabotin au *Directeur* en date du 2 août 1945, le deuxième paragraphe se lit:

2. Sam a promis de nous fournir plusieurs officiers de l'administration centrale des forces actives.

\* Il est assez difficile de le faire, à l'heure actuelle, vu qu'on est en voie de faire un remaniement de remplir les cadres du personnel avec des officiers revenus d'outre-mer.

Dans le dossier de Carr à l'ambassade se trouve la copie d'une "tâche" assignée par le lieutenant-colonel Rogov à Carr le 15 juin 1945. Le paragraphe 4 se lit:

\* Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

4. Pouvez-vous étendre notre travail au ministère de la Défense nationale, au ministère de l'Air, au ministère de la Marine ou encore à leurs personnels militaires?

Présentement, ces domaines nous intéressent vivement, et nous voulons que vous fassiez tous les efforts possibles à cet égard.

Rogov écrit dans la marge la réponse de Carr:

**Tout sera élucidé en juillet-août, car présentement, les personnels sont remplacés par des hommes qui ont servi au front.**

Une tâche subséquente confiée par Rogov à Carr en date du 16 août 1945 renferme ce qui suit:

5. Vos possibilités en ce qui concerne le choix de personnes dans les états-majors généraux des forces armées.

Carr fut aussi chargé d'obtenir la délivrance d'un faux passeport pour l'agent russe appelé Witczak pour lequel au moins \$3,000 furent payés. Cette histoire est reproduite entièrement à la Section V du présent rapport. Son nom figure aussi relativement à Nightingale, Shugar et Veall et nous renvoyons aux sections de ce rapport qui traitent de chacun de ceux-ci. Carr figure aussi sur la liste d'adresses du colonel Zobotin du 5 janvier 1946 comme étant la source d'un document en voie d'expédition à Moscou décrit comme "Biog. Employés du Gouvernement", et comportant quarante-six pages.

Tel qu'il en est fait mention ailleurs, on avait constaté l'impossibilité de trouver Carr dans le but de l'assigner comme témoin devant la Commission. Son épouse avait déclaré à l'huissier qu'elle ignorait où il était. Etant donné la "disparition" de Carr en 1940 quand on le recherchait, il n'est pas difficile de supposer que la situation est encore la même. Ce fut en juin 1940 que l'ordre en vue de la détention de Carr fut donné. On avait constaté qu'il était impossible de lui donner suite avant que lui-même, Rose et d'autres chefs communistes ne se soient livrés à la R.G.C.C. le 25 septembre 1942.

Les notes données à la Section V du présent rapport, relativement à l'affaire du faux passeport, contiennent trois mentions de paiements à Carr, savoir:

13 septembre 1944.....	\$350
15 juin 1945.....	\$200
17 juillet 1945.....	\$200

Carr se chargea aussi du paiement de \$3,000 relatif au faux passeport. Il ne serait pas difficile de conclure qu'il fut envoyé au Canada en 1924 à titre d'agent soviétique professionnel et qu'il a agi à ce titre continuellement depuis cette époque.

Les documents font voir également qu'il s'est chargé de faciliter l'entrée illégale au Canada d'autres agents professionnels de l'Union soviétique. Les comptes rendus des réunions secrètes du 1er août et du 16 août 1945, contenus dans le dossier de Carr, relatent ce qui suit:

#### **TÂCHE n° 3 du "1.8.45"**

1. Les conditions que doit observer une personne en séjour "illégal" (nationalité, citoyenneté, occupation, éducation, connaissance des langues, situation familiale et pécuniaire, etc.)
2. Moyens de légalisation (organisation d'une entreprise commerciale, entrée comme associé dans une maison d'affaires, genre d'affaires, entrée comme employé dans un bureau, engagement volontaire dans l'armée, acceptation d'un emploi.)
3. Papiers que doit posséder une personne en séjour "illégal" (passeport, divers certificats, références, lettres de recommandation, etc.)
4. Moyens les plus commodes de se faufiler au pays.
5. Procurer un logis et des ressources pécuniaires à la personne en séjour "illégal" pendant qu'elle se familiarise avec son milieu. Les possibilités d'attirer
6. Révéler les moyens d'influence du gouvernement anglais sur la politique étrangère du Canada.
7. Conditions pour être admis au pays et y séjourner.
8. Conditions d'adaptation et d'existence au pays.
9. Méthodes de contre-espionnage. Organisation des services provinciaux et fédéral de contre-espionnage.

Ces comptes rendus contiennent également ce qui suit:

#### **Assignée personnellement 16.8.45**

##### **La Tâche**

1. Rédiger un rapport sur la technique à utiliser dans la fabrication des passeports et autres papiers, ayant soin d'indiquer avec précision qui, de votre côté (de Frank), se livre à ce travail.

\*Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

**2. Quels documents on peut fabriquer et recevoir par votre entremise.**

Chargés, aux termes du décret C.P. 411, de "faire enquête et rapport sur le fait que des fonctionnaires publics et d'autres personnes occupant des postes de confiance ou d'autres encore ont communiqué soit directement soit indirectement des renseignements secrets et confidentiels, dont la révélation aux agents d'une Puissance étrangère pourrait être contraire à la sécurité et aux intérêts du Canada, et sur les faits relatifs à la communication de ces renseignements ainsi qu'aux circonstances l'ayant entourée" nous sommes d'avis que la preuve établit que Carr a de fait communiqué des renseignements. Les faits et circonstances sont relatés avec assez de précision à la présente et aux autres Sections de notre rapport susmentionné.

## SECTION III. 2

### FRED ROSE, Montréal

De tous ceux qui ont été mentionnés dans les documents russes, ainsi que par les témoins entendus au cours de l'enquête, aucun, sauf les fonctionnaires soviétiques, n'a été mentionné plus fréquemment et d'une manière plus marquée, soit sous son propre nom soit sous un nom fictif, que Fred Rose et son compère en espionnage et conspiration, Sam Carr.

Fred Rose (noms fictifs *Fred* et, plus tard, *Debouz*) naquit à Lublin, en Pologne, le 7 septembre 1907, de parents russes. En octobre 1920, il vint au Canada et, par la suite, obtint la citoyenneté canadienne lorsque, encore mineur, son nom fut inclus dans le certificat de naturalisation de son père, Jacob Rosenberg, émis le 17 mars 1926. Fred Rosenberg a, depuis nombre d'années, porté le nom de "Fred Rose", sous lequel il est généralement connu maintenant.

Vingt ans après avoir obtenu le statut de citoyen canadien, ainsi que les libertés, avantages et facilités de son pays d'adoption, ce qui lui a éventuellement permis de s'élever au niveau d'un législateur pour le Canada tout entier, ayant été élu député à la Chambre des communes le 9 août 1943 et réélu le 11 juin 1945, Rose a été mis en état d'arrestation en vertu d'accusations portées sous le régime de la *Loi sur les secrets officiels* de 1939.

Quelques-unes de ses activités embrassant la période allant de son arrivée au Canada, à l'âge de 13 ans, jusqu'au moment de son arrestation, à l'âge de 39 ans, sont bien décrites dans le rapport, en date du 5 octobre 1942, préparé par le Comité consultatif créé en vertu de l'article 22 des Règlements concernant la défense du Canada, pour étudier les objections posées par Fred Rose à l'encontre de son internement, survenu le 25 septembre 1942, alors qu'en compagnie d'autres communistes notoires, il fut appréhendé par la Royale Gendarmerie à cheval du Canada au sortir de ses lieux de cachette, et pour faire des recommandations au ministre de la Justice. Le rapport se lit comme il suit:

**RELATIVEMENT AUX RÈGLEMENTS CONCERNANT  
LA DÉFENSE DU CANADA**

**ET**

**RELATIVEMENT À FRED ROSENBERG alias ROSE,**

**RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF  
COMPOSÉ COMME IL SUIVIT:**

**Juge Roland Millar, président,  
Prof. C. N. Cochrane, de Toronto,  
M. A. S. Simpson, de Winnipeg.**

Ce détenu est né en Pologne en 1907 de parents juifs et il vint au Canada avec ses parents en 1920. Il devint citoyen canadien en mars 1926, lorsque son nom fut inclus dans le certificat de naturalisation émis en faveur de son père. Il se donne comme électricien.

En 1925, il entra dans la Young Communist League et fut nommé secrétaire national de cet organisme en 1929. A ce titre, il alla en Russie suivre un cours de formation en 1930 et, pendant une période de six mois, il fut membre du Comité exécutif international de la Young Communist League. Il devint membre du parti communiste du Canada en 1927 et, en 1929, il fut nommé membre du Comité exécutif central de ce parti.

Il fut arrêté à Toronto en octobre 1929 pour cause de conduite déréglée et condamné à purger une sentence de trente jours, et, en 1931-32 il fut trouvé coupable de sédition aux termes de l'article 98 du Code criminel du Canada et pour cette infraction il purgea une peine d'un an à la prison de Bordeaux.

En 1931, il épousa à Montréal une Juive d'origine ukrainienne. Ils ont un enfant, une fille qui a maintenant six ans. Par deux fois, il se porta candidat à des charges publiques, lors des élections fédérales de 1935 et des élections provinciales de Québec en 1936, mais il fut défait en ces deux occasions. En 1937, il fut nommé par le Comité exécutif central du parti près la Commission centrale de contrôle, un organisme de service secret au sein du parti.

Quoiqu'il n'ait pas été ouvertement mêlé à la grève des chômeurs de Verdun en 1940, lesquels bénéficiaient du secours direct, on attribua au détenu la responsabilité de l'avoir organisée et contrôlée, dans l'ombre, par l'intermédiaire d'autres membres sûrs du parti. Vers la même époque, il écrivit deux brochures, l'une: *1940—Une revue*, en anglais, et l'autre en français: *1917-1940*, toutes deux empreintes d'un caractère fanatiquement antibritannique et destinées à mettre des obstacles à la participation du Canada à la guerre. Anticipant l'interdit qui frappa le parti communiste en juin 1940, le détenu se "terra" et, sauf par la publication d'une brochure intitulée *Année Heureuse et Victorieuse* distribuée à Montréal en janvier 1942, dont, avec d'autres communistes notoires, Rose était le cosignataire, on n'entendit plus parler de lui jusqu'au moment de son arrestation par la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, à Toronto, le 25 septembre 1942, sous les chefs d'accusation suivants:

- (1) Que vous avez été membre du parti communiste du Canada pendant plusieurs années;
- (2) Que vous avez occupé un poste officiel dans le parti communiste du Canada, à titre de membre du Comité provincial de Québec;
- (3) Qu'à titre d'officier du parti communiste du Canada, vous avez participé aux menées subversives de cet organisme et les avez appuyées;
- (4) Que, dans une brochure, écrite par vous et portant le titre *1940—Une revue*, vous vous êtes déloyalement opposé à l'alliance défensive du Canada et des États-Unis d'Amérique,
- (5) Que dans une brochure écrite par vous sous le titre *1917-1940*, vous avez attaqué l'effort de guerre du Canada et avez exprimé des sentiments déloyaux.
- (6) Que vos activités déloyales, destinées à affaiblir l'effort de guerre du Canada, furent utiles et profitables à l'ennemi.

La cause fut déférée à ce Comité qui interrogea le détenu à la prison du Don, à Toronto, le 2 octobre 1945, en présence de son avocat, M. J. L. Cohen, K.C.

Le Comité a l'honneur de présenter le rapport qui suit:

Le détenu a admis toutes les accusations énumérées aux chefs d'accusation dans la présente cause. Il était entré dans la Young Communist League à l'âge précoce de dix-sept ans et semblait orgueilleux des progrès qu'il avait faits au sein de cet organisme et dans le parti communiste du Canada, étant parvenu à atteindre presque tous les postes de commande des deux. Il se vanta d'être le seul Canadien qui ait jamais été nommé près le Comité international de la Young Communist League, et décrivit ses fonctions en qualité de chef de la Commission centrale de contrôle du parti communiste du Canada comme faisant partie d'un service de contre-espionnage au sein du parti: il devait donc 'dénicher les traîtres, les espions, les fascistes' qui auraient pu devenir membres pour des motifs inavoués.

Il admit être l'auteur de la brochure 1940—*Une revue* qui contient surtout un assemblage de citations de nombreuses publications et données du parti communiste; une des contributions de l'auteur comporte ce qui suit:

"Tout en engageant le Canada à appuyer l'impérialisme britannique 'jusqu'à la dernière limite de nos ressources et de notre capital humain', Mackenzie King a révélé, à la Chambre des communes, que, durant nombre d'années avant la guerre, il avait entamé des négociations avec le président Roosevelt en vue de la soi-disant Alliance défensive du Canada et des États-Unis d'Amérique, qui en réalité n'est pas du tout une alliance défensive mais un engagement qui entraîne automatiquement le Canada dans une guerre contre le Japon pour le compte de l'impérialisme américain. . . . Le parti communiste du Canada se maintient en dépit des persécutions. L'honorable E. Lapointe a été forcé d'admettre, à la Chambre des communes, que le parti communiste de Québec était l'adversaire le plus actif de la politique de guerre du Gouvernement."

Dans la brochure *1917-1940*, imprimée en français, les progrès du Canada, pour cette époque, sont comparés à ceux de l'U.R.S.S., dans un sous-titre *La vie au Canada*, dont nous citons le passage suivant:

“La revue de la vie au Canada au cours des vingt-deux ans qui ont suivi l’armistice présente un tout autre tableau, particulièrement à l’égard des Canadiens français. ‘Le paradis des héros’ promis au cours de la guerre 1914-18, ne s’est pas réalisé. A sa place, ce furent des années de crises ininterrompues, de chômage, de bas salaires et maintenant une nouvelle guerre. Malgré nous, notre peuple de Québec est entré dans une guerre qui ne nous intéresse pas et cela en dépit des promesses faites par messieurs King et Lapointe à l’effet que nos fils n’iraient pas se battre sur les champs de bataille étrangers . . . un plus grand nombre de ceux-ci seront forcés par la conscription à s’enrôler et à aller outre-mer. Le sang de notre jeunesse est voué à engraisser le sol d’Europe, d’Afrique et d’Asie, pourquoi? . . . Notre peuple doit décider, une fois pour toutes, que la guerre doit se faire ici dans notre pays contre ceux qui sont responsables de notre misère.”

Néanmoins, le détenu déclare que plusieurs “malentendus” antérieurs avaient été dissipés de son esprit, en 1941, lorsque la guerre était devenue une “guerre juste” et que la brochure intitulée *Année Heureuse et Victorieuse*, distribuée en janvier 1942, avait pour but de faire connaître aux Canadiens français la nouvelle politique du parti.

Rose exprima l’opinion qu’il y avait maintenant dans la province de Québec ‘un soulèvement de passions politiques’ à tendances fascistes et antibritanniques, et il était d’avis que si on lui permettait de circuler librement parmi les travailleurs de cette province, il serait peut-être en état de réduire les effets de ces doctrines et ainsi de contribuer à l’unité nationale.

Quoique le Comité n’ait pas été impressionné par l’opinion exagérée que le détenu avait de sa propre importance et de ses connaissances, nous sommes néan-

moins unanimes à croire qu'il suivra la politique de son parti qui veut appuyer l'effort de guerre du Canada et que sa libération ne portera plus préjudice à la sécurité de l'État, À CES CAUSES, NOUS RECOMMANDONS QU'IL SOIT LIBÉRÉ AUX CONDITIONS SUIVANTES:

- (1) Qu'il ne prenne part à aucune initiative de propagande ou autre du parti communiste du Canada ou de tout autre groupement sur lequel le parti communiste exerce un contrôle ou de tous autres association, groupe, société ou organisme déclarés illégaux sous le régime de l'article 39C des Règlements concernant la défense du Canada;
- (2) Qu'il se présente au détachement le plus rapproché de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada à des intervalles réguliers, au moins une fois chaque mois;
- (3) Qu'il signe un engagement à cet effet.

Fait à Ottawa, ce 5ème jour d'octobre 1942.

(Signé) **ROLAND MILLAR**  
Président, Comité consultatif,  
Règlements concernant la défense  
du Canada.

(Signé) **CHARLES N. COCHRANE**  
Membre

(Signé) **A. S. SIMPSON**  
Membre

À l'honorable ministre  
de la Justice,  
Ottawa.

26 février 1943.

Il y a lieu de noter que, pour Rose, la guerre n'est devenue une "guerre juste" qu'à la suite de l'union de la Russie soviétique avec les Nations Alliées et qu'il ne l'a pas considérée comme telle, en septembre 1939, lorsque sa propre mère patrie, la Pologne, a été envahie.

La jour suivant les Recommandations du Comité consultatif comportant sa libération conditionnelle, Rose signa les engagements suivants:

(a)

ENGAGEMENT

Je, Fred Rose, présentement de la ville de Toronto, dans la province d'Ontario, dans le Dominion du Canada, déclare par les présentes que je suis un citoyen britannique.

En considération de ma libération ou de mon relèvement de la détention sous le régime de l'article 21 des Règlements concernant la défense du Canada, je prends l'engagement et je promets par les présentes, de ne pas participer au travail de propagande ni à d'autres activités du parti communiste du Canada ou d'un organisme sur lequel le parti communiste exerce un contrôle ou de quelque autre association, groupe, société ou groupement déclarés illégaux sous le régime de l'article 39C des Règlements concernant la défense du Canada; et

Que je me présenterai deux fois par mois à l'officier commandant de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, à Montréal, ou à tel autre officier de police suivant que ledit officier commandant peut l'ordonner.

Fait à Toronto dans la province d'Ontario, ce 6e jour d'octobre 1942.

Signature (Signé) Fred Rose

(Signé) G. H. Archer

(b)

ENGAGEMENT

Tel qu'énoncé à l'article 24 des Règlements concernant la défense du Canada (codification).

Je, Fred Rose, présentement de la ville de Toronto, province d'Ontario, dans le Dominion du Canada, déclare par les présentes, que je suis un citoyen britannique.

En considération de ma libération ou de mon relèvement de la détention comme citoyen britannique, je prends l'engagement et je promets par les présentes de me présenter à tel officier ou à tel fonctionnaire et aux conditions que les autorités canadiennes peuvent prescrire à l'occasion; que j'observerai et que je respecterai soigneusement les lois du Canada, les règles et règlements que l'autorité compétente peut prescrire

particulièrement pour ma conduite; que je m'abstiendrai rigoureusement de prendre les armes contre le Gouvernement du Canada, de commettre tout acte hostile à son égard et que, sauf avec la permission de l'officier ou du fonctionnaire sous la surveillance duquel je peux être placé, je m'abstiendrai strictement de communiquer à qui que ce soit tout renseignement concernant la guerre actuelle ou les mouvements de troupes ou les préparatifs militaires que les autorités du Canada ou du Royaume-Uni ou d'un Dominion de Sa Majesté ou qu'une puissance alliée ou associée peuvent entreprendre, ou concernant les ressources du Canada, et que je ne commettrai aucun acte qui pourrait causer du tort au Dominion du Canada ou au Royaume-Uni ou à aucun des Dominions de Sa Majesté ou à quelque puissance alliée ou associée.

Fait à Toronto, dans la province d'Ontario, ce 6ème jour d'octobre 1942.

Signature (Signé) Fred Rose

(Signé) W. A. Shields

Comme Sam Carr, Fred Rose ne perdit pas de temps à violer ses engagements.

A quel moment Rose a commencé ses menées déloyales envers son pays d'adoption, la chose n'est pas claire. Qu'il suffise de dire qu'à l'âge de dix-sept ans, il avait déjà été à l'emploi de la N.K.V.D. (Police secrète russe; nom fictif *Voisins*). La chose apparaît clairement au premier alinéa du document russe suivant—lequel fait voir également certaines de ses relations avec les services d'espionnage soviétiques, en dehors du Canada, ainsi que sa direction du groupe d'agents de Montréal.

#### Avant la Réorganisation

##### Le directeur Davie

##### 1. Fred—Directeur de la société.

A travaillé antérieurement à l'emploi des voisins, jusqu'en 1924.

En mai-juin 1942, il s'est présenté à Davie et lui a proposé de l'aider. Davie a pris des renseignements sur Fred par l'entremise de New-York (Molier). Les Voisins ont proposé d'utiliser Fred. Après cela, en septembre 1942, Fred s'est mis en communication avec Davie, sur l'ordre de Molier.

Molier a été envoyé à Ottawa pour organiser le travail. (Son nom est actuellement sur les listes électorales du Parlement, à Québec.)

### Travail de Fred

#### Groupe de Montréal (activistes)

##### 1. Gray

Juif. Chef d'une section du Directorat chargée de procurer du matériel de guerre aux Alliés. Engagé le 1.9.42. Travaille bien. Fournit des renseignements sur les obus et les canons (sur pellicules).

##### 2. Green

Employé à l'administration de l'usine de chars d'assaut "Locomotive" à Montréal. Adjoint du surintendant de la section des contrats. Position clef.

Donne des renseignements sur le nombre de chars d'assaut livrés—seulement.

##### 9. Le professeur

D'origine française. Chimiste réputé, âgé de 40 ans environ. Est attaché à l'université McGill, de Montréal. Est le meilleur des spécialistes du continent américain en ce qui concerne le BB. Fournit des renseignements complets sur les explosifs et les usines de produits chimiques. Très riche. Craint de prêter son concours. (A fourni la formule de RDX, jusqu'ici, aucune appréciation n'a été faite par patron.)

A fourni des détails au sujet de OB.

##### 1. GINI—(Juif)

Groupe auxiliaire

\*

Photographe. Propriétaire d'une pharmacie. Il a fourni un local pour la photographie. Il a un laboratoire photographique. Travaillent à son établissement:

(a) Golia, jeune artiste, travaille dans l'atelier de photographie.

\*Les caractères ombrés indiquent le mot raturé dans le document original.

## Contact

### 1. Freda

Juive. Travaille à titre de collaboratrice au Bureau international du Travail.

Une amie du professeur.

### 2. Galya

Maitresse de maison. Occupe un appartement voisin de celui de Davie. Son mari travaille en qualité de marchand. Etablit contact avec Fred. Après la réorganisation elle établissait contact avec Gray.

Personne du groupe ne connaît Léon.

La femme de Davie servait d'intermédiaire entre Léon et Davie. Galya était parfois en relation avec elle.

A l'instar de Carr, qui était en charge du "Groupe d'agents Ottawa-Toronto", Rose avait antérieurement été formé à Moscou où, comme il a été mentionné au rapport du Comité consultatif précité, il suivit un cours de formation en 1930, alors qu'il fit partie pendant six mois, à cet endroit, du Comité exécutif international de la Young Communist League.

Ainsi qu'il a déjà été relaté, ses menées, révélées par les documents russes ainsi que par les dépositions des différents témoins, furent innombrables et d'ordre varié.

Les éléments de preuve le montrent comme un orateur actif dans les "groupes d'étude" que Willsher a qualifiés de "cellules communistes" et où il embaucha Willsher dans le service d'espionnage russe; comme l'auteur de divers articles publiés dans des périodiques communistes; comme l'organisateur de groupes d'espions; comme étant personnellement actif pour obtenir des renseignements du genre de ceux fournis par Boyer sur l'RDX.

L'extrait suivant, tiré des carnets de notes russes, illustre d'une manière vivante le caractère du rôle d'animateur joué par Rose, derrière la scène, dans l'organisation du groupe d'agents, au Conseil national de recherches, groupe dirigé par Lunan (nom fictif *Back*). Cet extrait contient un rapport par Lunan au lieutenant-colonel Rogov et contient entre autres choses ce qui suit, sur le compte de Mazerall:

Back lui répond qu'il le rencontrera entre le 20.5 et le 5.6. Il ajoute que Bagley ne connaît rien de son travail immédiat, vu que Fred—Debouz—ne lui a parlé que d'une façon générale et a recommandé que Back l'étudie en détail et ne commence à travailler avec lui qu'après une telle étude.

Les menées de Rose ne se limitaient pas au territoire canadien, mais s'étendaient à d'autres pays. Sous ce rapport, son nom est lié à celui de Steinberg (*Berger*), agent aux États-Unis, comme le fait voir le document suivant:

A Debouz

Steinberg—"Berger". 4133

Debouz doit se mettre en relation avec Berger et, selon les circonstances, doit lui proposer de travailler pour nous ou pour la société. Etablir contact à Washington avec la personne de Debouz. Préparer rencontre et télégraphier. Remettre 600 dollars. Si Debouz ne pouvait se rendre au États-Unis d'Amérique, il devrait écrire à Berger d'aider la personne qui remettra la lettre à Berger.

12.5.45 22.00 St. Patrick & Cumberland

Gouzenko nous a déclaré que le contact mentionné au document précité fut effectué.

Rose est associé à la mission, en Angleterre, assignée à Burman, sur lequel nous faisons rapport à la Section III. 10. Nous citons l'un des documents qui y sont étudiés:

*Envoyé*

Au Directeur, renvoi n<sup>o</sup>—

Je vous transmets les mesures relatives à la rencontre de Berman à Londres. La rencontre aura lieu deux semaines après le départ de Berman de Montréal, en tenant le premier dimanche après son départ pour la date de son départ, même s'il était parti un mercredi. La rencontre aura lieu à 15 heures dimanche, en face du bureau du haut commissaire du Canada, Londres, S.W.1. (Canada House, square Trafalgar.) Si, le premier dimanche, la rencontre n'a pas lieu, elle sera remise au dimanche suivant à la même heure, et ainsi

de suite jusqu'à ce que le contact ait été établi. Berman sera en habits civils—complet brun (cheviotte) à carreaux, sans chapeau, et aura un journal dans la main droite.

Mot de passe: "Comment va Elsie?"

Berman répondra: "Elle va bien".

Ensuite notre homme lui remettra une lettre signée "Frank".

Si la rencontre à l'endroit désigné s'avérait impossible, ou incommode pour nous, Berman enverra son adresse à sa femme; celle-ci la passera à Debouz et ce dernier à nous, et il sera peut-être alors possible que la rencontre ait lieu à sa demeure. Quand vous nous avertirez que la rencontre est plus commode à sa demeure, nous le dirons à Debouz qui, à son tour, le dira à la femme de Berman. Cette dernière lui écrira une lettre renfermant la phrase suivante: "Ben ne se sent pas très bien." Il attendra ensuite que la rencontre se fasse à son appartement.

#### Renseignements supplémentaires.

\* Est devenu membre du parti en 1938. Avait un commerce. A été agent d'assurance. Sa femme est devenue membre du parti en 1939. Pendant la période où le parti était hors la loi, il a travaillé au bureau central du parti, où il s'occupait d'organisation.

Il appert que Rose, par l'entremise de Zabotin, communiqua à Moscou les renseignements obtenus au cours d'entretiens avec des officiers de retour du front occidental. C'est ce que fait voir le télégramme de Zabotin au *Directeur*, télégramme que nous citons en partie:

Au directeur renvoi n° 8393.

1. Debouz a reçu les données au cours d'un entretien avec des officiers qui avaient fait du service sur le front occidental. Les données furent reçues au cours de conversations avec ces derniers. . . .

La liste des adresses de Zabotin au Service de renseignements de l'état-major de l'Armée rouge, à Moscou, le 5 janvier 1945, renferme la mention suivante:

\*Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

Nos P.P.	Provenance	Lieu et circonstances de l'obtention des renseignements	Description des renseignements	Date et nombre	Nombre de pages	Marqué
1	2	3	4	5	6	7
108	Debouz	Notes	Entretiens avec le professeur à propos des décisions prises lors d'une séance secrète du Parlement	Aucune date	1	Rien

Une séance secrète du Parlement avait été tenue le 25 novembre 1944. Il est manifeste que Rose avait fait de cette séance un rapport à ses chefs.

Des preuves documentaires et orales établissent que Rose a été en relation avec les personnes suivantes, sur lesquelles nous faisons rapport à la Section III: Burman, Benning, Adams, Chapman, Harris, Mazerall, Lunan, Nightingale, Boyer, Shugar, Willsher, Gerson et Halperin. Ses menées, en ce qui concerne ces diverses personnes, sont décrites aux sous-sections traitant de chacune d'elles en particulier. Le nom de Rose figurant partout dans le présent rapport, ce n'est qu'à la lecture de l'ensemble, que ses activités, en tant qu'elles sont révélées par la preuve, sont susceptibles d'appréciation.

Assigné devant nous le 18 avril 1946, Rose comparut, accompagné d'un avocat, mais refusa de prêter serment ou de rendre témoignage, sous prétexte qu'il devait subir son procès pour répondre aux accusations susmentionnées. À notre avis, cette prétention n'étant pas fondée en droit, nous l'avons rejetée, et, sur la demande de son avocat, avons accordé un ajournement jusqu'au 26 avril.

À la date fixée, Rose comparut accompagné de son avocat. De nouveau, il refusa de prêter serment et de témoigner. Dans les circonstances, l'imposition d'une sanction n'aurait servi à rien; toutefois, nous l'avons invité à expliquer sa conduite, relativement aux matières sur lesquelles nous enquêtions, invitation qu'il déclina.

Nous sommes convaincus que Rose a fait ce que disent les documents et les témoins.

### SECTION III. 3

## LE GROUPE LUNAN (*BACK*)

LUNAN (Montréal); DURNFORD SMITH (Montréal); MAZERALL (Fredericton et Ottawa); HALPERIN (Montréal)

DAVID GORDON LUNAN naquit à Kirkaldy, Écosse, le 31 décembre 1914, de parents écossais. Il fit ses études dans plusieurs écoles d'Angleterre et vint au Canada en 1938. Il obtint son premier emploi à la maison de publicité A. McKim, Limited, à Montréal, et, en 1940, il fut employé par une autre agence de publicité de cette ville jusqu'au 1er juillet 1942. En janvier 1943, il entra comme simple soldat dans l'Armée canadienne et, en avril de la même année, il obtint son premier brevet d'officier. En juin 1945, il fut élevé au grade de capitaine intérimaire.

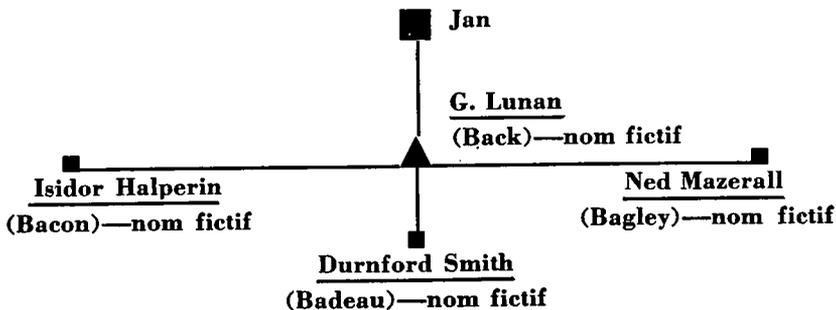
En novembre 1944, il fut détaché de l'armée pour entrer au service de la Commission d'information en temps de guerre, qui devint plus tard le Service d'information canadien, et il y demeura jusqu'en février 1946. Il était rédacteur du journal militaire *Les Affaires canadiennes* et avait ses bureaux au numéro 139½, rue Sparks, Ottawa.

Il eut des relations avec le chef d'escadrille Poland, le chef d'escadrille Nightingale, M. Boyer, Durnford Smith, Sam Carr, Scotland Benning, Ned Mazerall, Fred Rose, Sam Gerson, David Shugar et Israel Halperin.

Lunan nous a raconté en toute franchise comment il lia connaissance avec le lieutenant-colonel Rogov, de l'ambassade russe, l'un des adjoints du colonel Zabotin. Il témoigne qu'un matin, à son arrivée au bureau, il trouva sur son pupitre une note anonyme l'invitant à rencontrer une personne non identifiée à un angle de la rue Rideau à Ottawa.

A l'heure, à la date et au lieu indiqués dans la note, Lunan, fidèle à l'invite, rencontra une personne inconnue de lui et avec qui il conversa environ vingt minutes. Cette personne fut subséquemment identifiée comme étant le lieutenant-colonel Rogov. Il n'a pas révélé son nom à Lunan, mais lui demanda de le désigner à l'avenir sous son nom fictif de *Jan*. Lunan devait porter le nom de *Back*. Lunan reçut ensuite un document dactylographié en anglais, dont voici le texte:

Le plan de votre groupe sera, dans ses grandes lignes, le suivant



Vous seul me connaîtrez (sous le nom de Jan); nul autre ne le devra.

2. Voici ce que nous attendons de vous:

a. Définir les échelles employées et les travaux exécutés aux Recherches nationales de même que le plan de ce département.

b. Diriger le travail de "Bacon", "Badeau" et "Bagley".

Il est opportun de leur assigner séparément les tâches suivantes:

Bagley—donner les modèles d'appareils radio-phoniques perfectionnés, leurs photographies, les faits (données) techniques et les fins auxquelles ils doivent servir. Rédiger trimestriellement des rapports définissant le travail du service de la radio, renseigner sur les tâches à venir et sur les nouveaux genres de modèles appelés à être perfectionnés.

Bacon—décrire l'organisation et la nature de la direction de l'établissement des explosifs à Valcartier. Rédiger un rapport sur le sujet suivant: "A quel genre de travail cet organisme se livre-t-il?" Si possible transmettre les ordonnances (formules) des explosifs et de leurs échantillons.

Badeau—écrire un rapport sur le sujet suivant: Quel genre de travail son département accomplit-il et avec quels départements est-il en contact (par rapport à ses fonctions)?

Tous les écrits et documents devant être transmis par Bagley, Bacon et Badeau doivent être signés de leurs surnoms, tel qu'il est mentionné antérieurement.

Si votre groupe dispose de documents dont vous ne pouvez pas vous départir définitivement, nous les photographierons et vous les remettrons.

Je vous prie d'informer chaque homme séparément de la nature conspiratrice de notre travail.

Afin de ne pas conserver leurs pièces (documents) chez vous, il est recommandable que vous receviez toutes leurs pièces (documents) le jour même de notre rencontre.

Pour répondre à toutes les questions susmentionnées, nous nous réunirons le 28 mars.

J

P.S. Après avoir pris connaissance de ce message, brûlez-le.

Le capitaine Lunan comprit alors clairement qu'on lui avait assigné la tâche de se mettre en communication avec Durnford Smith, Ned Mazerall et Israel Halperin en vue d'obtenir des renseignements secrets pour le compte de l'U.R.S.S. Dans le cours de ses fonctions particulières à la Commission d'information, Lunan ne recevait aucune information secrète de quelque valeur, mais il pouvait évidemment en obtenir de Smith, Mazerall et Halperin, hommes de science employés par le Conseil national de recherches et par la Division des recherches du ministère de la Défense nationale; ces hommes étaient très au fait des questions techniques se rattachant au travail de ces organismes.

Le document révèle que chaque membre du groupe dont Lunan devait assumer la direction, avait reçu un nom fictif. Durnford Smith s'appellerait *Badeau*, Ned Mazerall et Israel Halperin porteraient les noms de *Bagley* et de *Bacon* respectivement. Lunan témoigna qu'il connaissait déjà Smith, mais que Mazerall et Halperin lui étaient complètement étrangers. Néanmoins, Mazerall affirma qu'il avait rencontré Lunan trois fois aux réunions des groupes d'étude avant que ce dernier ne l'ait invité à faire de l'espionnage.

Lunan rencontra Rogov pour la première fois en mars 1945 et, dans le dossier de Lunan, nous trouvons la formule d'inscription suivante, qui a sans doute été remplie aussitôt après cette entrevue:

## FICHE D'INSCRIPTION

No \_\_\_\_\_

1. NOM, PRÉNOM, PATRONYME Lieutenant G. LUNAN
2. PSEUDONYME "Back"
3. DEPUIS QUAND DANS LE RÉSEAU mars 1945
4. ADRESSE:
  - a) BUREAU rue Sparks, "Affaires canadiennes"  
Téléphone 97621
  - b) DOMICILE 337, Elgin, Appartement 7, Téléphone  
5-71-20
5. LIEU DE TRAVAIL ET EMPLOI Bureau de rédaction du  
journal militaire "Affaires Canadiennes". Employé à  
titre de correspondant.
6. SITUATION FINANCIÈRE Reçoit environ 200 dollars  
par mois. A besoin d'aide pécuniaire à l'occasion.

### DÉTAILS BIOGRAPHIQUES:

Né en Ecosse en 1912; marié. Il a reçu une instruction de journaliste. Vint au Canada en 1938. Travaille actuellement pour le journal "Les Affaires canadiennes".

Il est membre du parti "ouvrier-progressiste". Il manifeste un profond intérêt pour la politique canadienne. Il est bien disposé à notre égard. Son emploi est instable; il peut être démobilisé. Il ne veut pas rester dans l'armée. Après la guerre, il projette de travailler comme journaliste dans l'un ou l'autre des périodiques publiés à Montréal ou à Toronto.

Après avoir reçu sa mission, Lunan dit qu'il en a été bouleversé et qu'il n'a rien fait toute la semaine suivante. Il comprenait mal qu'il ait été choisi pour ce genre de travail, mais il se rappela une entrevue qu'il eut avec Fred Rose, et voici son témoignage à ce sujet:

- D. Avant d'avoir reçu le message (*c'est-à-dire la note anonyme sus-mentionnée*), avez-vous rencontré quelqu'un que vous pouviez rattacher à ce message?
- R. Je ne l'ai rattaché à personne avant de l'avoir reçu, mais alors je me suis souvenu d'un entretien que j'avais eu antérieurement.
- D. Avec qui?
- R. Fred Rose.
- D. A quel endroit?
- R. Je ne m'en souviens plus, mais je crois que c'était dans un train.
- D. A peu près combien de temps avant d'avoir reçu la note?
- R. Quelques jours.
- D. Quelques jours. Le Fred Rose dont vous parlez actuellement est celui que vous avez identifié il y a quelques instants?
- R. C'est exact.
- D. Que vous a dit Fred Rose dans le train?
- R. Il m'a demandé ce que je faisais. J'étais récemment arrivé à Ottawa et il me posa plusieurs questions sur mon travail, mon avenir, etc., et il me dit alors qu'il croyait devoir me présenter à une certaine personne. Si je m'en souviens bien, je crois qu'il a dit que c'était une personne fort intéressante.
- D. Ce fut tout?
- R. C'est tout.
- D. Vous vous êtes rendu au rendez-vous parce que vous aviez rattaché la note à l'entrevue que vous aviez eue antérieurement avec Rose dans le train?
- R. Oui.
- D. Car autrement, vous n'y seriez pas allé?
- R. C'est exact.
- D. Vous n'y seriez pas allé sans savoir de quoi il s'agissait ou sans en avoir quelque idée?
- R. C'est exact.
- D. Mais vous avez bien rattaché cette invitation à votre rencontre antérieure avec Rose?
- R. Oui.
- . . . . .
- D. C'est pourquoi vous n'avez aucunement hésité à rattacher l'entretien que vous aviez eu avec Rose dans le train au message que vous avez trouvé sur votre bureau?
- R. Il ne pouvait y avoir d'autre interprétation.

D. Je n'ai pas compris. . .

R. Il ne pouvait y avoir d'autre interprétation.

De toute évidence, Fred Rose avait parlé de Lunan à Rogov comme d'un agent disposé à prêter son aide. Rose connaissait Lunan depuis au moins 1943, et il connaissait parfaitement ses antécédents. Rose savait que Lunan, avec Durnford Smith et d'autres, appartenait au Comité de la Victoire alliée de la province de Québec, où l'influence communiste se faisait nettement sentir. L'idéologie de Lunan eut tôt fait de dissiper ses premières craintes et de vaincre toute hésitation qu'il aurait pu éprouver au début, car peu de temps après sa rencontre avec Rogov, il commença à communiquer avec Smith, Mazerall et Halperin et il obtint d'eux des renseignements secrets importants qu'il transmit à Rogov.

L'ambassade considérait sans doute Smith, Mazerall et Halperin comme des sympathisants communistes. Bien qu'ils aient déclaré ne pas connaître Zabotin et ses associés, leurs noms figurent dans les tâches attribuées de temps à autre à Lunan par Rogov, et il est également clair que ce dernier connaissait la nature du travail qu'ils accomplissaient au Conseil national de recherches, et qu'il en savait suffisamment sur leur compte, pour supposer qu'ils seraient prêts à collaborer. Tous les renseignements concernant ces trois "recrues" avaient nécessairement été fournis antérieurement à Zabotin et à Rogov, qui étaient évidemment persuadés, à la lumière de ce qu'ils avaient appris, probablement de Rose, que les hommes de science accueilleraient favorablement les avances de Lunan.

DURNFORD SMITH naquit à Wesmount, P.Q., le 17 février 1912, de parents canadiens. Aux époques en question, il était membre de la Section des micro-ondes, Division de la radio, Conseil national de recherches. Il a obtenu un diplôme en mathématiques et en physique de l'université McGill et on lui a décerné un grade de maîtrise pour son travail en radio-activité. Avant d'entrer à l'emploi du Conseil national de recherches, il travailla à la Bell Telephone Company à Montréal durant cinq ans. En 1936, il sollicita un emploi au Conseil national de recherches, mais ce n'est qu'en 1942 qu'il obtint une position temporaire comme ingénieur adjoint des recherches.

Le travail de Smith au Conseil était de nature secrète et, lors de sa nomination, il prêta le serment de discrétion. L'exercice de ses fonctions l'obligeait à voyager assez fréquemment pour le compte de la division à laquelle il était attaché. A diverses reprises, il se rendit à Toronto, relative-

ment aux travaux poursuivis par la Research Enterprises Limited, ainsi qu'au Massachusetts Institute of Technology, pour y discuter de matériel secret.

A l'instar de Lunan, Smith entretenait des relations avec Poland, Nightingale, Boyer, Benning, Mazerall, Shugar et Halperin, et il avait été membre du Comité de la Victoire alliée. Il était l'agent le plus actif du groupe des recherches, dont Lunan était le chef, et, parlant de lui, Lunan a déclaré:

D. Lequel des trois, Mazerall, Halperin et Smith, était le plus actif, généralement parlant, dans l'organisme dont vous faisiez partie?

R. Je dirais que c'est Smith.

Lunan nous a dit qu'en vue d'exécuter sa tâche, il s'adressa d'abord à Dunford Smith qu'il connaissait personnellement. Il "était raisonnablement sûr" de lui, et raconte comme il suit la première conversation qu'il eut avec lui à ce sujet:

D. Veuillez nous dire comment s'effectua la conversation, comment vous avez abordé la question? Que lui avez-vous dit?

R. Je me rappelle que j'ai essayé de le sonder.

D. Comment vous y êtes-vous pris?

R. Je lui ai d'abord parlé de son travail, je crois, et à un moment donné je lui ai dit que j'avais rencontré quelqu'un—et, pour me servir d'un euphémisme, vous me comprendrez sans doute si je dis que je lui ai laissé deviner le sens de mes paroles et je crois que la proposition que je lui faisais se fit jour dans son esprit.

D. Qu'est-ce qui vous porte à le croire?

R. Bien, ce ne fut peut-être pas immédiatement, car il voulait y songer. Subséquemment, lors d'une autre rencontre avec lui. . .

D. Il voulait y songer. Pourquoi? Il avait dû saisir ce que comportait cette proposition?

R. J'imagine qu'il était incertain tout d'abord s'il devait entreprendre de faire ce travail.

D. Lui fut-il dit que la demande était à l'effet d'obtenir de lui des renseignements pour l'Union soviétique?

R. Pas tout d'abord. Subséquemment je crois qu'il a dû—bien, je suis sûr qu'il a dû comprendre cela. En premier lieu, je n'étais pas bien connu de lui, ni lui de moi. Nous jouions sur les mots, si je puis dire, et je ne pourrais dire à quel stade de notre conversation, il comprit parfaitement ce que comportait la proposition que je lui faisais.

D. Bien, peut-être expliquez-vous la chose dans votre lettre, pièce 17-D, lorsque vous dites:

*"Badeau: a été lent à se rendre à mes instances et n'a pas voulu s'engager tant qu'il ne se serait pas assuré lui-même de ma bonne foi. Une fois rassuré, il a promis de collaborer."*

R. Oui. Cela est suffisamment exact.

EDWARD WILFRED MAZERALL est né en 1916 à Fredericton, Nouveau-Brunswick, de parents canadiens. Il est bachelier ès sciences en électrotechnique et membre de l'American Institute of Electrical Engineers. De 1938 à 1939, il travailla à Hamilton, à l'emploi de la Canadian Westinghouse Company, puis passa à la Société Radio-Canada. En 1942, il entra au Conseil national de recherches où il fut employé, à titre d'ingénieur, au développement de l'appareil Radar. Comme les autres employés occupés à des travaux secrets, il prêta le serment de discrétion.

Mazerall entretint des relations avec Durnford Smith, Fred Rose, Shugar et Benning, relativement auxquels nous faisons rapport. Il fit la connaissance de Rose à l'appartement d'Agatha Chapman, à Ottawa, à une réunion de représentants de différents "groupes d'étude", dans lesquels il était très actif. Il nous raconte comment il rencontra Lunan pour la première fois:

D. Était-ce la conversation du Château ou était-ce une conversation par téléphone?

R. La première conversation fut par téléphone.

D. Il vous a téléphoné?

R. Il m'a téléphoné.

D. Étiez-vous chez vous ou au bureau?

R. Je crois que j'étais à mon bureau.

D. Et le 4 juin, il vous a téléphoné?

R. Je crois que ce devrait être ça. J'ai une indication sur le calendrier, ainsi que son numéro téléphonique, et je prends pour acquis que c'est là la date. Il me dit qu'il voulait me voir, ou déjeuner avec moi, qu'il avait quelque chose à me communiquer. Je ne saurais dire avec certitude quand je l'ai vu; c'était au cours de la semaine qui suivit cette date; nous avons déjeuné, puis nous sommes allés faire une promenade dans ma voiture.

D. Vous avez déjeuné au Château?

R. En effet; à la cafétéria.

D. Cela se passait après votre rencontre à ces réunions?

R. Oui.

D. Du groupe d'étude?

R. Oui.

D. Veuillez continuer.

R. Nous sommes allés faire une promenade en auto et, après des pourparlers préliminaires, il me demanda si je lui fournirais des renseignements.

D. Pour qui?

R. Pour l'Union soviétique.

Lunan nous a déclaré qu'il avait pris le parti de se servir des connaissances scientifiques de Mazerall comme méthode d'aborder le sujet de l'espionnage. Il a déclaré:

D. Et auparavant, vous avez obtenu ses antécédents, de Smith, si je puis dire?

R. Je savais quelque chose de ses antécédents par Smith.

D. Et qu'est-ce que Smith vous a dit touchant les antécédents politiques de Mazerall?

R. Bien, il me l'avait recommandé d'une manière générale.

D. C'est-à-dire, comme membre d'un groupe d'étude et ainsi de suite.

R. Un sujet à qui je pouvais parler.

D. Puis comment avez-vous communiqué à Mazerall le but de la réunion?

R. Je le lui ai dit, à peu près de la même manière que pour les deux autres.

D. Il y aurait peut-être lieu de décrire la chose. La pièce 17-D n'en dit rien, car vous ne l'aviez pas alors rencontré?

R. Non.

D. Racontez-nous la conversation?

R. Oui. J'avais projeté de me construire un radiophonographe, c'est-à-dire, un appareil de reproduction pour musique, et m'étais procuré un circuit dans un magasin d'Ottawa. Je n'étais pas moi-même en état d'installer le circuit, et Smith m'avait dit que Mazerall était amateur de ces appareils, qu'il m'aiderait, et je me servis de cela comme entrée en matière.

D. Dans quelle mesure lui avez-vous communiqué le projet?

R. Je ne saurais dire dans quelle mesure lors de la première rencontre, mais le projet lui fut communiqué en entier pas plus tard qu'à la deuxième rencontre.

- D. Pas plus tard qu'à votre deuxième rencontre, qui eut lieu combien de jours après la première?
- D. Je ne m'en souviens pas.
- D. Qu'a-t-il dit lorsque vous l'avez définitivement mis au courant du projet, lorsque vous lui avez dit clairement que ce que l'on désirait c'était des renseignements pour l'Union soviétique? Qu'a-t-il répondu à cela?
- R. Il me parut disposé à examiner toute proposition qui lui serait soumise.
- D. Et il vous a donné une réponse immédiatement?
- R. Je crois que oui.
- R. Est-ce qu'il a accepté?
- R. Oui, il a accepté.
- D. Et lui avez-vous immédiatement demandé certains renseignements que Rogov vous avait chargé d'obtenir de lui?
- R. Je lui ai demandé quelque chose.
- D. Que lui avez-vous demandé; vous en souvenez-vous?
- R. Je crois que je lui ai remis une feuille de papier que j'avais reçue.
- D. Qu'est-ce qu'il y avait sur la feuille?
- R. Je ne sais pas.
- D. Vous lui avez remis une feuille de papier que vous aviez reçue de Rogov?
- R. Autant que je m'en souviens, c'est ce que j'ai fait.
- D. Et j'imagine qu'il y avait une bonne raison pour cela, vous n'étiez pas un technicien?
- R. En effet.
- D. Ni un savant. Et il est possible qu'une partie du document ait été absolument du grec pour vous?
- R. Certainement, incompréhensible pour moi.
- D. Et vous avez remis cela à Bagley?
- R. Autant qu'il m'en souvient, c'est ce que j'ai fait.

ISRAEL HALPERIN est né le 5 janvier 1911, à Westmount, P.Q., de parents russes, et il est professeur de mathématiques à l'université Queen's, Kingston, Ontario. Il s'enrôla dans l'armée en 1942. En 1943, il fut attaché à la Direction de l'artillerie; il fut fait capitaine en 1944 et major en 1945. Dans cette division de l'armée, il fut affecté à un grand nombre de projets secrets et avait accès à tous les dossiers et documents relatifs aux explosifs et armements, ainsi qu'à toutes les nouvelles découvertes mises à la disposition de l'artillerie.

Halperin était connu de nombre de personnes faisant partie de l'organisme de Zabotin et il gardait dans un calepin les numéros téléphoniques d'Adams, Boyer, Nightingale, Rose, Shugar et Poland.

Il fut d'abord approché par le capitaine Lunan de la façon décrite ci-après par Lunan lui-même:

D. Puis, qui avez-vous vu ensuite, Bacon?

R. Oui.

D. C'est-à-dire Halperin. Comment avez-vous fait sa connaissance?

R. J'ai fait sa connaissance en lui téléphonant à son bureau et en l'invitant à un lunch.

D. Où?

R. A un hôtel. Je ne me souviens pas du nom de l'hôtel; un hôtel d'Ottawa.

D. Et comment lui avez-vous communiqué la demande de Rogov?

R. Je crois que j'ai suivi le même procédé à son égard; lui laissant interpréter mes paroles comme il l'entendait. Dans le temps, j'ai cru qu'il avait bien compris ce que j'avais dit. Plus tard, j'eus raison de croire que peut-être il n'avait pas compris; lui aussi voulait du temps pour y songer.

D. Et, comme Smith, il finit par accepter; et vous avez eu plusieurs rencontres par la suite?

R. Oui.

Au début, Halperin ne semblait pas suffisamment pénétré du *caractère de conspiration* du travail qui lui était assigné, mais Lunan déclare qu'il l'aborda sans détour et qu'il lui parut vivement intéressé et disposé à travailler.

Lunan, comme il l'a déclaré, n'était pas technicien mais écrivain, et il éprouvait de la difficulté à transmettre, et les instructions de Rogov, lorsqu'elles n'étaient pas par écrit, et les renseignements obtenus des membres de son groupe. Son premier rapport en date du 28 mars 1945, quelques semaines après sa première entrevue avec Rogov, ne contient aucun renseignement important. Il signale simplement à Rogov qu'il a commencé son travail, que Smith et Halperin sont disposés à collaborer, mais que Mazerall n'a pas encore été approché.

Le rapport se lit comme suit:

Ottawa  
28 mars

Cher père et chère mère,

Méthode générale d'aborder le travail: Vos instructions écrites sont comprises et il a été accompli un certain travail préliminaire relatif aux tâches particulières assignées. Je veux qu'il soit bien compris que je ne connais très bien ni Bacon ni Bagley ni Badeau, soit personnellement soit politiquement, et qu'ils ne me connaissent pas davantage. Démarches quelque peu retardées en raison de l'absence de la ville de quelqu'un d'eux et à cause de la prudence manifestée par Badeau (c'est probablement une bonne chose) en vérifiant de son côté mes lettres de créance. A l'exception de Bacon, qui est enthousiaste et politiquement expérimenté, il serait peu sage de leur proposer à brûle-pourpoint l'ensemble des tâches assignées. Ils sentent déjà la nécessité d'écarter tout soupçon et d'entourer de précautions extraordinaires leurs réunions courantes (qui ont lieu environ tous les quinze jours), puisqu'ils ne sont affiliés à aucun groupement politique. Un ou deux se sont même opposés à l'admission de nouveaux membres dans notre groupe sous prétexte que cela compromettrait leur propre sécurité. Je suis donc d'avis qu'il y a lieu de les approcher avec précaution et de ne pas leur assigner dès l'abord une tâche trop lourde. De même aussi, il importe pour le moment de ne pas leur dévoiler le véritable caractère du travail, mais de leur laisser entendre qu'il ne s'agit que d'un travail de conspiration d'un caractère spécial, sans mentionner mes relations avec vous. Si j'ai bien compris vos instructions, vous avez pris pour acquis que je discuterais la situation sans ambages avec chacun d'eux. Je ne l'ai pas fait. Mais je désirerais discuter cette question avec vous. Une autre faible résistance à vaincre, c'est le sens profond de sécurité que ces hommes ont acquis relativement à leurs travaux scientifiques de guerre.

Nous avons éprouvé un peu de difficulté (que nous surmonterons, je crois) à faire les premiers préparatifs pour nos réunions. Il y a plusieurs raisons pour cela. Bagley demeure à la campagne, à une bonne distance

de la ville, et il lui faut se conformer aux horaires des trains. Badeau demeure au fin fond de Hull et, dans le jour, il travaille en dehors de la ville, où il est impossible de l'atteindre à l'heure du lunch ou à d'autres heures qui me conviendraient. Il est impossible de tenir des réunions chez moi (et d'y faire de la dactylographie), car deux personnes demeurent ici. Nous vaincrons probablement ces difficultés à mesure que nous nous familiariserons avec le travail.

Les notes qui suivent font voir en détail l'avancement fait par chaque individu dans sa tâche respective.

Badeau: a été lent à se rendre à mes instances et n'a pas voulu s'engager tant qu'il ne se serait pas assuré lui-même de ma bonne foi. Une fois rassuré, il a promis de collaborer. Tel que demandé, il est à préparer un rapport sur son service, ainsi qu'un rapport complet sur l'organisation, le personnel, l'interdépendance des services, etc. du Conseil national de recherches, de même que tous autres renseignements qu'il jugera utiles. Ces rapports m'ont été promis pour le 9 avril. Il m'est impossible de les obtenir plus tôt.

Au cours d'une discussion portant sur le travail du Conseil national de recherches en général, Badeau me dit que dans le moment le travail le plus secret a trait à la physique nucléaire (bombardement des substances radioactives en vue de la production d'énergie). Ce travail, qui est tenu plus secret que le Radar, se poursuit à l'université de Montréal et à l'université McMaster, à Hamilton. Badeau est d'avis que l'achat par le gouvernement d'une usine de production de radium se rattache à ce genre de recherches. De façon générale, il dit ne connaître aucun nouveau développement en ce qui concerne le Radar, sauf des améliorations de minime importance dans son application.

Bacon: J'ai reçu un excellent rapport sur Bacon et ai pu lui parler plus franchement qu'aux autres. Il semble vouloir se rendre utile. Sa manière de voir est que ce prétendu travail secret, est une fumisterie et que, bien qu'il soit officiellement classifié comme secret, ceux qui y sont affectés n'y voient aucun motif de le tenir secret. Il s'est engagé à obtenir les renseigne-

ments demandés sur Valcartier. Il a émis l'idée que je les obtienne directement de son chef, dans l'exercice de mes fonctions, mais je lui ai fait entendre que cela serait peu sage, car je ne voudrais pas laisser voir que je porte officiellement quelque intérêt à ce domaine, à moins que nous ne décidions de préparer un article à cet égard. Il prétend que la chose ne comporte rien de particulièrement secret, mais je l'ai persuadé de me donner un rapport complet à ce sujet. Je n'ai pas, à cette réunion, mentionné les formules ni les échantillons, vu que je ne crois pas que Bacon soit encore suffisamment pénétré du caractère de conspiration du travail. Mais il est nettement enthousiaste et se rendra utile. Je reverrai Bacon le 2 avril pour avoir des nouvelles sur son rapport et discuter plus à fond la demande que nous lui avons faite. Il voyage beaucoup, ce qui complique les arrangements faits pour nos réunions.

Bagley: Je n'ai pas encore pu le voir. Il n'a pas été un partisan très assidu ni très zélé, pendant plusieurs mois, quoiqu'il manifeste maintenant plus d'enthousiasme. Il vit à la campagne et sa femme est opposée à ce qu'il s'occupe de politique. Il me fait l'impression d'être quelque peu naïf, politiquement parlant, et je ne presserai pas les choses pour quelque temps. Je verrai à faire plus ample connaissance avec lui, autant que faire se peut, et à gagner sa confiance en collaborant avec lui à certains articles scientifiques. Je ferai rapport sur lui la prochaine fois.

Pour ce qui est des photographies et des notes biographiques sur Bagley et les autres, Bacon et Badeau les donneront dans leurs rapports. Je fournirai les notes sur Bagley plus tard. Bacon est professeur de mathématiques à l'université Queen's de Kingston, et il est actuellement major dans l'armée. Badeau est un ingénieur électricien qui a été employé à la division du génie de la Bell Telephone Company, à Montréal. Plus amples détails plus tard.

Back.

Ce document fut écrit dans le bureau de Lunan, sur sa propre machine à écrire et les mots *Cher père et chère mère* y furent insérés à dessein, en vue de dérouter ceux du bureau qui auraient pu le voir occupé à la préparation du document.

Pour les fins du travail qu'il avait à accomplir, les opinions politiques étaient de prime importance et les qualités premières que devaient posséder les "agents" étaient, pour employer les mots de Lunan, "une collaboration étroite avec la Russie" et "être en sympathie avec le programme du parti communiste". Ne sachant pas jusqu'où Mazerall et Halperin seraient disposés à aller, il y avait lieu pour Lunan d'agir avec précaution, jusqu'à ce qu'il fût fixé quant à leur attitude.

Le deuxième rapport soumis par Lunan à Rogov est en date du 17 avril 1945 et révèle que Halperin (*Bacon*) avait fait un progrès appréciable, que Smith (*Badeau*) en avait fait très peu, et que la tâche de Mazerall (*Bagley*) ne lui avait pas encore été assignée. Il fut dactylographié en anglais par Lunan et portait comme en-tête, en russe, écrit à la main: *Lettre d'organisation du 18.4.45*. Il se lit comme suit:

**Il y a peu à signaler quant à l'avancement des choses depuis son dernier rapport, car une suite de circonstances défavorables m'ont empêché de me tenir en contact continu avec mes gens.**

**Comme vous avez pu le constater, j'ai été absent de la ville, durant plusieurs jours, la semaine dernière, et n'ai pu être exact à mon rendez-vous. Bacon a été plusieurs jours sans travailler par suite d'un rhume. Il eut été peu sage de le voir chez lui pour lui parler de ces choses, bien que je lui aie rendu visite pour recevoir son rapport. Badeau a aussi fait un voyage à Toronto, au cours de la semaine que j'ai passée en ville et où j'étais relativement plus en état de l'entrevoir, et, la semaine suivante, il a été retenu tard au bureau (laboratoire), travaillant à une expérience spéciale urgente. Malheureusement, en ce qui me concerne, les perspectives, pour les quelques semaines prochaines, ne sont pas plus brillantes. L'annonce des élections, plus tôt que nous ne nous y attendions, m'a attiré beaucoup de travail urgent, ce qui me retiendra à Montréal toute la semaine prochaine. Ce travail, va sans dire, doit avoir préséance; mais cela signifie que le temps dont je peux disposer pour voir mes gens est**

sérieusement écourté—surtout s'il advient qu'ils soient occupés alors que je suis libre.

Cette description n'annonce rien qui vaille quant à l'avancement de notre entreprise. Toutefois, ce sont là les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, et il est à souhaiter que le travail diminue bientôt. Soit dit en passant, je prétends que la visite de Jan à mon bureau n'était pas strictement nécessaire, puisqu'il avait été préalablement entendu que la rencontre aurait lieu trois jours plus tard, si, pour une raison ou pour une autre, l'une ou l'autre des parties faisait défaut de se présenter. Quoi qu'il en soit, cette visite a fourni l'occasion de mettre à l'épreuve le système d'appel téléphonique, qui s'est révélé excellent.

Rapport général sur le travail accompli depuis la dernière réunion:

Bacon a beaucoup réfléchi à mes premières demandes et m'a donné la matière du rapport ci-joint. Il offre à fournir tous les détails qu'on pourra lui demander, dans la mesure du possible. Je n'ai pas eu l'occasion de lui parler de paiement.

Badeau a été fort troublé lorsque j'ai soulevé la question du paiement. Je crois qu'il lui a semblé que cela changeait tout l'aspect de son travail, que cela le faisait ressembler davantage à une conspiration. Il m'a dit qu'il allait y réfléchir et me tenir au courant, mais nous n'avons pas eu l'occasion de nous rencontrer parce que j'ai été à Montréal entre-temps. Il est très lent à me donner des renseignements, en raison du fait surtout qu'il n'a pas le temps de s'asseoir et de préparer un rapport. Il m'a offert le rapport imprimé du Conseil de recherches, mais j'imagine que tout cela est connu et que l'on peut facilement s'en procurer un exemplaire à une bibliothèque du gouvernement. Le dernier rapport dont il disposait était depuis longtemps suranné. Il m'a donné verbalement les principaux détails de son propre travail. Il est affecté à la technique radiophonique, se spécialisant dans le radar. Le travail en cours, qui a donné lieu à une galopade la semaine dernière, a trait à un dispositif de radar destiné aux navires de guerre du Pacifique.

C'est un dispositif de détection extrêmement sensible, dont l'essai a été effectué avec succès, sur le littoral occidental. Le travail actuel consiste à établir le plan de l'appareil et à en construire un modèle d'essai. C'est Badeau qui, dans une large mesure, a été chargé de ce travail. Il y aurait peut-être lieu de poser certaines questions spécifiques à cet égard, car il est très difficile d'amener Badeau à entrer dans des détails.

Je n'ai encore pu entrevoir Bagley ni lui assigner sa tâche. Comme je l'ai déjà dit, connaissant très peu cet homme, j'ai l'intention de faire plus ample connaissance avec lui et de voir s'il serait disposé à entreprendre un travail de ce genre. Toutefois, le temps m'a tout à fait manqué jusqu'ici.

Au sujet des notes biographiques: Badeau et Bacon ont promis de fournir des notes biographiques. Je devais recevoir ces notes lundi dernier, mais n'ai pu être aux rendez-vous, étant absent de la ville. Je les obtiendrai pour la prochaine fois. Badeau est marié et a deux enfants—âgés d'environ 6 ans et de 6 mois. Il est âgé d'environ 33 ans et, avant son entrée au Conseil de recherches, fut employé à la division des recherches de la Bell Telephone Company, à Montréal. Il détient un diplôme d'ingénieur électricien. Bacon est un homme d'environ 35 ans; il est marié, a 2 enfants et un troisième est en route. Il est professeur de mathématiques à l'université Queen's, Kingston, et a l'intention de retourner à ce travail après la guerre. Actuellement, il est major dans l'artillerie.

#### Rapport de Bacon.

C'est à Bacon qu'incombe, dans une large mesure, le travail préliminaire de l'organisation de la Division des recherches de l'Armée canadienne (Explosifs). C'est un organisme en voie de réalisation. Il aura à la fois des personnels civil et militaire et sera dirigé par l'Armée. Il est question de l'incorporer aux divers arsenaux, au Canada—dont deux au moins seront maintenus en permanence après la guerre.

La Division des recherches de l'Armée comportera ce qui suit:

A. Usine d'essai des explosifs. Cette usine régie par le Conseil de recherches, est en voie de construction, par le Conseil, mais à même les deniers de l'armée. La division de chimie du Conseil aura très peu ou rien à y voir. L'usine sera capable d'un fort rendement et pourra faire des travaux d'expérimentation en matière d'explosifs, tant brisants que propulseurs. Elle ne fonctionne pas encore; la Division des recherches de l'Armée en prendra la direction dès qu'elle sera complétée. Le directeur probable sera un Anglais, Harold J. Poole, actuellement directeur provisoire. C'est un employé civil permanent, division des explosifs. Il a la réputation d'être un organisateur et réalisateur lent, mais un technicien compétent. Bacon est d'avis que cette usine peut être d'une immense importance et pourra améliorer les méthodes de production pour parer aux besoins changeants. La situation relative aux matières premières, au Canada, est excellente.

(Bacon a donné certains renseignements sur les usines d'explosifs actuelles et sur leur rendement. Ces renseignements sont probablement bien connus. Ces renseignements peuvent être donnés, au besoin).

B. Laboratoire de balistique. Sous la direction du docteur Laidler. C'est la seule unité de l'ensemble du projet qui soit actuellement en activité. Cette section collabore avec le département de chimie de l'université de Toronto, à l'expérimentation de divers explosifs propulseurs nouveaux. On y emploie un nouvel explosif, le "DINA", mélangé avec le RDX comme composant dans les propulseurs. DINA est destiné à remplacer la nitroglycérine. On dit que les Américains sont très intéressés à l'un de ces nouveaux propulseurs appelé "Albanite". C'est un propulseur contenant du DINA et de la picrite, destiné à remplacer le propulseur étalon britannique contenant de la nitroglycérine et de la picrite.

C. Section d'études. Elle sera affectée surtout à la préparation de plans de petites pièces d'artillerie et comprendra une usine d'essai.

D. Section d'essai en campagne. Elle fera le travail accompli actuellement à Suffield et Valcartier

par l'Inspection Board du Royaume-Uni et du Canada. Son personnel scientifique est compétent et accomplit un bon travail d'analyse des vices et difficultés de fabrication.

Éventuellement, l'organisme comprendra A, B, C, et D. Le docteur Don Chase (physicien du Conseil) a déjà été nommé surintendant de la Division des recherches de l'Armée (Explosifs). Il relèvera du directeur de l'Artillerie (colonel W. E. Van Steenberg), biologiste, qui à son tour relèvera du maître général de l'Artillerie. Éventuellement, il y aura probablement un comité comprenant des représentants des trois services.

Bacon insiste sur:

L'importance de la Division des recherches de l'Armée (Explosifs) relativement au contrôle du rendement des usines.

L'établissement des cadres d'un centre de recherches en matière d'armements, dont pourraient prendre charge, plus tard, les Anglais, si la chose devenait nécessaire. Il serait en état de recevoir des commandes et en a actuellement à remplir.

A la suite de ce deuxième rapport, Rogov a manifestement rencontré plusieurs fois Lunan. Le 6 juin 1945, Rogov a assigné à Lunan une liste de "tâches" pour son groupe. La liste originale, écrite en russe, porte, dans la marge de gauche, des commentaires insérés subséquentement, ainsi que les dates auxquelles les différentes tâches ont été complétées. Le texte se lit comme suit:

Tâche n° 1

Assignée au groupe de Back (Recherches)

assignée le 8.6.45

Back:

1. Écrire des renseignements sur "l'élection au Parlement fédéral et sur la lutte préélectorale", faisant voir le rôle et l'importance de chaque parti à cet égard. Donner les caractéristiques de chaque parti, son programme politique, et dire qui le finance ainsi que les factions qu'il représente.

*Accomplie*  
5.7.45

Bacon:

Sur les points:

1. Il a promis d'avoir cela pour la prochaine fois.
2. N'a aucune donnée que ce soit.

Bagley:

Accomplie  
5.7.45

2. Donner les instructions ou tout autre renseignement sur les électro-obus (bombes-V).
3. Écrire en quoi consistent les nouveaux travaux de recherche actuellement en cours ainsi que les derniers perfectionnements, dans le moment, en matière d'explosifs et de matériel d'artillerie.

Établir un contact plus étroit en vue d'obtenir au moins des renseignements oraux.

Badeau:

Sur les points:

1. Accomplie  
5.7.45
2. Accomplie en partie
3. Non accomplie
4. Accomplie  
5.7.45

1. Obtenir ~~des~~ tous renseignements sur le radio-détecteur d'avion américain du type "an/aps-10", ainsi que sur le radio-périscope de navigation. \*
2. Donner plus de renseignements détaillés sur le "Conseil de recherches", sur toutes ses divisions, leurs directeurs et ce à quoi elles sont affectées.
3. Obtenir l'annuaire des téléphones du "Conseil de recherches".
4. Sur les travaux de MM. Smith-Durnford; D. A. Keys; et I. S. Foster. Donner une description générale, dire quel genre d'appareils ce sont; où ils sont utilisés et leurs caractéristiques fondamentales. (Voir renseignements n° 1 du groupe de Back).

Remarques:

L'ensemble des renseignements doit être donné pour le 5.7.45.

\*Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

Le troisième rapport de Lunan porte la date du 5 juillet 1945. Il fait voir que Mazerall (*Bagley*) a accepté de travailler et promis son entière collaboration. A cette époque, Halperin (*Bacon*) ne semble pas être très enthousiaste et rien n'est dit au sujet de Smith (*Badeau*). Le rapport se lit:

**Bagley:** J'ai eu une réunion très fructueuse avec Bagley et il a promis de collaborer dans la pleine mesure du possible. J'ai aussi eu une explication de ce que je croyais être de l'hésitation à me rencontrer, dans les premiers temps. Sa femme enseigne la musique, et en maintes occasions, alors qu'elle doit s'absenter de la maison, il lui faut rester chez lui avec les enfants. Il lui est impossible d'établir bien à l'avance un plan pour l'emploi de son temps, de là la difficulté à le rencontrer. Il s'intéresse au travail et a immédiatement promis son concours. Je lui ai assigné sa pleine quote-part de tâches et il s'est engagé à donner des rapports sur son travail ainsi que sur divers autres aspects du travail en général à son lieu d'emploi. Depuis la première fois que je l'ai vu, je suis allé à Montréal, et, en deux occasions, j'ai tenté de communiquer avec lui, pour un rapport sur l'état des choses, mais n'ai pu l'atteindre. Il avait promis de livrer son travail pour cette réunion. Il m'informe maintenant qu'il n'a pas complété le travail et qu'il lui faudra encore dix jours. Il allègue l'urgence des affaires comme raison. Je sais qu'ils sont très occupés, et il est très difficile d'amener ces gens-là à prendre le temps nécessaire. De fait, ils travaillent selon des horaires stricts, et il est d'usage pour eux de travailler sans relâche à une tâche, jusqu'à ce qu'elle soit complétée. Je ne le lâcherai pas et tâcherai d'obtenir les renseignements dans les dix jours mentionnés.

**Bacon:** J'ai passé toute une soirée avec Bacon, avec des résultats très décevants. Je lui ai soumis les tâches et, relativement aux deux, il m'a assuré qu'il n'avait rien à offrir. Il prétend que l'électrobombe est un fait notoire chez les Allemands et prend pour acquis qu'il doit en être de même chez vous. Il est peu disposé à prendre le risque d'obtenir des renseignements qu'il croit être déjà disponibles. J'ai tenté de le persuader de se rendre quand même à notre sollicitation, mais il n'a pas voulu.

Pour ce qui est de la question portant sur le perfectionnement d'explosifs, en général, il m'a assuré qu'il n'avait rien à ajouter à son rapport antérieur. Il est lui-même curieux au sujet de l'usine de Chalk River et la fabrication de l'uranium. Il prétend que cette affaire donne lieu à bien des propos et des conjectures, mais que, sauf un petit groupe bien gardé et parfaitement au courant, personne n'en connaît rien. Il a appuyé sur le fait que ce genre de renseignements lui est tout aussi étranger qu'à moi-même. Son travail est pratiquement arrêté; à tout événement, il a été affecté surtout à des travaux de perfectionnement (améliorations et l'artillerie de campagne) en matière d'artillerie, et non pas aux recherches en matière d'explosifs. Il prétend qu'il existe une distinction marquée entre les travaux de recherche et ceux de perfectionnement. Il s'attend à ce que son travail cesse bientôt et désire retourner à l'enseignement. Cet homme est un mathématicien et non pas un chimiste ou un physicien, ce qui pourrait expliquer son ignorance des détails en matière de recherche sur les explosifs. Je continuerai à le voir, mais il ne m'a nettement donné aucun encouragement la dernière fois.

**Back:** La naissance du bébé retarde. Les Rayons-X révèlent que l'enfant n'arrivera à terme qu'à la fin de juillet. Aucun renseignement encore au sujet de la disposition future dans l'armée. Je viens de recevoir une promotion à cause de mon travail actuel. Je m'attends à garder le même emploi au moins pendant un autre mois et peut-être plus longtemps.

**Back.**

A cette date, le 5 juillet 1945, bien que Smith, Mazerall et Halperin aient dit qu'ils étaient prêts à fournir des renseignements, seul Halperin (*Bacon*), comme en fait foi le rapport précédent, avait en fait fourni des matériaux à Lunan. Dans le rapport de Halperin du 17 avril, il s'agissait de l'Établissement canadien d'exploitation et de recherches sur l'armement, appelé l'E.C.E.R.A., et des différents laboratoires et usines qu'exploiterait cet organisme. Cela comprenait des renseignements au sujet de l'Usine d'expérimentation sur les explosifs, le laboratoire de la balistique, la Division des dessins et la Section des essais en campagne. Halperin insista sur le travail accompli au Laboratoire de la balistique et fournit des détails sur

les explosifs nouveaux, et on nous a dit que les renseignements que Halperin a donnés à Lunan sont de nature absolument secrète.

Halperin fournit plus tard des renseignements supplémentaires, comme en fait foi le document suivant, écrit de la main de Rogov et trouvé dans sa serviette.

#### RÉSULTAT DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU GROUPE DE BACK (RECHERCHES)

1. Bacon— a catégoriquement refusé de fournir quelque renseignement écrit que se soit, de même que des documents à faire photographier. Tout espoir n'est pas perdu, mais il a peur. Il ne fournit que des renseignements oraux, mais cela ne répond pas à nos fins, étant donné que Back est un écrivain et non un technicien. Dans une conversation orale, il a déclaré que le Canada et les États-Unis fabriquent des obus électriques spéciaux qui peuvent atteindre l'objectif avec une grande exactitude, grâce à un mécanisme d'une détermination automatique, basée sur les principes de la répercussion des ondes radiophoniques. L'obus électrique est appelé "bombe V" et consiste en un petit transmetteur à haute fréquence qui produit un rebondissement des ondes sur l'objectif. Ces obus sont déjà utilisés sur les différents fronts et il existe des instructions spéciales, qu'il n'a pas formellement promis d'apporter.

Le document suivant, écrit en russe et probablement de la main de Levin (*Runy*), interprète à l'ambassade, est basé sur un compte rendu écrit de Lunan, donnant les renseignements que lui a fournis Halperin; il ajoute aux notes de Rogov:

#### Groupe Back

Mat. n° 1

#### Bacon

\*

Lui Il est devenu très difficile de travailler avec lui, particulièrement après ma demande d'Ur 235 (Uran 235). Il dit que, d'après ce qu'il sait, il est absolument impossible de l'obtenir. Ainsi, par exemple, il déclara que peut-être il (Uran) n'est pas disponible en quantité suffisante. Bacon m'a expliqué la théorie  
?  
de l'énergie nucléaire qui est probablement connue de

\*Les caractères ombrés indiquent le mot raturé dans le document original.

\* vous. Il refuse de mettre quoi que ce soit par écrit et ne  
\* veut pas donner sa photographie ou des renseignements  
\* à son sujet. ~~Je pense~~ Je pense qu'actuellement,  
\* il comprend plus pleinement l'essence de mes  
\* demandes et il en a un dédain particulier. Etant don-  
\* nées ses dispositions, nous ne pouvons pas obtenir,  
\* à l'exception de descriptions verbales, et je ne suis pas  
\* en mesure ~~incapable~~ de comprendre parfaitement  
lorsqu'il s'agit de détails techniques.

Je lui ai demandé ce que l'on considère dans la construction de la très grande usine (Chalk River, près de Petawawa, Ontario) dont le principe de production est, dans l'opinion générale, basé sur les propriétés physiques du nucléus; à l'égard de l'opinion qu'il a exprimée qu'il est impossible d'obtenir de l'Uran 235. Il a répondu qu'il ne savait pas. Il croyait que le projet était encore à l'état d'expérience.

Puis il me fit connaître les principes généraux de l'obus électronique et du détonateur de bombe, que fabriquent des usines aux États-Unis et au Canada, et qui permettent de viser juste pour détruire les projectiles-fusées (bombes-V). Cet appareil a la forme d'un petit transmetteur de haute fréquence dont le rayon est réverbéré par l'objectif. Lorsque la force de l'onde réfléchie dans la vibration de la fréquence rayonnée atteint une certaine intensité, la charge explose électriquement. Je lui ai demandé s'il serait possible d'obtenir le mode d'emploi du dispositif, il m'a répondu que ce serait possible. Je n'ai pas pu extraire (incliner) quoi que ce soit de toute autre façon. En conclusion, Bacon (a assumé l'attitude) a annoncé qu'il me parlera mais qu'il n'écrit rien du tout, et je ne crois pas qu'il soit prêt à commencer à travailler plus sérieusement, comme par exemple— à obtenir des échantillons. Il dit qu'il ne sait rien des questions qui ne vous sont pas déjà connues.

Néanmoins Rogov décida de continuer à employer Halperin, car nous lisons, parmi les inscriptions énumérées comme *Tâche n° 2*, donnée par Rogov à Lunan, ce qui suit:

\*Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

**TÂCHE N° 2**  
**Assignée le 6.8.45**

- Back:**
1. Est-ce que Bacon après son départ de l'université Queen's pourra se tenir en relations avec le Conseil d'artillerie où il travaille actuellement? Si oui, de quelle façon?
  2. Quelles occasions Bacon peut-il avoir pour notre travail à Kingston?
  3. . . .

Zabotin et ses associés avaient pour préoccupation constante de s'assurer que les agents seraient encore utiles après leur licenciement des services armés ou leur départ du service civil.

Appelé devant nous pour témoigner, Halperin ne voulait aucunement coopérer, bien que son avocat lui eût conseillé de le faire. Ce dernier a dit à la Commission:

"L'AVOCAT DU TÉMOIN: Je crois devoir faire une très brève déclaration explicative. A la suite de l'interview ce matin, j'ai conféré longuement avec Monsieur Halperin, et j'ai examiné avec lui, d'après ce que j'en sais, la situation qui se présente ici et j'ai dit à monsieur Halperin, et il en convient avec moi, qu'à titre de fonctionnaire et de citoyen canadien, et vu la nature sérieuse des allégations, et la situation dans laquelle il se trouve, son devoir l'oblige à donner toute l'aide possible à cette Commission. Il a résolu de le faire.

Plus tard, Halperin a refusé de répondre à toutes autres questions, et il a demandé à son avocat de se retirer, ce qu'il a fait.

Rogov dit de Mazerall dans ses premières notes:

3. Bagley—jusqu'ici aucun contact n'a été établi. Les deux principales raisons sont qu'il demeure trop loin de la ville et qu'il subit l'influence de sa femme qui ne veut pas qu'il rencontre les membres de la société. A Back qui lui propose de le rencontrer, Bagley répond qu'il est occupé, qu'il demeure loin et il l'invite plutôt à se rendre chez lui. Back lui répond qu'il le rencontrera entre le 20.5 et 5.6—. Il ajoute que Bagley ne sait rien de son travail immédiat vu que Fred Debouz ne lui a parlé qu'en termes généraux et a recommandé que Back l'étudie en détail et ne commence à travailler avec lui qu'après une telle étude.

\* Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

**4. Back lui-même n'a pas de chances de succès. On l'utilise comme agent de liaison. A la dernière réunion, il a dit qu'il deviendrait père à la fin de juin.**

La principale tâche de Mazerall était de divulguer des renseignements d'ordre technique sur des radiorécepteurs et de faire des rapports périodiques concernant le service de la radio et les modèles qui étaient mis au point. Le 24 juillet, après avoir consenti à "travailler", il donna à Lunan certains renseignements sous forme de deux rapports. Le premier, un *Long-Term Proposal*, était préparé par le Dr McKinley du Conseil national de recherches, visant les dispositifs civils éventuels d'aide à la navigation aérienne, et le deuxième, intitulé *Airborne Distance Indicator*, était préparé par Mazerall lui-même et publié par le Dr McKinley. Lunan les remit à Rogov et ils furent renvoyés à Mazerall le lendemain après qu'ils eurent été photographiés à l'ambassade.

Ces rapports, qui étaient d'un caractère secret, avaient été préparés pour que le Dr McKinley puisse les présenter à la Conférence de l'aviation civile et de la radio du Commonwealth et de l'Empire qui devait se tenir à Londres quelques mois plus tard.

Ce ne fut que le jour où Mazerall remit ces deux rapports à Lunan qu'on lui dit que son nom fictif était *Bagley*. Mazerall a dit dans son témoignage qu'il savait qu'il n'était pas autorisé à remettre ces rapports à Lunan et il savait aussi qu'ils devaient être donnés à l'U.R.S.S. Le témoignage de Mazerall est ainsi qu'il suit:

- D. Et le rapport préparé par le Dr McKinley? Quelle était son importance?
- R. Ma foi, il pouvait être envisagé comme celui-ci. Rien dans le rapport n'avait fait l'objet de décisions. Il s'agissait simplement de propositions sur ce qui pourrait être fait.
- D. C'était un plan qui prévoyait d'autres perfectionnements?
- R. Oui, un plan à longue échéance.
- D. Etait-ce quelque chose de nouveau?
- R. Oui, cela aurait été tout à fait nouveau.
- D. C'était une invention nouvelle du Conseil national de recherches?
- R. Non, le plan n'avait pas même été mis au point. Ferris et moi avions discuté à plusieurs reprises ce que nous pourrions préférer comme projet définitif pour la navigation aérienne. Ferris soumettait à son tour ses idées à McKinley et ce dernier les notait. Il ne s'agissait là que de théories que nous aurions aimé voir mettre en pratique.

- D. Vos idées pour l'avenir?
- R. Oui.
- D. Et elles figuraient toutes au rapport du Dr McKinley?
- R. Oui.
- D. Et c'est le rapport que vous avez donné à Lunan?
- R. C'est exact.
- D. En même temps que l'autre?
- R. Oui.
- D. Vous saviez que vous n'étiez pas autorisé à remettre ce rapport à Lunan, le rapport du Dr McKinley?
- R. Strictement parlant, oui.

Voici le témoignage de Mazerall quant au rapport qu'il avait rédigé lui-même:

- D. Ce rapport porte sur le radar?
- R. Il s'appuie effectivement sur les principes du radar, mais celui qui y est décrit diffère quelque peu du radar courant. Il est très simplifié.
- D. Était-ce une nouvelle invention ou une découverte?
- R. Ce radar-ci?
- D. Oui?
- R. Non, les Américains travaillaient à la même idée exactement en même temps. Il s'agissait plus ou moins d'une course entre nous deux.
- D. Qui a gagné la course?
- R. Nous-mêmes, monsieur.
- D. S'il n'y avait rien de secret, pourquoi dites-vous que c'était une course entre les Canadiens et les Américains et que vous avez gagné la course le 15 juillet quand vous avez publié votre rapport?
- R. Notre matériel fonctionnait à une fréquence de 200 mégacycles et les Anglais ont beaucoup d'appareils pour la navigation aérienne qui fonctionnent sur cette bande. Par ailleurs, les Américains voulaient employer 1,000 mégacycles. Ils avaient une certaine expérience des appareils utilisant cette fréquence, ce qui nous manquait, ainsi qu'aux Anglais. Il nous aurait fallu très longtemps pour construire des appareils fonctionnant sur 1,000 mégacycles, tandis qu'en employant les procédés qui étaient connus, nous pouvions mettre au point le radar susmentionné.
- D. Était-ce le radar secondaire ou primaire?
- R. On pourrait l'appeler secondaire, je suppose.

- D. Le radar secondaire?
- R. C'était un système à ondes dirigées par lequel le radiophare terrestre était interrogé par une onde dirigée de l'avion. Un grand nombre de personnes en étaient au courant.
- . . . . .
- D. Vous ne laissez pas entendre, n'est-ce pas,—si vous le faites je veux le savoir,—que tout document préparé par le Conseil national de recherches, et qui porte la mention "confidentiel" peut être traité comme s'il n'était pas confidentiel?
- R. Non, rien que ce qui concernait ces appareils-ci.
- D. Si ce document dont nous parlons, la pièce N° 107—pour ce qui est de ce document, il porte la mention "confidentiel". Cela veut dire que ni vous ni aucun autre fonctionnaire du Conseil national de recherches n'êtes libres de le divulguer?
- R. Oui.
- D. Sauf à des personnes autorisées?
- R. Oui.
- D. Et Lunan n'a jamais été une personne autorisée?
- R. Non.
- D. Est-ce que la même chose ne s'appliquait pas, monsieur Mazerall, à tous renseignements que vous possédiez sur ces appareils, sauf ce qui pourrait figurer au rapport officiel, la pièce n° 107? C'est-à-dire, vous étiez libre de divulguer les renseignements aux personnes autorisées dans le cours de vos fonctions, mais non pas à des personnes non autorisées?
- R. Oui.
- D. Vous saviez très bien que vous ne deviez pas donner ce renseignement à Lunan?
- R. Oui, je le savais, et je répète que j'aurais pu lui remettre des rapports plus importants qui leur eussent été plus utiles que celui-ci. Bien que je le regrette certainement beaucoup, le fait est que c'était le rapport le plus anodin sur lequel j'aurais pu mettre la main.
- . . . . .
- D. Et que devait faire Lunan de ces rapports pendant qu'ils étaient en sa possession?
- R. Les remettre aux représentants de l'Union soviétique.
- D. Aux représentants de l'Union soviétique?
- R. Oui.

Parmi tous les membres du groupe qui travaillaient sous Lunan, Durnford Smith était le plus actif. Les premiers renseignements qu'il a donnés étaient oraux et se rapportaient à un appareil de radar de navire de guerre pour usage dans le Pacifique. Il s'était surtout occupé de la mise au point de cet appareil, un dispositif de détection extrêmement sensible qui avait été antérieurement essayé sur la côte orientale.

Dans son carnet, Rogov a écrit ce qui suit touchant Durnford Smith:

2. **BADEAU**—veut travailler. A donné des renseignements par écrit sur des questions de recherches dans le domaine de la technique de la radio, de l'optique et d'appareils distincts. Ces renseignements sont très techniques et il est difficile d'en saisir instantanément l'importance. Ils ont été envoyés par la poste. Il est essentiel qu'on lui soumette des questions concrètes. D'après les données fournies par lui voici l'organisation du Conseil national de recherches à partir du président: Comité du conseil secret sur les problèmes de recherches: président J. A. MacKinnon. Sous lui se trouve le Conseil de recherches—président C. G. MacKenzie. Il y a trois étages comptant deux divisions par étage. On trouve au premier la division des plans et des publications et la division de l'adjoint en chef S. P. Eagleson. Le deuxième étage loge la division des recherches auxiliaires. On y trouve aussi le comité conjoint des savants. Aussi la division (semble-t-il) des messages chiffrés et de la sténographie, dont A. F. Gill est le chef. Le troisième étage loge la division de la biologie appliquée, chef, W. H. Cook; la division de la chimie, chef, S. Teaire; la division du génie mécanique, chef, J. H. Parcen et la division de la physique et de l'électricité, chef, R. W. Boyle.

Badeau demande l'autorisation d'être affecté au travail sur l'uranium; il pourrait y être invité ou en faire lui-même la demande, mais il fait observer qu'on trie les auxiliaires sur le volet et que ces derniers sont l'objet d'une étroite surveillance.

Une grande partie des renseignements de Smith étaient tellement techniques qu'on avait jugé préférable que Rogov entre en relations directes avec Smith. Rogov s'arrangea donc avec Lunan pour rencontrer Smith personnellement. Cette rencontre est consignée de la main de Rogov dans l'une des pièces produites devant nous, qui faisait partie du dossier de Lunan. Cette inscription se lit:

**6. 5.7.45 Réunion régulière—rien à signaler. Il était avec Badeau qui a apporté des renseignements précieux. Nous nous sommes entendus sur d'autre travail. Back a lui-même apporté les renseignements sur les élections au Parlement fédéral.**

Un compte rendu plus détaillé de cette réunion est consigné dans le document intitulé *COURS DES ENTREVUES*, dans le dossier de l'ambassade concernant Durnford Smith. Ce document figure plus loin dans la présente section. Lunan nous a décrit en ces termes en quelle circonstance Smith est entré en relation avec Rogov:

- D. Que lui avez-vous dit (à *Smith*) concernant l'entrevue?
- R. Je lui ai simplement dit que j'aimerais qu'il rencontrât la personne que j'avais vue.
- D. Lui avez-vous dit qui c'était?
- R. Je crois qu'il le savait alors. J'ai pu employer le nom de *Jan*.
- D. A-t-il demandé: "Qui est *Jan*"?
- R. Non, mais il savait que je voyais quelqu'un.
- D. Mais n'a-t-il pas manifesté quelque curiosité quant à l'endroit d'où venait *Jan*, Vancouver ou Cuba, ou quant à savoir qui il était?
- R. Je ne puis me rappeler sa réaction.
- D. Saviez-vous alors qui était *Jan*?
- R. Non, je ne lui connaissais pas d'autre identité.
- D. Mais vous saviez qui il était?
- R. Je savais qu'il appartenait à l'ambassade soviétique; c'est tout.
- D. Saviez-vous à quel service ou à quelle division de celle-ci il était employé?
- R. Non, je ne le savais pas.
- D. Vous étiez satisfait du moment qu'il appartenait à l'ambassade soviétique?
- R. Ma foi, j'étais très engagé dans cet arrangement particulier. Je ne puis dire que j'ai été continuellement satisfait.

- D. Vous étiez disposé à tenir bon du moment que vous aviez affaire à quelqu'un de l'ambassade soviétique?
- R. Oui, je l'étais. J'étais disposé, en vertu des circonstances qui existaient alors, à donner suite à l'arrangement comme je l'ai fait.
- D. Avez-vous déjà dit à Smith, ou *Badeau*, que l'homme qu'il allait rencontrer était celui à qui vous fournissiez les renseignements?
- R. C'est exact.
- D. Et qu'il appartenait à l'ambassade russe?
- R. Je ne puis me rappeler le lui avoir dit lorsque je lui ai fixé ce rendez-vous, mais j'ai certainement supposé qu'il était tout à fait renseigné à ce sujet.
- D. Où cette rencontre eut-elle lieu?
- R. Celle avec *Badeau*?
- D. Oui; avec *Badeau*, Rogov et vous-même?
- R. Elle eut lieu au cours de l'été; je présume qu'il s'agissait de la rencontre suivante.
- D. Et c'était à quelle date?
- R. En juillet.
- D. Quel quantième en juillet?
- R. D'après ce document, c'était le 5 juillet; mais je ne puis garantir que c'était bien cette date.
- D. A quel moment de la journée?
- R. Le soir.
- D. Et à quelle heure?
- R. Je ne me souviens pas de l'heure.
- D. A quel coin de rue?
- R. Je ne me souviens pas de cela non plus.
- D. Vous y êtes-vous rendu avec Smith, ou étiez-vous convenu d'y arriver en même temps?
- R. J'y suis allé avec Smith.
- D. Où avez-vous rencontré Smith pour vous rendre là-bas?
- R. Je l'ai rencontré sur le Driveway.
- D. Où?
- R. Près du pont Laurier.

- D. Et de quoi avez-vous conversé en vous rendant à ce rendez-vous avec Rogov?
- R. Entre Smith et moi-même?
- D. Oui.
- R. Je ne me rappelle pas que nous nous soyons entretenus d'un sujet en particulier.
- D. Vous ne vous rendiez pas à des funérailles; vous avez dû parler un peu.
- R. Oui, mais certainement pas de quelque chose dont je puis me souvenir.
- D. Très bien. Dites-nous ce qui s'est produit lorsque vous êtes arrivé là-bas? Rogov est-il arrivé à l'heure fixée?
- R. A quelques minutes près.
- D. Et que s'est-il passé alors?
- R. Nous sommes tous trois montés en auto.
- D. Quel genre d'auto était-ce?
- R. Je n'en connais pas la marque.
- D. C'était l'auto de Rogov, celui dans lequel il était venu?
- R. J'ignore s'il était venu ou non dans cet auto, mais c'était un auto sur lequel il avait au moins quelque droit.
- D. Avait-il un chauffeur?
- R. Oui, il y avait un chauffeur.
- D. Et le chauffeur était-il en uniforme?
- R. Non, il ne l'était pas.
- D. Il ne portait pas d'uniforme de chauffeur?
- R. Non.
- D. Vous êtes montés tous les trois dans cet auto?
- R. C'est exact.
- D. Dites-nous ce qui s'est passé alors?
- R. Nous avons ensuite fait une promenade. J'étais assis sur le siège de devant, et Smith et *Jan* occupaient celui d'arrière. Ils ont entamé ensuite une conversation et je n'y ai pas pris part. J'étais assis en avant et je fumais.
- D. Mais je suppose que vous avez entendu la conversation?
- R. Non, aucunement; ils s'entretenaient à voix basse. Il était presque impossible dans les circonstances de comprendre *Jan*, assis à l'arrière de la voiture. J'ai aussi constaté qu'il est difficile de

comprendre Smith qui est loin d'articuler clairement. En tout cas je n'ai pas saisi de propos délibéré la conversation, bien que j'aie entendu des membres de phrase.

- D. D'après ce que vous avez entendu, pourriez-vous nous dire quelle était l'essence de la conversation?
- R. Ils semblaient s'entretenir de questions techniques, de questions électroniques.
- D. L'un ou l'autre avait-il une serviette?
- R. Je crois que Smith en avait une. D'après ce que j'en sais, il portait toujours une serviette.
- D. L'avez-vous vu remettre des documents à Rogov?
- R. Non, je ne l'ai pas vu.
- D. Quelle a été la durée de cette conversation?
- R. Je dirais peut-être quarante-cinq minutes.
- D. Pendant tout ce temps vous promeniez-vous?
- R. Oui.
- D. Et vous êtes revenu au même endroit?
- R. Non pas.
- D. Vous êtes descendu de l'auto en même temps que Smith?
- R. Non.
- D. Avant?
- R. Non. Smith en est descendu d'abord.
- D. Et vous a-t-il attendu?
- R. Non.
- D. Vous avez continué votre promenade avec Rogov?
- R. C'est exact.
- D. Etiez-vous en uniforme?
- R. Oui, je crois que je l'étais.

Interrogé sur cette rencontre avec Rogov, Smith dit qu'il ne s'en souvient pas, mais il est très imprécis à ce sujet et nous acceptons comme un fait établi qu'il a rencontré Rogov en cette occasion.

Nous avons aussi la preuve qu'en d'autres occasions Smith a transmis à Rogov des renseignements confidentiels provenant du Conseil national de recherches. Bon nombre des documents produits font état de missions directes assignées à Smith par Rogov et il semble que beaucoup d'entre elles aient été dûment remplies. L'un des documents se lit:

**Badeau:**

**Sur les points:**

**1. Accomplie**

**5.7.45**

**2. Accomplie  
en partie**

**3. Non  
accomplie**

**4. Accomplie**

**5.7.45**

1. Obtenir des renseignements sur le radio-détecteur d'avion américain du type "an/aps-10", ainsi que sur le radio-périscopie de navigation.

2. Donner plus de renseignements détaillés sur le "Conseil de recherches", sur toutes ses divisions, leurs directeurs et ce à quoi elles sont affectées.

3. Obtenir l'annuaire des téléphones du "Conseil de recherches".

4. Sur les travaux de MM. Smith-Durnford; D. A. Keys; et I. S. Foster. Donner une description générale, dire quel genre d'appareils ce sont; où ils sont utilisés et leurs caractéristiques fondamentales, (Voir renseignements n° 1 du groupe de Back).

\*

**Remarques:**

L'ensemble des renseignements doit être donné pour le 5.7.45.

Une autre mission consistait en ce qui suit:

**Badeau:**

1. Au mois de juin 1945, l'Aviation militaire du Canada, de concert avec le Comité de recherches en photographie de même qu'avec la section de l'optique, au Conseil national de recherches, a fait l'épreuve d'une nouvelle bombe éclairante à photographie (bombe éclairante à éclatement, pour photographie) de 750 millions de bougies, et l'essai de lentilles spéciales pour l'aérophotographie nocturne.

\*Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

*Assignée  
le 5.7.45*

Nous désirons à ce sujet obtenir les renseignements suivants:

- a. De quelle substance cette bombe est-elle remplie et autant que possible, reproduisez la formule.
  - b. c. Quelle est la superficie éclairée par la lueur de cette bombe et quelle est la durée de cette lueur? \*
  - d. Quelle est l'altitude maximum à laquelle il est possible de réussir des photographies à l'aide de cette bombe? \*
  - e. Quelles sont les caractéristiques des nouvelles lentilles photographiques et leurs données techniques fondamentales (foyer, puissance lumineuse, etc.)? \*
  - f. Comment est organisé le Comité de recherches en photographie et quels en sont les directeurs? \*
2. Quelles sont les nouvelles investigations poursuivies par le Comité de recherches en photographie dans le domaine de l'aérophotographie à haute altitude, de l'aérophotographie en couleur et de la photographie à travers les nuages au moyen des rayons infra-rouges?

Sachez quels sont les modèles les plus récents d'appareils d'aérophotographie utilisés par le C.A.R.C. et la R.A.F. et obtenez leurs données fondamentales.

- a. Modèles des appareils (marque);
- b. L'altitude maximum où la photographie est possible.

\*Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

- c. Le nombre d'adaptateurs et la dimension des photos.
- d. Etablissement des itinéraires et procédés de photographie plane. \*
- e. Types de lentilles, leur luminosité et distances focales.

Le 6 juillet 1945 la tâche suivante a été assignée personnellement à Smith:

Assignée directement à Badeau le 6.7.45

1. Donner description fondamentale des lampes de radio pour transmission et réception sur  $\Lambda = 3$  et  $\Lambda = 1$  cm. et les procédés techniques de fabrication.
2. Même chose pour lampe "4j-33".
3. Innovations dans les appareils de radio-repérage pour l'artillerie anti-avions et les avions,  $\Lambda = 3$  et  $\Lambda = 1$  cm.
4. Quelles sont les caractéristiques du "commutateur T-R" pour ondes  $\Lambda = 3$  et  $\Lambda = 1$  cm.
5. Les modèles d'antennes pour  $\Lambda = 3$  et  $\Lambda = 1$  cm.
6. Qu'est-ce qui se fait au deuxième étage de la "station Boyd"; on y est censé étudier les rayons infra-rouges et perfectionner les installations de de radio cm.
7. Description technique plus détaillée de "an/aps 10".
8. Donner chaque graphique (?) figurant dans les publications les plus récentes.

Observations

1. Quand l'occasion s'en présentera, obtenir spécimens de lampes de radio.
2. Obtenir aussi documents pour fins de photographie.
3. S'il n'y a pas moyen de se rendre à certaines demandes, éviter toute démarche spéciale susceptible de donner l'éveil.
4. Après lecture, brûler ce document.

\* Les caractères ombrés indiquent les mots raturés dans le document original.

Par l'entremise de Lunan, Smith reçut aussi la tâche suivante:

Transmise par Back 6.8

Tâche n° 3 pour Badeau

Obtenez les publications suivantes pour photographie: GL 14003, Som. 14032, A. S. V. 14040; B & NS 13960.

Remarque:—Si cette quantité est trop encombrante ou s'il n'est pas commode de prendre un tel nombre de livres, la quantité indiquée peut être réduite à discrétion, mais la plus grande prudence s'impose.

P.S. Brûler après lecture.

Les références désignent des documents de la bibliothèque secrète du Conseil national de recherches.

Et le 25 août de la même année, on confia à Smith la tâche d'obtenir les renseignements suivants:

TÂCHE n° . . . .

Assignée à Badeau personnellement 25.8.45

1. Répondez à dernière lettre concernant les nouvelles lampes de radio, les radio-détecteurs (pour  $\Lambda = 1, 2, 3$  cm.) et les autres questions qui y sont mentionnées.
2. Essayez d'obtenir des détails sur les "obus à électrons".
3. La prochaine fois apportez les livres suivants: LG 13853; GL 14017 et P (RAD) 13920.

P.S. Brûler après lecture.

Nous trouvons aussi dans le dossier de Durnford Smith provenant de l'ambassade le tableau suivant des rencontres pour une période de deux mois environ:

**COURS DES ENTREVUES**

NO P.	NO P.	Résumé des entrevues	Observations
1.	5.7.45—	La première entrevue a été fixée par Back. A fait bonne impression. Au cours de l'entrevue s'est conduit avec beaucoup de prudence. Un peu poltron. A apporté des choses à photographier sur les appareils de radio-repérage. Tient à travailler pour nous et a promis de faire tout ce qu'il peut.	

**COURS DES ENTREVUES—Fin**

NO P.	NO P.	Résumé des entrevues	Observations
		<p>Habite un faubourg séparé de Hull. On lui demande de faire lui-même le travail photographique et de prendre contact avec Bagley. Voir les détails dans le télégramme du 6.7.45.</p> <p>Ai donné 100 dollars. Les a volontiers acceptés.</p> <p>Deviendra éventuellement chef de groupe.</p> <p>Aucune entrevue précise n'est fixée. Back restera en relation avec lui.</p> <p>Mission spéciale, (voir l'annexe).</p>	
2.		<p><u>18.8.45</u>—Entrevue urgente concernant la photographie. Il vient de revenir des É.-U., n'a rien rapporté. Il apportera pour la prochaine entrevue le compte rendu de son voyage aux États-Unis et autres renseignements selon notre directive. Il ne peut photographier, n'ayant qu'un appareil ordinaire.</p> <p>Entrevue régulière—25.8.45 } T = 22.30                      Endroit—Hull</p>	<p>Pluie torrentielle. Il vient cependant mais avertit qu'à l'avenir il ne tiendra plus de rendez-vous par un temps pareil. Cela peut éveiller les soupçons.</p>
3.	<p><u>25.8.45</u>—Rendez-vous régulier. Rien à signaler. Reçois une grande quantité de publications sur la radio et divers rapports, en tout dix volumes environ.</p> <p>Donne avis qu'il part en vacances pour quinze jours.</p> <p>Communique la tâche sur la radio et autres choses. (Voir tâche n° 4.)</p> <p>Le rendez-vous pour remettre documents est fixé au 26.8.45 à l'angle des rues Osgoode et Cumberland, à 22.00."</p>		
4.	<p><u>26.8.45</u>—Rendez-vous pour la remise des publications; rien à signaler.</p> <p>Back a préparé l'entrevue régulière.</p> <p>Nous nous sommes entendus au sujet d'une entrevue urgente:</p> <p><u>Brent</u> doit téléphoner (chez lui) 3-3870, après quelques instants de conversations, il devra dire à la fin: "Mary envoie ses amitiés à vos enfants", ce qui veut dire que le rendez-vous sera à 21 heures à l'angle des rues Berr et Ste-Marie.</p> <p>Bado descendra la rue Ste-Marie à partir de la rue Berr du côté gauche.</p>	<p>Reçoit 100 dollars.</p>	

A une date qui ne peut pas être établie, Smith a aussi transmis à Rogov tous les noms des chefs de bureaux et de leurs adjoints aux sections de la radio du Conseil national de recherches, du Corps d'aviation, de la section navale des micro-ondes et de la section des recherches spéciales et du perfectionnement ainsi que ses documentaires sur les tendances politiques de quelques-uns d'entre eux. Une autre fois, il a écrit sur plusieurs feuilles de papier, des informations et des diagrammes d'un caractère très secret sur "une antenne scrutatrice". Un témoin expert nous a expliqué que cette expression s'applique à une antenne à faisceau. Ainsi que le témoin l'a dit: "elle est placée verticalement et puis lorsqu'elle scrute elle oscille d'avant en arrière, de façon à ce que l'appareil de radar puisse voir sous un certain angle, la cible devant lui". Cette disposition a l'avantage de permettre le déplacement de la cible à l'intérieur de cet angle, de façon que l'opérateur du radar obtienne une image nette de l'étendue devant cet appareil. Ces renseignements se rapportaient à des questions qui intéressaient Smith en tant qu'employé du Conseil national de recherches. Smith n'a pas nié, ni n'a voulu admettre avoir envoyé ces informations par écrit ainsi que les diagrammes à Rogov, mais Gouzenko a apporté les feuilles de papier de l'ambassade russe, et on nous a soumis des témoignages qui établissaient clairement que ces documents sont de la main de Smith.

Smith avait accès à la bibliothèque du Conseil national de recherches et aussi à la bibliothèque secrète de la section des micro-ondes où l'on garde les documents secrets et très secrets et où ne sont admises que les personnes autorisées. Pendant l'été de 1945 il a retiré de la bibliothèque secrète un grand nombre de documents désignés *très secrets*, traitant du "radar", d'"antennes", du "radar et de l'artillerie de campagne", divers rapports sur les parties constituantes des appareils de micro-ondes, la propagation électromagnétique, les techniques de circuit et un nombre considérable d'autres documents de nature semblable. Il a obtenu ces documents pour remplir certaines des tâches qui lui avaient été confiées. Ils ont été évidemment photographiés et renvoyés à Smith, car, dans les notes de Rogov, intitulées *COURS DES ENTREVUES*, exposées plus haut, nous voyons en date du 25 août 1945:

25.8.45

3. Rendez-vous régulier. Rien à signaler. Reçois une grande quantité de publications sur la radio et divers rapports, en tout dix volumes environ.

Donne avis qu'il part en vacances pour quinze jours.

Communique la tâche sur la radio et autres choses. (Voir tâche n° 4.)

Le rendez-vous pour remettre documents est fixé au 26.8.45 à l'angle des rues Osgoode et Cumberland, à 22.00."

*Pluie torrentielle.  
Il vient cependant  
mais avertit  
qu'à l'avenir il  
ne tiendra plus  
de rendez-vous  
par un temps  
pareil. Cela  
peut éveiller  
les soupçons.*

Nous trouvons l'inscription suivante le lendemain 26:

4. 26.8.45—Rendez-vous pour la  
remise des publica-  
tions, rien à signaler.

*Reçoit 100  
dollars.*

Le 27 du même mois Zabotin a télégraphié au *Directeur* à Moscou ainsi qu'il suit:

Au *Directeur*,

266

Avons reçu de Badeau 17 documents très secrets et secrets (anglais, américains et canadiens) portant sur les questions d'acoustique magnétique, de radio-repérage pour l'artillerie de campagne; trois publications secrètes de recherches scientifiques datant de 1945. En tout 700 pages environ. Au cours de la journée, nous avons pu tout photographier à l'aide du Leica et du photofiltre. D'ici quelques jours, nous recevrons presque la même quantité de documents pour trois à cinq heures et une seule pellicule ne suffira pas. J'estime indispensable d'examiner l'entière bibliothèque du Conseil de recherches scientifiques.

Votre silence sur mon n° 256 peut désorganiser notre travail de photographie. Tous les documents ont été envoyés par courrier régulier.

27.8.45

Grant.

Dans les notes de la main de Rogov que nous avons reproduites, bien des inscriptions mentionnent que Lunan, Mazerall, Smith et Halperin ont reçu de l'argent en retour des services qu'ils ont rendus. Le 4 avril Rogov note avoir payé \$190.00 à répartir ainsi: BACK, \$100.00; BACON, \$30.00; BADEAU, \$30.00; BAGLEY, \$30.00. Le 8 mai il y a une inscription d'un paiement de \$100.00 fait à Lunan. Nous trouvons aussi dans les notes de Rogov au sujet de l'entrevue qu'il a eue avec Smith, l'inscription suivante, se rapportant à Smith:

**"Il demeure à Hull dans un petit village distinct. L'ai interrogé sur la photographie indépendante et ses relations avec Bagley. Pour détails voir télégramme du 6.7.45. Lui ai donné cent dollars. Il les a pris sans hésiter."**

Nous n'avons pas, quant au fait que Lunan, Smith, Mazerall et Halperin ont accepté de l'argent, d'autre preuve que celle constituée par ces notes. Dans son deuxième rapport à Rogov, Lunan avait écrit:

**... Badeau a été fort troublé lorsque j'ai soulevé la question du paiement. Je crois qu'il lui a semblé que cela changeait tout l'aspect de son travail, que cela le faisait ressembler davantage à une conspiration. Il m'a dit qu'il allait y réfléchir et me tenir au courant ...**

Interrogés sur la question d'argent, les quatre ont carrément nié avoir reçu quelque rémunération et certains d'entre eux, particulièrement Mazerall, ont été très indignés qu'on ait pu penser qu'ils l'auraient acceptée. Quelle que soit la vérité, il semble certain que même si de l'argent a été donné, ce n'était pas cette considération qui a engagé Lunan et son groupe à agir comme ils l'ont fait. Pour eux le fait qu'ils travaillaient pour le régime soviétique et la cause communiste a été sans conteste le premier facteur. (Voir Section II, les paragraphes concernant "argent" et "mobile des agents".)

Bien que Lunan ait admis avoir envoyé à Rogov divers rapports qu'il avait tapés sur son dactylotype, d'autres témoignages ont été soumis sur ce point. Il a été établi que Lunan avait acheté à Montréal, le 10 septembre 1938, au prix de \$59.67, une machine à écrire dont le numéro de série était 0731249, mais on ne l'a pas trouvée à son bureau non plus que chez lui.

En janvier 1946, Lunan qui était parti pour l'Angleterre a envoyé son dactylotype à Londres où on l'a trouvé le 6 avril de la même année. Nous avons entendu M. Whitehead, membre de la police métropolitaine de

Londres, et attaché au service des enquêtes criminelles de Scotland Yard. Il avait trouvé la malle de Lunan sous le lit de la chambre que celui-ci occupait, à la résidence de ses parents, pendant son séjour à Londres, et plus tard, les parents de Lunan lui remirent un colis contenant plusieurs parties constituant de la machine à écrire portant le numéro de série 0731249. Les parents de Lunan l'avaient démolie dans le but d'en rendre l'identification impossible. Les témoignages que nous avons recueillis nous convainquent qu'il s'agissait bien de la machine sur laquelle Lunan avait tapé ses rapports à Rogov, qui ont été découverts à l'ambassade soviétique.

Etant chargés par l'arrêté en conseil C.P. 411 "de faire enquête et rapport sur le fait que des fonctionnaires publics et d'autres personnes occupant des postes de confiance ou d'autres encore ont communiqué soit directement soit indirectement des renseignements secrets et confidentiels, dont la révélation aux agents d'une Puissance étrangère pourrait être contraire à la sécurité et aux intérêts du Canada, et sur les faits relatifs à la communication de ces renseignements ainsi qu'aux circonstances l'ayant entourée", nous faisons rapport que Lunan, Durnford Smith, Mazerall et Halperin ont effectivement communiqué de tels renseignements.